



# Rapport financier annuel 2015

**INFORMATION RÉGLEMENTÉE**

Article L.451-1-2 I du Code Monétaire et Financier et article 222-3 du Règlement Général de l'AMF

## Sommaire

---

Attestation du responsable du rapport financier annuel	3
Rapport de gestion	4
Annexe I : résultats et autres caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	39
Annexe II : filiales et participations	40
Annexe III : rapport RSE	42
Annexe IV : rapport du Président du Conseil d'Administration	96
Annexe V : rapport du Conseil d'Administration	107
Comptes consolidés	109
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	159
Comptes sociaux de Tessi SA	161
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	182

## Attestation du responsable du rapport financier annuel

---

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel, sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Grenoble, le 25 avril 2016

Marc REBOUAH  
Président-directeur général

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration

*sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015*

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation, les comptes sociaux, l'affectation du résultat et les comptes consolidés dudit exercice,
- vous proposer de donner quitus aux Administrateurs,
- vous proposer de renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration de faire procéder au rachat, par la Société, de ses propres actions et de réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues.

## I. Résultats économiques et financiers de la Société et du Groupe

### A. Présentation des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les états financiers consolidés du Groupe Tessi au 31 décembre 2015 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont sans incidence sur les états financiers du Groupe, à l'exception de l'interprétation IFRIC 21 – Taxes, relative à la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible.

La première application de l'interprétation IFRIC 21 – Taxes entraîne des impacts sur les états financiers consolidés du Groupe, explicités dans la note 2.1

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture n'ont pas été renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

## 1. Comptes consolidés

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

### 1.1. Périmètre de consolidation

Les sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe Tessi sont indiquées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation a connu au cours de l'exercice 2015 les modifications suivantes :

#### a. Sont intervenues les acquisitions et créations des sociétés suivantes

- acquisition au 26 février 2015 et consolidation par intégration globale de la société Near Perfection, basée en Espagne.
- acquisition au 27 mars 2015 et consolidation par intégration globale de la société Promotion Marketing Communication - PMC, spécialisée en conseil en marketing opérationnel,
- acquisition au 23 décembre 2015 de 87,4% du capital et consolidation par intégration globale de la société Diagonal Company et de ses filiales,
- création au 17 avril 2015 et consolidation par intégration globale de la société My Shopper Agency, spécialisée dans le conseil en marketing opérationnel,
- création au 19 août 2015 et consolidation par intégration globale de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon, spécialisée dans la gestion de la Relation Client,
- création au 19 août 2015 et consolidation par intégration globale de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz, spécialisée dans la gestion de la Relation Client,

#### b. Autres mouvements

- fusion-absorption de la société 2PL Prod par la société Tessi Editique en date du 31 juillet 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015,
- fusion-absorption de la société Soft Promo par la société Tessi TMS en date du 31 décembre 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015,
- fusion-absorption de la société Sakarah par la société Tessi Technologies en date du 31 décembre 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015,
- liquidation en date du 23 décembre 2015 de la société Intactus.

Ces mouvements n'ont pas d'impacts sur les comptes consolidés 2015.

## 1.2. Résultats consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Exercice au 31/12/2015	Rappel exercice au 31/12/2014*	Variation 2015/2014 en %
Chiffre d'affaires net	289 963	247 195	17,30 %
Produits d'exploitation	294 251	250 281	17,6 %
Charges d'exploitation	252 387	216 814	16,4 %
Résultat opérationnel courant	41 864	33 467	25,1 %
Autres charges et produits opérationnels non courants	-535	-3 098	82,7 %
Résultat financier	-429	-618	30,6 %
Résultat avant impôt	40 900	29 751	37,5 %
Participation dans des entreprises associées	-5 000		
Résultat net des activités poursuivies	25 138	19 708	27,5%
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-74		
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 064	19 708	27,2 %
Résultat net (part du Groupe)	22 985	18 323	25,4 %
BNPA (en €) de l'ensemble consolidé	8,22	6,53	25,9 %
BNPA (en €) des activités poursuivies	8,24	6,53	26,2 %

\* retraité de l'application d'IFRIC 21

**a. Trésorerie, équivalents de trésorerie et endettement net**

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	951	5 784
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	151 031	109 942
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises	142 430	134 383
Découverts bancaires	-4 700	-1 847
Trésorerie et équivalents de trésorerie	289 712	248 262
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-18 766	-19 154
Compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company	-16 250	
Avances reçues pour le compte des clients Diagonal Company	-22 774	
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises	-86 682	-89 161
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des avances	145 240	139 947
Dettes financières	-115 745	-70 826
Trésorerie nette incluant la trésorerie non mobilisable de CPoR Devises	29 495	69 121
Trésorerie non mobilisable de l'activité CPoR Devises	29 720	47 856
<b>Trésorerie nette excluant la trésorerie non mobilisable de CPoR Devises</b>	<b>-255</b>	<b>21 265</b>

**b. Trésorerie de CPoR Devises**

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises, dont :	142 430	134 383
Comptes bancaires de la clientèle	31 486	39 401
Prêts au jour le jour		6 500
Avoirs en devises	48 399	57 276
Avoirs en or	36 359	25 648
Comptes courants débiteurs à vue	26 186	5 558
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises, dont :	-86 682	- 89 161
Dépôts bancaires de la clientèle	-23 469	-38 899
Emprunts au jour le jour	-25 575	-12 727
Dettes en onces d'or	-35 450	-24 270
Dettes sur avoirs en devises	-2 030	-5 073
Comptes courants créditeurs à vue	-158	-8 192
<b>Comptes courants à vue CPoR Devises</b>	<b>26 028</b>	<b>- 2 634</b>
<b>Trésorerie nette dédiée à l'activité CPoR Devises</b>	<b>29 720</b>	<b>47 856</b>

**c. Dettes financières**

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015 *	Exercice clos le 31/12/2014
Dettes financières < à 1 an	15 777	5 960
Dettes financières > à 1 an et < à 5 ans	99 893	64 866
Dettes financières > à 5 ans	75	
<b>Dettes financières</b>	<b>115 745</b>	<b>70 826</b>

\* Dont 80 millions d'euros d'emprunt souscrits en 2015 et 20 millions d'euros d'emprunt obligataire émis en janvier 2013.



## 2. Comptes sociaux de Tessi SA

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les résultats de la société Tessi ont été les suivants :

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Chiffre d'affaires	16 084	14 026
Produits d'exploitation	17 076	14 045
Charges d'exploitation	15 954	13 832
Résultat d'exploitation	1 123	214
Résultat financier	19 147	11 537
Résultat courant	20 270	11 750
Résultat exceptionnel	-3 896	253
Impôt sur les bénéfices	2 332	-1 835
Résultat net	14 043	13 839

Le résultat d'exploitation 2015 est en augmentation par rapport à 2014, le chiffre d'affaires augmentant un peu plus que les coûts relatifs aux fonctions support centrales.

Le résultat financier s'élève à 19 147 K€ en 2015 contre 11 537 K€ en 2014.

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Produits nets financiers liés aux participations (1)	15 307	15 590
Produits nets sur cessions de VMP	878	878
Différence négative de change	-1	-1
Provisions / reprises sur dépréciations d'immobilisations financières (2)	4 810	-2 830
Charges / produits nets sur intérêts et autres charges assimilées (3)	-1 847	-2 100
<b>Total</b>	<b>19 147</b>	<b>11 537</b>

Le résultat exceptionnel est constitué pour l'essentiel de :

- la moins-value nette sur la cession des parts de la société 2PL Prod à la société Tessi Éditique pour 2 282 K€,
- la moins-value sur l'annulation des titres de la société Intactus pour 1 457 K€,
- la moins-value nette sur la cession des parts de la société Sakarah à la société Tessi Technologies pour 120 K€.

L'ensemble de ces moins-values sont compensées par des reprises de dépréciations classées en résultat financier.

Est joint, en annexe I au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

## **B. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière, notamment de la situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires**

Le chiffre d'affaires 2015 de Tessi s'inscrit en hausse de 42,8 M€ et atteint 290 M€ contre 247,2 M€ en 2014. À périmètre constant, il est en augmentation de 9,6 %.

- CPoR Devises est en léger repli de 1,1% à 44,2 M€, contre 44,7 M€ en 2014, imputable à l'activité devises.
- Tessi documents services est en croissance de 41,4 M€ à 219,8 M€ contre 178,4 M€ en 2014, soit une progression de 23,2 %. À périmètre constant, elle est de 13,6 %.
- Tessi customer marketing enregistre une activité à 25,9 M€ contre 24,1 M€ en 2014.

Le Groupe Tessi a dégagé en 2015 un résultat opérationnel courant de 41,9 M€ (14,4 % du CA), en augmentation par rapport à 2014 de 8,4 M€ soit +25,1 %.

- L'activité CPoR Devises génère un résultat opérationnel courant de 13,1 M€ en 2015 contre 12,7 M€ en 2014. Cette hausse est essentiellement imputable à l'activité or.
- L'activité Tessi customer marketing génère un résultat opérationnel courant positif de 0,1 M€ alors qu'il était négatif de 1,8 M€ en 2014. Cette amélioration a été possible grâce aux efforts de rationalisation effectués dans nos activités traditionnelles et du fait de la contribution positive de l'acquisition PMC.
- L'activité Tessi documents services génère en 2015 un résultat opérationnel courant de 28,7 M€ contre 22,6 M€ en 2014. L'ensemble des offres de cette activité contribue à cette augmentation, l'acquisition espagnole Graddo et l'acquisition Gdoc contribue à ce résultat à hauteur respectivement de 3,4 M€ et 0,9 M€.

Le Groupe Tessi voit ses dettes financières augmenter, elles passent de 70,8 M€ au 31 décembre 2014 à 115,7 M€ au 31 décembre 2015, en lien avec les opérations d'acquisition réalisées en 2015. Le Groupe Tessi a souscrit à un nouvel emprunt de 80 M€ afin de financer l'acquisition de Diagonal Company et de refinancer les deux crédits bancaires souscrits en 2014 pour un montant total de 35 M€. D'autre part, la trésorerie nette excluant la trésorerie dédiée à l'activité CPoR Devises s'élève à -0,2 M€ au 31 décembre 2015 contre 21,3 M€ en 2014.

## **C. Analyse financière des risques**

### **1. Risques de taux**

Dans le cadre de son financement, Tessi souscrit des emprunts bancaires à taux variables et fixes.

Les emprunts peuvent faire l'objet d'une couverture d'intérêts :

- soit par un swap de taux permettant de capper le taux d'intérêt variable,
- soit par un swap de taux permettant de fixer le taux d'intérêt variable.

Au 31 décembre 2015, cette couverture porte sur un montant nominal initial de dettes bancaires de 7,9 M€.

## 2. Risques de variation de cours

La Société n'est pas exposée de manière significative à des variations de cours.

## 3. Risques liés à l'environnement économique

Le Groupe est présent sur le marché français au travers de ses 3 Business Units (Tessi documents services, CPoR Devises et Tessi customer marketing) et propose des services et des solutions technologiques à des clients dans de nombreux secteurs de l'économie.

Bien que l'activité du Groupe présente un bon niveau de résistance aux différents cycles économiques et notamment une forte récurrence grâce à des contrats pluriannuels, elle peut être sensible à l'évolution de la situation économique et financière générale, et plus particulièrement de la situation financière des acteurs du secteur des services financiers et notamment les banques. Depuis 2008, ce secteur de l'économie a été le plus affecté par les incertitudes économiques internationales et la crise financière en Europe. Cette situation a pu créer des tensions chez les clients du Groupe, générant une baisse du niveau de leur activité et de leurs relations avec leurs fournisseurs et prestataires. Ces tensions sont potentiellement génératrices de pression sur les prix, d'arrêt ou de report de projets, notamment sur l'activité Tessi documents services.

Cette activité intègre notamment la division chèques et moyens de paiement scripturaux du Groupe, au sein de laquelle le Groupe accompagne la majorité des banques dans la gestion de leur filière des traitements des moyens de paiement papier. Dans ce contexte, le Groupe serait également affecté par une décision unilatérale qui viendrait remettre en cause la gratuité du chèque bancaire en France ou son existence même en tant que titre de paiement.

D'autre part, l'activité Tessi customer marketing peut être extrêmement sensible aux budgets d'investissements en marketing et opérations promotionnelles consacrés par les annonceurs. Ces budgets sont eux-mêmes très sensibles à l'environnement économique et au moral des entreprises.

Enfin, le Groupe ne s'adresse actuellement de manière significative qu'aux marchés français et espagnol. Dès lors, son niveau d'activité est sensible à l'évolution de la conjoncture économique de ces pays.

Une évolution négative de l'environnement économique et financier affectant les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## 4. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Dans la conduite de ses activités et notamment l'activité Tessi documents services, le Groupe est confronté à de nombreux nouveaux acteurs et doit faire face à une plus forte intensité concurrentielle. L'activité est soutenue par une croissance du marché avec une tendance de fonds à l'externalisation qui se poursuit ainsi que le développement des thèmes de la dématérialisation et du 100 % numérique. Le potentiel de croissance de ces marchés peut paraître attractif pour de nouveaux entrants ou des acteurs jusqu'à présent positionnés sur une seule partie de la chaîne de valeur, éditeurs de logiciels, constructeurs de machines de traitement du courrier et de solutions d'impression, archiveurs physiques, sociétés de services informatiques. Ces acteurs peuvent potentiellement disposer d'une capacité financière plus importante, ou d'échéances de rentabilité différentes, leur permettant ainsi d'adopter des politiques agressives en termes de prix. Une telle situation est susceptible d'affecter la croissance, l'activité, les parts de marché, le niveau de marge et les résultats du Groupe et ainsi avoir un effet défavorable sur ses perspectives.

## 5. Risques technologiques et informatiques

Dans le cadre de son activité, le Groupe utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information.

Le Groupe a mis en œuvre des programmes et procédures spécifiques destinés à garantir une bonne gestion des risques informatiques qui couvrent les systèmes de sécurité et de sauvegarde. Les sites de production informatique et les centres de données sont notamment soumis à des procédures administratives et techniques de surveillance et de sauvegarde qui couvrent les accès physiques aux centres et aux systèmes d'information, la rupture ou la perturbation de l'approvisionnement en énergie, l'incendie, la régulation des amplitudes thermiques extrêmes, le stockage et la sauvegarde des données, les plans d'urgence et les plans de reprise suite à sinistre. Le Groupe ne peut néanmoins exclure la survenance de pannes des systèmes informatiques utilisés, directement ou indirectement, par le Groupe. Ces défaillances pourraient nuire à ses clients et en conséquence perturber ses activités.

## 6. Risques liés à la croissance externe

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition de sociétés permettant l'accès à de nouveaux marchés et / ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et / ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la Direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition et d'investissement dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## 7. Risques liés à la réglementation et à son évolution

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé, tant au niveau national qu'europpéen, en particulier en matière de traitement de données et flux pour son activité Tessi documents services et pour sa filiale CPoR Devises, établissement de crédit. En outre, une part significative des clients du Groupe est soumise à la réglementation stricte du secteur financier.

La réglementation applicable aux activités du Groupe ou à ses clients est susceptible d'évolutions qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du

Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et / ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## **8. Risques d'image et de réputation**

Le succès continu du Groupe dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de rigueur, professionnalisme et intégrité. Le Groupe s'attache à maintenir la qualité de ses prestations. Toutefois, il ne peut garantir qu'il saura se préserver des conséquences dommageables pour sa réputation que pourrait avoir un éventuel accident, désastre, conflit d'intérêt ou encore litige l'impliquant.

La médiatisation d'éventuelles difficultés pourrait affecter la crédibilité et l'image du Groupe auprès de ses clients existants et cibles, et par voie de conséquence, sa capacité à maintenir ou développer certaines activités. Son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient en être affectés.

## **9. Risques liés à la difficulté de recruter du personnel qualifié**

Les résultats d'exploitation futurs du Groupe dépendront en partie de sa capacité à retenir certains employés hautement qualifiés et à en attirer de nouveaux. Sur certains marchés, notamment celui des services informatiques, les sociétés restent dépendantes des compétences, de l'expérience et de la performance de son personnel.

D'autre part, les succès du Groupe dépendent dans une large mesure de la qualité et de l'expérience de son équipe dirigeante.

La réussite future du Groupe procède donc en partie de la fidélisation de ses cadres dirigeants et autres salariés clés et de sa capacité à continuer d'attirer, de motiver et de conserver un personnel hautement qualifié. Si le Groupe ne parvenait pas à conserver ses collaborateurs clés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## **10. Risques liés à l'internationalisation**

Le Groupe souhaite poursuivre une stratégie de développement qui passe par une internationalisation de ses activités. Cette internationalisation est susceptible d'affecter les activités du Groupe, notamment en raison de nombreux facteurs externes tels que :

- l'instabilité économique, politique et le risque de terrorisme et de guerre,
- les fluctuations des taux de change et les dévaluations monétaires,
- les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux,
- l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

## 11. Risques liés aux activités de CPoR Devises

CPoR Devises est un établissement de crédit avec une exposition élevée aux risques de non-conformité, qui se traduisent notamment en risque d'atteinte à l'image et à la réputation. Les risques identifiés sont :

### ➤ Risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme

- acheter des valeurs d'origine frauduleuse,
- accepter des fonds issus d'activités illicites,
- accepter ou transférer des fonds passibles d'embargo,
- faciliter l'évasion fiscale.

CPoR Devises a mis en place un dispositif structuré, encadré par un Comité LCB-FT spécifique, qui intègre différentes mesures :

- un corpus procédural dédié, à la disposition de tous les collaborateurs de l'établissement sur l'intranet,
- des opérations effectuées très majoritairement avec des clients référencés et connus,
- un questionnaire spécifique pour les clients occasionnels, les interrogeant sur l'origine des fonds ou des valeurs et sur la justification économique de l'opération souhaitée,
- le filtrage des référentiels clients et des messages de règlement SWIFT par les listes de sanctions nationales et internationales,
- la limitation des activités internationales à une clientèle bancaire,
- la mise en œuvre d'un logiciel de détection des opérations atypiques permettant une analyse et une traçabilité des décisions,
- la formation régulière des personnels concernés.

### ➤ Risques d'image de par son rôle de place sur le marché de l'or

Bien que la cotation officielle de l'or, démarrée en 1948 ait pris fin en 2004 et que le marché de l'or investissement en France soit devenu un marché de gré à gré (comme il l'est à l'international depuis la création du fixing de Londres), il peut demeurer dans l'esprit de certains une confusion entre l'ex-cotation officielle et celle de CPoR Devises d'autant que cette dernière est reprise par plusieurs médias nationaux.

Aussi CPoR Devises a précisé sur son site public et rappelé à ses équipes les éléments suivants quant au principe et à la détermination de sa cotation :

- La cotation officielle de l'or sur Euronext Paris a été définitivement supprimée depuis le 2 août 2004. Afin d'assurer la liquidité du marché, CPoR Devises, qui traitait déjà l'essentiel des ordres en bourse, continue de publier chaque jour à 13 heures un cours de référence pour les produits d'or les plus échangés en France, dont ceux anciennement cotés avant août 2004.
- Le passage du marché officiel à un marché de gré à gré n'a pas modifié fondamentalement le système de détermination des cours qui reste basé sur le prix du spot de l'once sur le marché international, sur l'offre et la demande propre à chacun des produits d'or ainsi que sur la liquidité du marché.

➤ **Risques de non-conformité à l'agrément accordé par l'ACPR**

- défaut de constitution des dossiers clients, en particulier non-identification des ayants droits économiques,
- traitement des virements émis et reçus non-conforme aux obligations réglementaires,
- traitement de données personnelles non-conforme à la Loi Informatique et Liberté, défaut de déclaration à la CNIL ou non-respect de l'autorisation reçue,
- non-respect des limites de l'activité définies par l'agrément reçu.

CPoR Devises a mis en place le dispositif suivant :

- gestion électronique des documents permettant un contrôle permanent des dossiers clients,
- encadrement des flux financiers : règlements émis uniquement à destination de comptes identifiés des clients, contrôle des donneurs d'ordre des virements reçus,
- contrôle permanent des opérations, détection et analyse des opérations inhabituelles ou atypiques.

➤ **Risques opérationnels, en particulier liés à la sûreté des personnes et des biens face à tout acte de malveillance**

Ce risque majeur est pris en charge par :

- un responsable sécurité et un comité sécurité dédié,
- des mesures spécifiques auditées par un prestataire indépendant.

Les risques bancaires spécifiques auxquels est également exposée CPoR Devises et qui constituent une moindre menace sont les risques de financement à court et très court termes et les risques de marché sur les devises exotiques et sur sa position or.

Les risques de crédit, de taux d'intérêt et de liquidité sont reconnus comme faibles chez CPoR Devises.

## **Couverture des risques de marché sur les activités or et devises**

La politique générale de gestion Actif Passif se concrétise par une couverture systématique des actifs physiques détenus par CPoR Devises dans le cadre de ses activités de garantie de la liquidité des produits traités.

Les actifs physiques en or ou en monnaie fiduciaire sont couverts par des ventes scripturales symétriques. Ce principe se décline pour l'ensemble des actifs physiques traités par CPoR Devises.

Les opérations de couverture sont assurées par des transactions scripturales au comptant ou plus rarement à terme sans que leur échéance excède un mois. Les opérations de couverture sont effectuées quotidiennement ou en cours de journée en fonction de la position de change globale des actifs / passifs et de la volatilité constatée sur les supports.

➤ **Couverture des actifs fiduciaires**

- Devises majeures : les actifs fiduciaires sont couverts par des ventes scripturales au comptant dans la même devise.
- Limites de la couverture : l'impossibilité de trouver des contreparties interbancaires pour des opérations scripturales sur certaines devises exotiques ne permet pas cependant d'aboutir à une couverture parfaite exhaustive pour chacune des deux cents devises traitées par CPoR Devises.

- Devises exotiques : en l'absence de marché scriptural interbancaire pour les devises exotiques, les actifs fiduciaires sont couverts par une vente au comptant de devises avec lesquelles une corrélation historique peut être établie (Dollars, Livres sterling, Dollars canadiens). À défaut de corrélation avérée, les devises exotiques non couvertes sont financées en euros.

#### ► Couverture des avoirs d'or physique

- La couverture des avoirs physiques en or ou des engagements en cours est assurée par une vente symétrique d'or scriptural (onces) à découvert, correspondant au poids total des actifs détenus par CPoR Devises.
- La gestion du compte d'or scriptural, structurellement débiteur, est assurée dans le cadre d'une ligne de crédit confirmée.
- Le solde du compte scriptural est ajusté au minimum une fois par jour, en fonction de l'évolution du niveau des avoirs physiques et de la volatilité intra-day du cours de l'or.
- Limites de la couverture : les caractéristiques des pièces à intérêt numismatique et l'existence d'écart possibles entre le cours international et national ne permettent cependant pas d'aboutir à une couverture parfaite des risques de marché attachés à la valorisation des actifs en or physique.

La couverture est assurée sur la base du poids des actifs physiques et ne prend pas en compte le niveau des primes pouvant exister pour certains produits à caractère numismatique dont le prix de marché est différent de la simple valorisation de leur poids d'or. L'exposition au risque de marché pour les pièces à intérêt numismatique est encadrée par une limite opérationnelle dont le montant est déterminé par le Conseil de Surveillance et fixé à 5 millions d'euros en 2015. L'exposition au risque de marché sur les primes numismatiques est déterminée en retenant une hypothèse de disparition totale et immédiate de la totalité des primes. Au 31 décembre 2015, le total brut des primes s'est établi à 1,4 million d'euros.

## 12. Autres risques

Tessi est sujet à certains covenants financiers. Concernant l'emprunt de 95 M€ souscrit sur la période et débloqué à hauteur de 80 M€, le Groupe devra, au 30 juin 2016, respecter un ratio financier calculé semestriellement sur la base de données consolidées, pendant la durée de l'emprunt correspondant. Le non-respect de ce ratio pourrait entraîner un remboursement anticipé de l'emprunt. Au 31 décembre 2015, Tessi n'est pas encore concernée par cette contrainte.

## D. Information sur les délais de paiement des fournisseurs

### 1. Dettes fournisseurs au 31 décembre 2015 par dates d'échéance

En milliers d'euros	Déjà échus	Du 01/01/2016 au 31/01/2016	Du 01/02/2016 au 28/02/2016	Du 01/03/2016 au 31/03/2016	Solde
Total intra Groupe	38	1 389	616	17	2 060
Total hors Groupe	126	412	59		597
<b>Total général</b>	<b>164</b>	<b>1 801</b>	<b>675</b>	<b>17</b>	<b>2 657</b>



## 2. Dettes fournisseurs au 31 décembre 2014 par dates d'échéance

En milliers d'euros	Déjà échus	Du 01/01/2015 au 31/01/2015	Du 01/02/2015 au 28/02/2015	Du 01/03/2015 au 31/03/2015	Solde
Total intra Groupe	632	661	1 510	20	2 823
Total hors Groupe	102	274	4		380
<b>Total général</b>	<b>734</b>	<b>935</b>	<b>1 514</b>	<b>20</b>	<b>3 203</b>

Les modalités de règlements habituelles sont de 45 jours fin de mois.

Les délais de paiements supérieurs sont dus à des litiges avec certains fournisseurs.

## II. Activité de la Société et du Groupe

### A. Activité de la société Tessi SA

La société Tessi SA exerce une activité de holding. Elle gère en conséquence les participations qu'elle détient au capital d'autres sociétés.

### B. Activité du Groupe

Tessi accompagne les entreprises depuis 40 ans dans la gestion de leurs éléments vitaux : documents, moyens de paiement, transactions devises et or et marketing promotionnel.

Ses activités et savoir-faire s'organisent aujourd'hui autour de 3 pôles d'activités :

- Tessi documents services, spécialisée dans le traitement des flux de documents et moyens de paiement,
- CPoR Devises, intervenant principal assurant la liquidité du marché de change manuel et de l'or en France,
- Tessi customer marketing, spécialisée dans la promotion, le digital et le marketing relationnel.

Tessi documents services s'affiche comme le partenaire privilégié des banques, des entreprises et des administrations, pour dématérialiser et optimiser la gestion de leurs flux de documents et moyens de paiement.

À l'heure de l'évolution des échanges vers le 100 % numérique, l'offre de Tessi documents services s'adapte au plus près des organisations et des systèmes, pour proposer des réponses sur-mesure, où externalisation, innovation et industrialisation se combinent, au service de la gestion « e-dématérialisée » des flux :

- externaliser en toute conformité la gestion de leurs flux de documents et moyens de paiement, via des prestations de Business Process Outsourcing (BPO) à forte valeur ajoutée proches de leurs métiers,
- innover autour de solutions technologiques modernes et sécurisées, conçues pour supporter en toute confiance des processus métiers basés de plus en plus sur les échanges électroniques des documents de gestion,

- industrialiser les flux de communication sortants, grâce à des prestations d'édition automatisées et à l'intégration de solutions modernes multicanales, pour un meilleur impact et une rentabilité accrue.

CPoR Devises est un établissement de crédit qui assure depuis vingt ans la liquidité du marché de change manuel et de l'or en France. À ce titre, la Société garantit l'approvisionnement, ainsi que la reprise de billets étrangers et produits d'or investissement pour l'ensemble du réseau bancaire domestique. La gamme des produits et services proposés à ses partenaires bancaires recouvre plus de 170 devises et 2 200 coupures ainsi que plus de 1 000 produits or dont plus de 20 références sont cotées quotidiennement.

Établissement de crédit, filiale à 80 % du Groupe Tessi et à 20 % du Crédit Agricole SA, CPoR Devises est le principal intervenant grossiste sur le marché du billet de banque étranger et le marché de l'or physique aux fins d'investissement en France.

À ce titre, la Société assure la liquidité du marché du change en approvisionnant l'ensemble des établissements bancaires et financiers domestiques en billets étrangers.

La maîtrise de l'ensemble de la chaîne de traitement des opérations, de la cotation automatique des cours de change les plus avantageux, à l'organisation des circuits logistiques les plus adaptés à la situation particulière de chacun des établissements bancaires et financiers, constitue pour ses partenaires le gage d'une prestation de qualité valorisante aux yeux de leur clientèle.

CPoR Devises a engagé avec succès depuis plusieurs années le développement international de son offre de services auprès des banques commerciales et se présente aujourd'hui comme un acteur majeur sur ce marché.

La persistance des incertitudes sur l'évolution des marchés financiers a continué à maintenir l'attrait de l'or auprès des investisseurs soucieux de diversifier leur patrimoine.

N° 1 sur le marché des opérations promotionnelles différées en France, Tessi customer marketing propose aujourd'hui une offre unique et 100% intégrée pour répondre aux enjeux du marketing client. Tessi customer marketing accompagne les sociétés, de la vision stratégique jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle, en passant par les solutions digitales et cross canal.

Tessi customer marketing s'est structurée autour de trois pôles :

- conseil
  - conseil en shopper et retail marketing
  - conseil et intégration de programmes CRM
- solutions
  - plateforme digitale et multicanale
  - marketing d'expériences
- opérations
  - opérations promotionnelles
  - marketing direct et logistique BtoC

Tessi a poursuivi en 2015 son processus d'internationalisation de ses activités entrepris en 2014 en ayant consolidé sa présence sur le marché espagnol, et en s'implantant sur les marchés d'Amérique Latine avec la société Diagonal Company, renforçant ainsi l'activité Tessi document services.

## C. Analyse des résultats du Groupe

L'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant sont analysés dans la partie 1.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*	Variation en %
Chiffre d'affaires	289 963	247 195	17,3 %
Autres produits opérationnels	4 288	3 086	38,9 %
Achats consommés	- 14 579	-10 641	37,0 %
Charges de personnel	- 154 905	-128 793	20,3 %
Autres charges opérationnelles	- 64 132	-60 397	6,2 %
Impôts et taxes	- 8 888	-8 373	6,2 %
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 9 883	-8 610	14,8 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>41 864</b>	<b>33 467</b>	<b>25,1 %</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21

Les autres produits opérationnels passent de 3 086 K€ à 4 288 K€ sous l'impulsion des reprises aux amortissements et provisions et des autres produits opérationnels.

Les achats consommés augmentent de 37,0 % du fait principalement de la contribution significative des acquisitions Gdoc et PMC à ce poste.

Les charges de personnel 2015 s'élèvent à 154 905 K€ contre 128 793 K€ en 2014. Cette augmentation de 26 112 K€ peut se ventiler de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et traitements	115 001	93 270
Charges sociales	38 396	34 077
Participations des salariés	1 508	1 446
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>154 905</b>	<b>128 793</b>

Les salaires et traitements augmentent de 21 731 K€ (+23,3 %). Hors Graddo, Gdoc et PMC, cette augmentation s'élève à 15,4 %.

Les charges sociales augmentent de 4 319 K€ (+12,7 %). Hors Graddo, Gdoc et PMC, les charges sociales augmentent de 1 264 K€ (+3,9%). Le CICE s'élève en 2015 à 3 988 K€ contre 3 511 K€ en 2014.

Le taux de charges sociales s'élève à 33,4 % en 2015 contre 36,5 % en 2014.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Autres services extérieurs	40 011	38 334
Autres charges externes	22 753	21 669
Autres charges opérationnelles	1 368	394
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>64 132</b>	<b>60 397</b>

Les autres charges opérationnelles augmentent de 3 735 K€. Hors Graddo, Gdco et PMC elles auraient diminué de 864 K€ soit -1,5 %.

Les impôts et taxes ont augmenté de 6,2 % du fait notamment de l'application de l'IFRIC 21.

Les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent de 14,8 % du fait de la hausse de la dotation aux amortissements (804 K€) et de celle de la dotation aux provisions (469 K€).

Au final, le résultat opérationnel courant passe de 33 467 K€ à 41 864 K€ soit une hausse de 25,1 %.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*	Variation en %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>41 864</b>	<b>33 467</b>	<b>25,1 %</b>
Autres charges et produits opérationnels non courants	- 535	-3 098	82,7 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>41 329</b>	<b>30 369</b>	<b>36,1 %</b>
Coût de l'endettement financier net	- 511	-170	-200,6 %
Autres charges et produits financiers	82	-448	118,3 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>40 900</b>	<b>29 751</b>	<b>37,5 %</b>
Impôts sur les résultats	-10 762	-10 043	-7,2 %
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>30 138</b>	<b>19 708</b>	<b>52,9 %</b>
Participation dans les entreprises associées	-5 000		
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>25 138</b>	<b>19 708</b>	<b>27,5 %</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-74		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>25 064</b>	<b>19 708</b>	<b>27,2 %</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21

Les autres charges et produits opérationnels non courants passent d'une charge nette de 3 098 K€ en 2014 à une charge nette de 535 K€ en 2015.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Plus ou moins-values de cession	304	-77
<b>Total plus ou moins-values de cession</b>	<b>304</b>	<b>-77</b>
Coûts de restructuration	-839	-2 396
Litiges		-390
Dépréciation d'écart d'acquisition		-235
<b>Total autres charges et produits opérationnels non courants</b>	<b>-535</b>	<b>-3 098</b>

En 2015, les coûts de restructuration sont relatifs aux coûts de déménagement du site de production de Rennes (123 K€), de la fermeture du site de Aurillac (173 K€) et de la succursale Belge de CPoR Devises (543 K€).

Ainsi, le résultat opérationnel passe de 30 369 K€ en 2014 à 41 329 K€, soit une hausse de 35,9 %.

Le coût de l'endettement augmente et passe de 170 K€ à 511 K€ sous l'effet de la hausse des frais financier sur emprunts (+337 K€).

Les autres charges et produits financiers s'améliorent et passent de -448 K€ à + 82 K€.

Après prise en compte d'un résultat de société mise en équivalence de -5 000 K€ et d'un impôt sur les sociétés de 10 762 K€ en 2015 contre 10 043 K€ en 2014, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 25 064 K€ en 2015 contre 19 707 K€ en 2014, soit une hausse de 27,0 %.

### III. Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

### IV. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Sur le premier trimestre 2016, la société Tessi SA a enregistré les opérations suivantes :

- acquisition de 100% de la société RR Donnelley Document Solutions Switzerland et de sa filiale, en date du 11 janvier 2016. La société est basée en Suisse, à Urdof.
- acquisition de 100 % de la société BPO Solutions en date du 25 janvier 2016. La société est basée en Espagne, à Madrid.
- acquisition complémentaire des titres de la société ISEM.

### V. Perspectives 2016

La Société ambitionne de poursuivre sa stratégie de croissance tout en apportant une attention toute particulière au processus d'intégration des acquisitions réalisées en 2015 et début 2016.

### VI. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 14 042 860,43 € de la manière suivante :

- à titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 5 595 356,00 €,
- le solde au poste « Autres réserves », soit la somme de 8 447 504,43 €.

Conformément à l'article L.225-210 (al. 4) du Code de Commerce, cette proposition d'affectation est déterminée au vu des actions existantes. Dans l'éventualité où la Société détiendrait une partie de ses propres actions lors de la mise en paiement, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte « Autres réserves ».

Chaque actionnaire recevrait ainsi un dividende de 2 € par action au nominal de 2 €.

Le dividende serait mis en paiement le 4 juillet 2016.

Il est rappelé que la présente distribution est soumise pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France au barème progressif de l'impôt sur le revenu (sauf titres détenus dans un PEA) après application d'un abattement de 40 % visé à l'article 158-3-2° du CGI. Elle est également

soumise, le cas échéant, au prélèvement non libératoire de 21 % (obligatoire sauf dispense en fonction du revenu fiscal de référence).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées au titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Dividende par action	Abattement fiscal pour les personnes physiques
31/12/2012	2,00 €	40 %
31/12/2013	2,00 €	40 %
31/12/2014	2,00 €	40 %

## VII. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 103 360 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement et que l'impôt sur les sociétés au taux de base acquitté à ce titre s'est élevé à 34 453 €.

## VIII. Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce

Nos Commissaires aux Comptes vous donneront lecture de leur rapport lequel mentionne la convention dûment autorisée par le Conseil d'Administration au titre de cet exercice.

## IX. Renouvellement de l'autorisation donnée à la Société d'acheter en bourse ses propres actions

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau la Société à opérer en Bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce et conformément aux dispositions du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- d'annulation des actions achetées,
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
- de couverture de plans d'options,
- de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information sera diffusé conformément à la réglementation en vigueur.

- nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,
- prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, fixé à 150 € (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 41 965 170 €, financé soit sur ressources propres, soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

Validité de l'autorisation : à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2015 jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devra, si vous adoptez cette résolution, vous rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Nous vous demandons également de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

## X. Filiales et participations

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations est joint au présent rapport (annexe II).

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris des participations ou accru son taux de participation en capital et en droit de vote\* dans les sociétés, ayant leur siège social sur le territoire français, suivantes :

Nom des sociétés	Quote-part du capital détenu avant l'opération en capital et en droits de vote		Quote-part du capital détenu après l'opération en capital et en droits de vote	
	en capital	en droits de vote	en capital	en droits de vote
My Shopper Agency			100 %	100 %
PMC			100 %	100 %
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon			100 %	100 %
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz			100 %	100 %

\* Plus du 20<sup>e</sup>, du 10<sup>e</sup>, du 5<sup>e</sup>, du tiers, de la moitié, des deux tiers et des 18/20<sup>e</sup> du capital ou des droits de vote.

## XI. Sociétés contrôlées

### A. Directement, par secteur d'activités

#### 1. Tessi documents services

Accès Informatiques

ATIA

A.T.I.P.

BIPIO

Bordeaux Saisie

Diagonal Company Services & Solutions

Gdoc Holding SA

Graddo Grupo Corporativo

GIP-Tessi

I.C.S.B.

ISEM

Logidoc Solutions

Perfo Service

Processure Company Limited

Prochèque Nord



---

RIB Informatique Drôme

RIP-Tessi

SATC

SDIP-Tessi

SEDI

SMIP-Tessi

Synercam

T.D.C. Tessi

T.D.I.

TESCA

Tessi Asia

Tessi 2M anciennement Tessi Chèque Auvergne

Tessi Chèque Bordeaux

Tessi Digital Services anciennement Tessi Chèque Conseil

Tessi Chèque Interbancaire

Tessi Chèque Nanterre

Tessi Consulting

Tessi Ouest

Tessi Chèque Rennes

Tessi Chèque Île de France

Tessi Contact Center

Tessi Documents Services

Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon

Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz

Tessi Encaissements

Tessi Informatique

Tessi Paiements Services

Tessi Technologies

Tessi-T.G.D

T.I.G.R.E.

TSI Action Informatique

Tunis Data Services

XWZ 32

---

## **2. CpoR Devises**

---

CPoR Devises

---

## **3. Tessi customer marketing**

---

My Shopper Agency

PMC

Soft Promo anciennement Tessi Procurement

Tessi CRM Consulting

Tessi TMS

---

#### 4. Autres non affectées

---

Tessi Services  
Tessi lab

---

## B. Indirectement, par secteur d'activités

### 1. Tessi documents services

---

ASP One.fr par XWZ 32  
Atelier Pré Saint Gervais par XWZ 32  
BIP-Tessi par Tessi Documents Services  
C2I Production par Tessi Technologies  
CIAT par Tessi Technologies  
Docuplus par Gdoc Holding SA  
Gdoc Lasercom SA par Gdoc Holding SA  
Gdoc Lasercom France par Gdoc Holding SA  
Gdoc Espana par Gdoc Holding SA  
Grabacion de Datos y Documentos par Graddo Grupo Corporativo  
Graddo II par Graddo Grupo Corporativo  
Near Perfection par Grado Grupo Corporativo  
SIP-Tessi par Tessi Documents Services  
Tessi GED par XWZ 32  
Tessi Editique par XWZ 32  
Hipotecarios Atacas par Diagonal Company Services et Solutions  
Valdeolmillos Gestores par Diagonal Company Services et Solutions  
Insynergy Consulting España par Diagonal Company Services et Solutions  
Gestión Externa Colombia par Diagonal Company Services et Solutions  
Grupo de Empresas Gestiona par Diagonal Company Services et Solutions  
Diagonal Gest Chile par Diagonal Company Services et Solutions  
Gesanco Gestión par Diagonal Company Services et Solutions  
Legiactuar par Gestión Externa Colombia  
Servicios Procesos Chile par Diagonal Gest Chile  
Gestión Externa par Diagonal Gest Chile  
Gestiona Procesos Chile par Gestión Externa  
Gestiona Agencia Habitacional par Gestión Externa

---

### 2. Tessi customer marketing

---

Tessi MD par XWZ 32

---

## XII. Stock-options

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial.

Nous vous rappelons que la dernière attribution d'options date du 16 juin 2008. Au 31 décembre 2015, il n'y a plus de plans d'options en cours.

### XIII. Compte-rendu des opérations effectuées

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015, nous vous informons que la Société a procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

• nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	7 534
• nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	8 909
• cours moyen des achats	96,69 €
• cours moyen des ventes	99,95 €
• montant des frais de négociation	NA
• nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2015 (contrat de liquidité)	144
• valeur évaluée des actions au cours d'achat	13 923,36 €
• valeur nominale des actions	2 €

Information sur la réalisation des opérations d'achat d'actions par finalités fixées dans le programme de rachat d'actions arrêté par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015 :

Finalités	Nombre d'actions détenues au 31/12/2015	Prix d'achat moyen €	Volume d'actions utilisées	Réallocations éventuelles
Contrat de liquidité	144	96,69	7 534	

Pour votre information, le cours de l'action Tessi était de 92,01 € à l'ouverture de l'exercice le 2 janvier 2015 et de 127,21 € à la clôture le 31 décembre 2015.

Nous vous apportons les précisions suivantes sur la liquidité moyenne du titre :

• cours moyen	99,5248 €
• volume moyen	1 445 titres
• journée de transaction moyenne	143 813,33 €

## XIV. Informations relatives au capital social et aux droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après :

- **Identité des actionnaires possédant, à la clôture de l'exercice 2015, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote :**
  - la société de droit luxembourgeois Faccino, détenue à 100 % par M. Marc REBOUAH, détient 40,73 % du capital social et 52,70 % des droits de vote,
  - M. Marc REBOUAH et les membres de sa famille détiennent 13,39 % du capital social et 17,12 % des droits de vote,
  - la société de droit américain FMR LLC détient 9,99 % du capital social et 6,50 % des droits de vote (avis AMF du 10 juin 2015 n° 215C0791).
  
- **Notifications de franchissements de seuils communiqués à la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport :**
  - La société de droit américain FMR LLC a déclaré avoir franchi à la hausse, le 13 janvier 2015, le seuil de 10 % du capital et a effectué une déclaration d'intention (avis AMF du 20 janvier 2015 n° 215C0097).
  - La société de droit américain FMR LLC a déclaré avoir franchi à la baisse, le 8 juin 2015, le seuil de 10 % du capital (avis AMF du 10 juin 2015 n° 215C0791).
  - La société Eximium a déclaré avoir franchi à la baisse, le 5 février 2016, le seuil de 5 % du capital (avis AMF du 9 février 2016 n° 216C0441).
  - La société Amiral Gestion a déclaré avoir franchi à la hausse, le 5 février 2016, le seuil de 5 % du capital (avis AMF du 9 février 2016 n° 216C0448).
  - La société Sycomore a déclaré avoir franchi à la hausse, le 10 février 2016, le seuil de 2,5% du capital.

## XV. Opérations réalisées par les dirigeants, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2015 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

- |                              |       |
|------------------------------|-------|
| • nombre de titres cédés     | Néant |
| • nombre de titres acquis    | Néant |
| • nombre de titres souscrits | Néant |
| • nombre de titres échangés  | Néant |

## XVI. Informations complémentaires susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations complémentaires suivantes, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

➤ **Structure du capital social de la Société**

Le capital social d'un montant de 5 595 356 euros est divisé en 2 797 678 actions de 2 euros de valeur nominale chacune au 31 décembre 2015.

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'Administration a établi un rapport spécial sur les stock-options pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Le rapport spécial du Conseil d'Administration mentionne le nombre d'options de souscription exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nous vous rappelons également que la Société a émis, le 11 janvier 2013, 200 obligations ordinaires d'un montant nominal de 100 000 euros chacune.

➤ **Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 du Code de Commerce**

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou de clauses de conventions portées à la connaissance de la Société.

➤ **Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce**

Vous trouverez au point XIV du rapport de gestion toutes informations relatives au capital social et au droit de vote.

➤ **La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci**

L'article 28 des statuts sociaux prévoit que « Tout titulaire d'actions entièrement libérées, qui justifie d'une inscription nominative à son nom depuis quatre ans au moins, jouit du droit de vote double prévu par la loi. En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions nouvelles, pour lesquelles il bénéficie de ce droit ».

➤ **Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier**

Néant.

➤ **Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote**

Il n'existe pas de clauses statutaires restrictives en matière de transfert d'actions ou d'exercice du droit de vote.

➤ **Les règles applicables à la nomination et au remplacement des Administrateurs ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont les règles légales**

Des informations relatives au Conseil d'Administration de la Société vous sont communiquées dans le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne.

➤ **Les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions**

Vous trouverez au point IX du rapport de gestion toutes informations relatives au rachat d'actions.

Par ailleurs, vous trouverez annexées au rapport de gestion, les délégations données au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital.

➤ **Les accords conclus par la Société, qui seraient modifiés ou qui prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société**

De tels accords ne peuvent être communiqués car leur divulgation porterait gravement atteinte aux intérêts de la Société.

➤ **Les accords prévoyant des indemnités pour les Administrateurs ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Nous vous précisons qu'il n'y a pas de tels accords.

## XVII. Actionnariat des salariés de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la proportion de capital que représentent au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2015, les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce :

- dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise,
- et/ou directement, au titre de la participation aux résultats, mais seulement durant la période d'inaccessibilité prévue par la loi.

→ **Le pourcentage de détention s'élève à 0,07 %.**

## XVIII. Informations relatives aux mandataires sociaux

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous :

- A.** de la rémunération totale fixe et exceptionnelle et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social, ainsi que du montant de la rémunération et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :

### 1. Monsieur Marc REBOUAH – Président-directeur général

- **Tableau de synthèse des rémunérations et options et actions attribuées à M. Marc REBOUAH, Président-directeur général**

En €	Exercice 2015	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	314 352	312 448
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>314 352</b>	<b>312 448</b>

- **Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Marc REBOUAH Président-directeur général**

En €	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable**	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle***	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature****	14 352	14 352	12 448	12 448
<b>Total</b>	<b>314 352</b>	<b>314 352</b>	<b>312 448</b>	<b>312 448</b>

\* La rémunération fixe du Président-directeur général est déterminée par le Conseil d'Administration en fonction de critères objectifs de marché.

\*\* En principe, le Président-directeur général ne perçoit pas de rémunération variable.

\*\*\* Le Conseil d'Administration pour tenir compte des performances du Groupe, peut attribuer exceptionnellement une prime au Président-directeur général.

\*\*\*\* Il s'agit d'un véhicule de fonction.

## 2. Administrateurs de la Société

► **Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux**

En €	Montants versés au titre de l'exercice 2015	Montants versés au titre de l'exercice 2014
<b>Corinne REBOUAH</b>		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	218 076*	206 183*
<b>Frédéric VACHER</b>		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	404 016**	392 755**
<b>Julien REBOUAH</b>		
Jetons de présence	20 000	20 000
Autres rémunérations	Néant	Néant
<b>La société Fondelys représentée par M. Henri DUFER</b>		
Jetons de présence	20 000	20 000
Rémunération membre du Comité d'Audit	15 000	15 000
<b>Michel ANGÉ</b>		
Jetons de présence	20 000	20 000
Rémunération membre du Comité d'Audit	15 000	15 000
<b>Yvonne REBOUAH</b>		
Jetons de présence	20 000	10 000
Autres rémunérations	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>732 092</b>	<b>698 938</b>

\* Le détail de ces rémunérations est indiqué ci-après au paragraphe 1.

\*\* Le détail de ces rémunérations est indiqué ci-après au paragraphe 2.



## 2.1. Corinne REBOUAH, Administrateur

### ► Tableau récapitulatif des rémunérations de Mme Corinne REBOUAH, Administrateur

En €	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	130 000	130 000	123 500	123 500
Rémunération variable	80 000	80 000	75 000	75 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature**	8 076	8 076	7 683	7 683
<b>Total</b>	<b>218 076</b>	<b>218 076</b>	<b>206 183</b>	<b>206 183</b>

\* Mme Corinne REBOUAH est rémunérée au titre des fonctions salariées qu'elle exerce au sein de la société Tessi SA à des conditions de marché.

\*\* Il s'agit d'un véhicule de fonction.

### ► Stock-options

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée à Mme Corinne REBOUAH par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Mme Corinne REBOUAH n'a pas levé d'options de souscription au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### ► Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Date du Conseil d'Administration	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options exercées au 31/12/2015	Dont options exercées en 2015	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2015
Plan n°1	08/07/2002	1 133	08/07/2006	08/07/2009	26,92	1 133	-	-
Plan n°2	10/02/2003	1 959	10/02/2007	09/02/2010	15,57	1 959	-	-
Plan n°3	08/12/2003	1 028	08/12/2007	07/12/2010	29,68	1 028	-	-
Plan n°4	13/12/2004	1 040	13/12/2008	12/12/2011	35,66	1 040	-	-
Plan n°5	09/12/2005	757	09/12/2009	08/12/2012	40,27	757	-	-
Plan n°6	09/06/2006	1 000	09/06/2010	09/06/2013	47,38	1 000	-	-
Plan n°7	15/06/2007	868	15/06/2011	15/06/2014	49,26	868	-	-
Plan n°8	16/06/2008	1 500	16/06/2012	16/06/2015	35,56	1 500	-	-
<b>Totaux</b>		<b>9 285</b>				<b>9 285</b>	-	-

### ► Actions de performance

Aucune action de performance n'a été attribuée à Mme Corinne REBOUAH par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Mme Corinne REBOUAH	OUI	NON	NON	NON

Date de renouvellement du mandat d'Administrateur : 22/06/2012.

Fin de mandat : AG 2018 statuant sur les comptes 2017.

## 2.2. Frédéric VACHER, Administrateur

### ► Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Frédéric VACHER, Administrateur

En €	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	227 500	227 500	221 000	221 000
Rémunération variable	170 000	170 000	165 000	165 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature**	6 516	6 516	6 755	6 755
<b>Total</b>	<b>404 016</b>	<b>404 016</b>	<b>392 755</b>	<b>392 755</b>

\* M. Frédéric VACHER est rémunéré au titre des fonctions salariées qu'il exerce au sein de la société Tessi SA à des conditions de marché.

\*\* Il s'agit d'un véhicule de fonction.

### ► Stock-options

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée à M. Frédéric VACHER par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Frédéric VACHER n'a pas levé d'options de souscription au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

➤ **Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions**

	Date du Conseil d'Administration	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options exercées au 31/12/2015	Dont options exercées en 2015	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2015
<b>Plan n°1</b>	08/07/2002	1 133	08/07/2006	08/07/2009	26,92	1 133	-	-
<b>Plan n°2</b>	10/02/2003	1 959	10/02/2007	09/02/2010	15,57	1 959	-	-
<b>Plan n°3</b>	08/12/2003	1 028	08/12/2007	07/12/2010	29,68	1 028	-	-
<b>Plan n°4</b>	13/12/2004	1 040	13/12/2008	12/12/2011	35,66	1 040	-	-
<b>Plan n°5</b>	09/12/2005	757	09/12/2009	08/12/2012	40,27	757	-	-
<b>Plan n°6</b>	09/06/2006	1 000	09/06/2010	09/06/2013	47,38	1 000	-	-
<b>Plan n°7</b>	15/06/2007	868	15/06/2011	15/06/2014	49,26	868	-	-
<b>Plan n°8</b>	16/06/2008	1 500	16/06/2012	16/06/2015	35,56	1 500	-	-
<b>Totaux</b>		<b>9 285</b>				<b>9 285</b>	-	

➤ **Actions de performance**

Aucune action de performance n'a été attribuée à M. Frédéric VACHER par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
M. Frédéric VACHER	OUI	NON	NON	NON

Date de renouvellement du mandat d'Administrateur : 14/06/2013.

Fin de mandat : AG 2019 statuant sur les comptes 2018.

- B.** de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société, établie sur la base des informations transmises par chaque intéressé :

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
M. Marc REBOUAH	Tessi SA	Président-directeur général
	SA CPoR Devises	Président du Conseil de Surveillance
	BIPIO	Administrateur
	Grabación de datos y documentos	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Graddo II	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Graddo Grupo Corporativo	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Gdoc Holding SA	Président du Conseil d'Administration
	Near Perfection SL	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
	Spigraph Group	Tessi SA Administrateur représentée par Marc REBOUAH
	SCI TONY GARNIER	Gérant
Mme Corinne REBOUAH	Tessi SA	Administrateur et Secrétaire général
	SARL Accès Informatiques	Gérant
	SARL BIP-Tessi	Gérant
	SARL Bordeaux Saisie	Gérant
	SARL GIP-Tessi	Gérant
	SARL Perfo Service	Gérant
	SARL RIB Informatique Drôme	Gérant
	SARL RIP-Tessi	Gérant
	SARL SATC	Gérant
	SARL SDIP-Tessi	Gérant
	SARL SEDI	Gérant
	SARL SIP-Tessi	Gérant
	SARL SMIP-Tessi	Gérant
	SARL T.D.C. Tessi	Gérant
	SARL Tessi Chèque Nanterre	Gérant
	SARL Tessi Contact Center	Gérant
	SARL Tessi Documents Services	Gérant
	SARL TSI - Action Informatique	Gérant
	SAS Atelier Pré Saint Gervais	Président
	SAS C2I Production	Président
	SAS Logidoc Solutions	Président
	SAS Synercam	Président
	SAS Tessi Chèque Interbancaire	Président
	SAS Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	Président
	SAS Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	Président
	SAS Tessi Editique	Président
	SAS Tessi Encaissements	Président
	SAS Tessi GED	Président
	SAS Tessi Informatique	Président
	SAS Tessi lab	Président
	SAS Tessi Paiements Services	Président
	SAS Tessi Technologies	Président
	BIPIO	Administrateur
	SA CPoR Devises	Membre du Conseil de Surveillance
M. Julien REBOUAH	Tessi SA	Administrateur
	BIPIO	Chairman et Administrateur
Fondelys	Tessi SA	Administrateur
M. Henri DUFER	Tessi SA	Représentant permanent de Fondelys et Président du Comité d'Audit

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
	SARL Fondelys	Gérant
M. Michel ANGÉ	Tessi SA	Administrateur
	Biomérieux SA	Censeur
	Groupe Progrès SA	Administrateur
	Lyonnaise de Banque SA	Administrateur
	Banque Fiducial SA	Administrateur
	Sogelym Dixence Holding SAS	Administrateur
	Le Petit Monde - Association 1901	Administrateur
Mme Yvonne REBOUAH	Tessi SA	Administrateur
	SCI de Bonne	Gérant
M. Frédéric VACHER	Tessi SA	Administrateur et Vice-président
	SA CPoR Devises	Membre du Conseil de Surveillance
	SARL A.T.I.P.	Gérant
	SARL Prochèque Nord	Gérant
	SARL Tessi Digital Services	Gérant
	SARL Tessi Chèque Île de France	Gérant
	SARL Tessi Ouest	Gérant
	SARL T.D.I.	Gérant
	SAS I.C.S.B.	Président
	SAS TESCA	Président
	SAS Tessi 2M	Président
	SAS Tessi Chèque Bordeaux	Président
	SAS Tessi Chèque Rennes	Président
	SAS Tessi Consulting	Président
	SAS T.I.G.R.E.	Président
	SAS ISEM	Tessi SA Président représentée par Frédéric VACHER
	SAS Tessi-T.G.D.	Président
BIPIO	Administrateur	
Processure Company Limited	Chairman et Administrateur	
Tessi Asia	Chairman et Administrateur	

## XIX. Informations sociales et environnementales

Ces informations vous sont présentées en annexe III du présent rapport.

## XX. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint aux présentes (annexe IV), des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de

contrôle interne mises en place par la Société et des éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur général.

## XXI. Rapport du Conseil d'Administration sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport (annexe V), les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- à l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

## XXII. Contrôle des Commissaires aux Comptes

Nous allons vous donner lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs :

- aux comptes sociaux,
- aux comptes consolidés,
- aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce,
- aux procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- à l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la Société de ses propres actions.

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevra votre agrément.

Le Conseil d'Administration

# Annexe I

## résultats et autres caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

Natures des indications (en €)	2015	2014	2013	2012	2011
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	5 595 356	5 593 356	5 609 890	5 599 846	5 572 670
Nombre des actions ordinaires existantes	2 797 678	2 796 678	2 804 945	2 799 923	2 786 335
Chiffre d'affaires hors taxe	16 084 196	14 025 789	13 799 600	14 052 505	14 683 777
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	12 358 291	15 463 246	13 924 434	18 342 575	20 489 016
Impôts sur les bénéfices	2 331 895	-1 835 368	-2 618 331	-3 281 764	-3 368 281
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 042 860	13 838 959	9 859 832	15 456 232	18 915 032
Résultat distribué	5 595 356	5 611 262	5 602 468	5 573 446	5 874 448
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,58	6,19	5,90	7,72	8,56
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,02	4,95	3,52	5,52	6,79
Dividende attribué à chaque action	2	2	2	2	2
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	7	6	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 162 577	2 051 795	1 938 459	1 912 480	1 758 451
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	897 265	849 006	767 356	812 712	668 970

## Annexe II

### filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations / Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Accès Informatiques	100,00	1 211	312	1 354	1 354		450	5 552	
ATIA	60,00	157	41	45	45		39	844	
A.T.I.P.	80,00	288	64				240	864	
BIPIO	91,50	484	241	100	100		456	1 899	
BIP-Tessi	1,00	1 875	950				10	6 301	
Bordeaux Saisie	99,89	393	200	21	21			1 880	
CPoR Devises	80,00	41 706	12 278	26 000	26 000	158		44 288	
Diagonal Company	87,36	5 435	2 956	54 163	54 163			44 480	
Gdoc Holding SA	100,00	446	49	6 208	6 208	1 454		556	
GIP-Tessi	99,00	428	-60	8	8			345	
Graddo Grupo Corporativo	100,00	4 896	7	16 224	16 224			472	
I.C.S.B.	100,00	1 353	586	3 853	3 853		500	5 437	
ISEM	49,00	1 290	82	715	715	12 392	35	1 886	
Logidoc Solutions	100,00	316	0	10 003	5 128			4 156	
My Shopper agency	100,00	15	-108	15	15	132		88	
Perfo Service	100,00	347	197	187	187	48	300	1 254	
PMC	100,00	2 877	54	5 917	5 917			3 039	
Processure Company Limited	50,00	58	12	11	11			121	
Prochèque Nord	99,82	1 056	1 039	257	257		449	9 746	
RIB Informatique Drôme	99,80	324	179	8	8		150	795	
RIP-Tessi	99,00	964	700	8	8		495	8 519	
SATC	99,80	241	142	8	8		120	613	
SDIP-Tessi	99,00	362	62	8	8		149	973	
SEDI	99,80	4 075	1 543	8	8		998	31 836	
SIP-Tessi	1,00	665	-135					1 827	
SMIP-Tessi	99,00	531	128	8	8		99	925	
Spigraph Group (chiffres 2014)	20,22	7 624	-3 318	5 000	0			109 833	
Synercam	100,00	815	105	1 220	1 220	989	200	821	
T.D.C. Tessi	99,80	1 073	287	8	8		250	3 976	
T.D.I.	100,00	111	-4	50	50			163	
TESCA	51,00	482	22	19	19			394	
Tessi Asia	75,00	144	-73	53	0	83		14	83
Tessi Chèque Bordeaux	100,00	1 233	298	37	37		200	2 931	
Tessi Chèque Conseil	99,80	377	81	694	694	239	50	2 990	
Tessi Chèque Interbancaire	100,00	1 503	421	727	727		1 000	1 868	



Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations / Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Tessi Chèque Nanterre	99,80	1 073	149	19	19			1 597	
Tessi Chèque Rennes	100,00	937	338	619	619		300	4 438	
Tessi Chèque Île de France	99,00	1 156	249	10	10	140	990	1 818	
Tessi Consulting	100,00	-34	180	550	147			2 937	
Tessi Contact Center	100,00	948	964	421	421		300	4 305	
Tessi CRM Consulting	100,00	14	40	15	15	488		820	
Tessi Documents Services	99,90	3 925	2 390	15	15		1 798	63 581	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	100,00	10	103	10	10	329		871	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	100,00	10	-85	10	10	353		520	
Tessi Encaissements	100,00	5 478	729	500	500		800	10 864	
Tessi Informatique	100,00	1 447	705	2 364	2 151	797	500	8 858	
Tessi lab	100,00	11	3	10	10			154	
Tessi Ouest	99,93	350	385	108	108		75	1 834	
Tessi Paiements Services	100,00	2 656	1 162	5 785	5 785		1 000	36 690	
Tessi Procurement	100,00	130	17	37	37			28	
Tessi Services	100,00	350	244	37	37		350	6 732	
Tessi Technologies	100,00	8 125	-2 305	10 252	10 252	6 732	2 000	22 027	
Tessi-T.G.D	100,00	2 720	800	1 457	1 457		400	7 925	
Tessi TMS	99,93	1 266	-303	4 634	2 924	6 588		19 202	
Tessi 2M	100,00	51	-189	37	0	192		21	138
T.I.G.R.E.	100,00	2 293	351	2 950	2 950		200	3 570	
TSI Action Informatique	99,00	908	157	8	8		198	1 139	
Tunis Data Services	99,90	316	135	100	100		180	1 318	
XWZ 32	100,00	-3 236	1 334	12 250	0	15 329			1 902
24h00	7,50			790	0				
<b>Totaux</b>				<b>175 921</b>	<b>150 591</b>	<b>46 444</b>	<b>15 280</b>		<b>2 123</b>

# Annexe III : Rapport RSE

---

## I. Présentation

### A. LA DÉMARCHE RSE DE TESSI

Dès 2005, Tessi a initié une politique de développement durable et a formalisé ses engagements au travers d'une charte éthique.

Afin d'aller plus loin dans son engagement, début 2011, Tessi a décidé d'adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies et a publié son premier rapport développement durable incluant sa charte développement durable, sa démarche et les avancées réalisées dans ce domaine.

Depuis 2012, Tessi publie un rapport RSE dans lequel le Groupe redéfinit ses indicateurs tout en tenant compte des exigences de l'article R.225-105-1 du Décret n°2012-557 du 24 avril 2012.

L'ensemble de cette démarche s'articule autour des 4 grands principes suivants :

#### 1. La responsabilité économique

- engagement, vis à vis de ses actionnaires, d'appliquer une politique de transparence au niveau de sa communication financière,
- engagement, vis-à-vis de ses clients, de mettre à disposition des solutions « sur mesure » et des services adaptés à une logique « qualité et éthique ».
- engagement, vis-à-vis de toutes les parties prenantes, d'être à la pointe de l'innovation.

Tessi se positionne et entend rester un leader du traitement des flux en France.

#### 2. La responsabilité sociale

Engagement, vis-à-vis de ses salariés :

- au respect des droits de l'homme et du droit du travail,
- à l'égalité des chances et à la non-discrimination,
- au dialogue social et information continue de ses collaborateurs (mise en place d'instances représentatives du personnel, notamment du comité d'établissement),
- au respect de bonnes conditions de travail au niveau de la santé et de la sécurité.

#### 3. La responsabilité éthique et morale

Engagement, vis à vis de toutes les parties prenantes :

- au respect des réglementations locales et internationales,
- à l'engagement actif dans la lutte contre la corruption, essentiellement, par notre offre de services.

## 4. La responsabilité environnementale

L'entreprise tend à réduire l'impact environnemental (émission de CO<sub>2</sub>, etc.) de ses activités et mène une action de gestion optimale des ressources naturelles.

Ce sont ces 4 grands principes qui guideront ce rapport.

### *Pilotage de la démarche développement durable*

*La direction développement durable est en charge de proposer des actions d'amélioration concernant la politique de développement durable incluant les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques. Depuis janvier 2011, date d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, elle pilote cette démarche et les enjeux qu'elle représente au sein du Groupe et est garante des communications faites auprès de l'ONU.*

*Elle assure la mise en œuvre, le maintien et l'amélioration continue de cette politique en impliquant l'ensemble du personnel et représente la direction auprès des clients.*

*Elle s'assure, en relation avec les collaborateurs de Tessi (avec comme principaux relais les directions générales, directeurs de projets, directeurs régionaux de production et responsables des infrastructures), que les exigences de la politique soient établies, mises en place et maintenues dans chacune des Business Units (BU).*

## B. LA RSE : OUTIL DE MAÎTRISE DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Tessi procède dans son rapport financier à une analyse de ses risques.

Dans les processus de réflexion et d'identification des risques, la RSE est vue par Tessi comme un véritable outil d'amélioration. En effet, la démarche RSE en relation avec les démarches qualité des différentes filiales, contribue par ses actions à la maîtrise de certains risques identifiés par Tessi.

### ➤ *Risques liés à l'environnement concurrentiel*

Le chapitre II « *Pérennité de Tessi : un leader à long terme* » décrit la manière dont Tessi se positionne comme un leader sur son secteur d'activité grâce à ses capacités d'innovation et d'adaptabilité de son offre, et assure ainsi sa longévité.

### ➤ *Risques d'image et de réputation*

Les chapitres II.A.5 « *Écoute et dialogue permanent avec ses clients* » et II.A.6 « *Partenariat durable avec ses clients* » attestent, au travers d'outils tels que les enquêtes de satisfaction et les clubs utilisateurs, du souhait de Tessi de nouer un partenariat durable avec ses clients.

### ➤ *Risques technologiques et informatiques*

Dans le cadre de son activité, le Groupe utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information. Le chapitre II.B « *Qualité et fiabilité* » décrit l'ensemble des dispositions prises afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données informatiques confiées à Tessi.

➤ *Risques liés aux activités de CPoR Devises*

Le chapitre IV.A.2 « *Dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme* » détaille le dispositif structuré mis en place au sein de CPoR Devises, et encadré par un Comité LCB-FT spécifique, afin de réduire ce risque au sein de cette activité jugée sensible.

➤ *Risques liés à la difficulté de recruter du personnel qualifié*

Le chapitre IV.C « *Méthode de recrutement* » décrit les méthodes de recrutement mises en place au sein des différentes filiales comme par exemple l'EMTPR qui est une convention consistant à tester un candidat en situation réelle.

## **C. COMMUNICATION RSE**

Tessi intègre dans son processus actuel de communication (globale et qualité), l'ensemble des informations concernant sa démarche RSE.

L'information est véhiculée par le biais de :

- notes d'information, affichages, brochures vers les collaborateurs, les fournisseurs et les clients,
- réunions (comité de pilotage, revue de direction, réunion d'information) organisées par la cellule développement durable constituée des pilotes des indicateurs au niveau du siège du Groupe Tessi ainsi que d'un relais au sein de chaque Business Unit,
- la création d'une page internet sur le site Tessi, dédiée à la communication en matière de développement durable.

### **1. Communication auprès des salariés**

Actuellement la communication interne se fait par le biais d'actions de sensibilisation ciblées, comme par exemple :

- information et sensibilisation au Pacte Mondial des Nations Unies,
- affichage de la charte développement durable de Tessi sur l'ensemble des sites français,
- sensibilisation à l'extinction/mise en veille des postes de travail,
- tri/recyclage indiqué sur les zones dédiées à cet effet sur certains sites,
- intranews sur l'intranet Tessi documents services.

### **2. Communication auprès de l'ensemble des parties prenantes**

Sur le site internet [www.tessi.fr](http://www.tessi.fr), un espace est dédié aux communications en matière de développement durable. L'ensemble de la documentation RSE de Tessi y est consultable et téléchargeable à tout moment.

De plus, au cas par cas, et à chaque demande client ou tierce partie (lors d'une consultation, d'un appel d'offre, d'un audit...), Tessi tient à disposition du demandeur toute information ou preuve demandée.

### 3. Communication auprès des Nations Unies

Les entreprises signataires du Pacte Mondial doivent mettre en œuvre les 10 principes du Pacte Mondial au sein de leur entreprise et doivent communiquer tous les ans sur les progrès réalisés.

Ces publications, appelées Communication sur le Progrès (COP), doivent comporter 3 parties obligatoires :

1. déclaration confirmant l'adhésion au Pacte Mondial, signée du Président, du Directeur général ou d'un cadre supérieur de l'entreprise,
2. description détaillée des actions mises en place sur les différents principes,
3. résultats chiffrés des actions, obtenus ou attendus.

L'entreprise peut communiquer ses progrès via plusieurs types de documents : rapport annuel, rapport RSE, site internet ou tout autre document spécifique.

La communication de Tessi a couvert ces trois items et est donc maintenant reconnue comme « active » par l'Organisation des Nations Unies, sans exclusion.

## D. LA MÉTHODE DE REPORTING MISE EN PLACE

### 1. Période concernée

La période de reporting des informations RSE est l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

### 2. Périmètre

Le périmètre couvert par les informations communiquées est différent en fonction des informations quantitatives et qualitatives. Le périmètre France initial s'étend maintenant aux 4 filiales situées à l'étranger auxquelles s'ajoutent maintenant les filiales européennes des sociétés Graddo (Espagne) et Gdoc (Espagne, Suisse et Royaume-Uni) acquises en 2014 par le Groupe.

Le rapport précisera au cas par cas les indicateurs couvrants trois périmètres différents : le périmètre Monde (100% des effectifs), le périmètre France (73% des effectifs) et cette année le périmètre Europe (91% des effectifs).

Dans le cadre du périmètre Monde, Tessi s'engage à élargir les indicateurs d'année en année, en affinant et développant sa collecte de données.

En 2015, Tessi présente des indicateurs sur un périmètre Europe, en prenant en compte les récentes acquisitions des filiales européennes Graddo et Gdoc, ainsi que son souhait de développer son marché en Europe.

Tessi tentera d'étendre, autant que possible, l'ensemble des indicateurs du périmètre France à ce périmètre Europe sur les années à venir.

En 2016, Tessi s'engage à étendre l'ensemble des indicateurs quantitatifs qui ne le seraient pas encore au périmètre Europe incluant également les filiales Europe de la société Diagonal Company acquise en décembre 2015.

Concernant les informations qualitatives, Tessi s'engage à les étendre sur un périmètre Europe ne prenant en compte que les filiales acquises jusqu'en 2014 à savoir Graddo et Gdoc.

Suivant les indicateurs présentés, et compte tenu du nombre élevé de filiales qui constitue Tessi (71 au 31/12/2015, hors les sociétés du groupe Diagonal Company), le niveau de détail le plus fin choisi est la Business Unit pour ne pas impacter la lisibilité des informations communiquées.

### 3. Note méthodologique

#### a. Méthode de collecte

##### ➤ Informations sociales

Pour les indicateurs sociaux, la majorité des données est issue d'extractions de la base Paie.

##### ➤ Informations environnementales

Les informations environnementales sont essentiellement issues de la base Fournisseurs (énergie, papier, recyclage...), de la collecte d'informations directement auprès des fournisseurs, ou du tableur « Bilan Carbone » de l'ADEME.

##### ➤ Informations qualitatives

Les informations qualitatives sont collectées annuellement, essentiellement par un système d'interviews ou de questionnaires de satisfaction.

Chaque indicateur est fourni par le service qui en a la charge, et son responsable veille à valider l'exactitude des données sur les thèmes qui le concernent.

La responsable comptabilité fournisseur est chargée de superviser le processus de production des informations figurant dans ce document et sa principale mission est de :

- fournir les indicateurs de son service,
- maintenir le protocole de reporting,
- veiller au respect du planning de collecte des informations.

Dans ce but, un répertoire réseau a été créé et reprend pour certains indicateurs :

- la définition détaillée de chaque indicateur,
- la méthode de calcul utilisée (indiquée quand nécessaire dans ce rapport à chaque indicateur),
- le périmètre concerné,
- la source des données,
- la perspective d'amélioration pour les années à venir.

Pour améliorer la fiabilité et l'efficacité de la méthode de reporting relative à la responsabilité sociale, environnementale et sociétale, la directrice développement durable est chargée de :

- procéder à la vérification de l'exactitude et l'exhaustivité des informations publiées,
- gérer les relations avec les auditeurs spécialisés dans ce domaine,
- formaliser le rapport et veiller à la cohérence des informations RSE publiées,
- proposer des idées d'amélioration sur le périmètre couvert par ce rapport et sur la démarche RSE du Groupe.

#### b. Méthode de consolidation des données RSE Business Unit

Pour les données, qu'elles soient issues de la base Paie ou Fournisseurs, une agrégation est réalisée afin d'obtenir des résultats au niveau de chaque Business Unit et du Groupe.

### c. Précisions sur certains indicateurs RSE

#### ➤ *Effectif global*

L'effectif au 31/12 prend en compte l'intégralité des personnes présentes ce jour (personnes ayant une fin de contrat au 31/12, y compris les CDI, CDD, CDD étudiants, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage et stagiaires).

#### ➤ *Effectif moyen*

C'est la moyenne des effectifs arrêtés fin de mois pour l'ensemble des personnes présentes le dernier jour du mois (personnes ayant une fin de contrat au dernier jour du mois y compris les CDI, CDD, CDD étudiants, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage et stagiaires).

Cette donnée se calcule sur le périmètre monde et Europe.

#### ➤ *CDD*

On entend par CDD l'ensemble des contrats à durée déterminée, y compris les contrats à durée déterminée étudiants.

#### ➤ *Nombre d'heures travaillées*

Il s'agit de l'ensemble des heures travaillées pour les salariés en contrat horaire, auquel il a été ajouté les salariés en forfait jour sur la base d'un horaire travaillé théorique de 8 heures par jour.

Concernant la donnée pour la filiale Graddo, il s'agit d'une extraction du logiciel de production à laquelle s'ajoutent les salariés administratifs inscrits au 31/12 sur une base estimée de 8 heures de travail quotidien sur 220 jours chacun.

#### ➤ *Nombre d'embauches et de départ*

Données issues de la base Paie : entrées / sorties sur l'année (CDI, CDD et CDD étudiants et autres contrats) hors "fausses entrées/sorties" : mutation, réembauche suite à déménagement et transfert dans le Groupe.

#### ➤ *Taux d'absentéisme*

Pourcentage d'heures d'absence rapportées au volume global des heures travaillées pour l'année considérée.

Sont comptabilisées comme absences le nombre d'heures d'accidents du travail, maladies, maladies professionnelles et absences injustifiées. Ne sont pas comptabilisés les congés payés, récupérations, congés maternités et jours conventionnels.

NB : Pour les sociétés Accès Informatiques et CPoR Devises, les données d'absence sont exprimées en jour.

Pour la maladie, 1 jour est égal à 5,05 heures.

Pour les autres absences, 1 jour est égal à 7 heures.

Pour les sociétés Graddo et GDoc, les données sont récoltées en nombre de jours puis converties en nombre d'heures sur la base de 8 heures travaillés par jour.

#### ➤ *Accidents du travail*

Il s'agit du nombre d'accidents du travail survenus durant l'année. Cette donnée ne comprend pas les accidents de trajet.

➤ *Nombre de jours et nombre d'heures d'absentéisme pour accidents de travail*

Il s'agit du nombre de jours et d'heures d'absences des salariés durant l'année, quelle que soit la date de l'accident de travail.

Pour les sociétés Graddo et GDoc, les données sont récoltées en nombre de jours puis converties en nombre d'heures sur la base de 8 heures travaillées par jour.

➤ *Taux de gravité des accidents du travail avec arrêts*

Il s'agit du nombre de journées d'absentéisme liées à un accident du travail (indicateur ci-dessus), multiplié par 1000 rapporté au nombre d'heures travaillées.

➤ *Nombre d'heures de formation par catégorie de salariés*

Il s'agit du nombre total d'heures de formation réalisées (et non commandées) selon le plan de formation 2015 par salariés, hors DIF et contrats en alternance.

➤ *Électricité et gaz*

Les données d'électricité et gaz sont issues des factures des fournisseurs d'énergie et incluent les données de la France et de l'Europe.

➤ *Pyramide des âges*

Cette donnée couvre un périmètre Monde hors Gdoc (à l'international), à savoir 98% des effectifs Monde.

#### **d. Comparabilité n-1**

Tessi fournit une comparabilité avec l'exercice n-1 pour l'ensemble de ces indicateurs, visant à donner une information plus complète sur le Groupe.

#### **e. Vérification des données**

L'un de nos Commissaires aux Comptes a émis une attestation de présence ainsi qu'un avis motivé sur la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans ce rapport au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## **II. Pérennité de Tessi : un leader à long terme**

Les valeurs constitutives de la culture d'entreprise Tessi sont porteuses d'avenir et créatrices de richesse pour les collaborateurs du Groupe et pour ses clients :

- la **proximité** : la culture client,
- la **rigueur** : épine dorsale de la qualité de service Tessi,
- la **réactivité** : une valeur indispensable,
- la **technologie** : le reflet et l'aboutissement d'une recherche constante d'innovation.



## A. ACTIVITÉ ET INNOVATION

### 1. Personnalisation et adaptabilité des offres

Grâce à son expertise sectorielle ciblée, Tessi a su conquérir de nouveaux marchés, en innovant sur les récents besoins d'externalisation de ses clients et en développant l'offre la plus adaptée et la plus proche de leurs attentes.

Ces 2 dernières années, grâce à l'acquisition du groupe espagnol Graddo (spécialisée dans les activités de Business Process Outsourcing), du groupe suisse Gdoc (spécialisée dans la gestion documentaire), Tessi affirme sa volonté de se déployer à l'international, de s'ouvrir aux marchés européens et renforce son activité Tessi documents services et son pôle solutions et technologies.

### 2. Adaptabilité de l'organisation

L'un des principaux atouts de Tessi est d'avoir structuré ses centres en véritables sociétés autonomes à taille humaine, bénéficiant cependant de l'appui du Groupe. Ce principe de décentralisation s'applique également aux plus grands sites et maintenant aux filiales étrangères, reconnus pour leur professionnalisme dans leur secteur d'activité respectif.

Cette organisation, souple et réactive, permet à Tessi de s'adapter en permanence aux évolutions structurelles et conjoncturelles de ses clients.

### 3. Capacité d'innovation et d'anticipation pour répondre aux nouveaux besoins et aux évolutions de la réglementation

Un autre atout majeur de Tessi est sa politique d'innovation constante, qui propose à ses clients une offre de services et de solutions à la pointe de la technologie.

L'année 2013 a été fortement marquée par le déploiement des nouveaux formats de paiements SEPA et le lancement de SCANTOPAY Mobile, service mobile, qui place le chèque dans l'ère du Mobile Banking. Ce dernier a reçu en 2014 un des **grands prix de l'innovation au salon Banque et Innovation**.

Impulsée par le déploiement du SEPA, la transformation du marché des moyens de paiement se poursuit en 2015, avec notamment l'apparition de nouveaux services électroniques. De nouvelles opportunités se créent pour les créanciers, permettant de proposer à leurs clients débiteurs une nouvelle expérience multicanal, simplifiant le paiement de leurs factures et accélérant les parcours d'encaissement.

Dans cette optique, Tessi a créé donc **Tessi POP**, le premier portail omni-paiement conçu spécifiquement pour permettre aux créanciers d'offrir à leurs clients différents « moyens de paiements » de leurs factures, au format papier et électronique (e-mandat, TIPSEPA, CB, télépaiement, nouveaux services en ligne...)

Pleinement conforme aux directives SEPA, interopérable avec les applications CRM/ERP, les systèmes d'émission de factures et les processus d'échanges bancaires, Tessi POP apporte une brique supplémentaire dans la dématérialisation de la chaîne Order to Cash (de la commande au paiement) et permet ainsi d'automatiser de bout en bout la chaîne de traitement des encaissements, depuis l'émission de la facture, jusqu'à la remise en banque.

**Tessi POP express** est la version destinée à couvrir les besoins des petits remettants qui se caractérisent par des volumes plus faibles et une forte proportion des règlements clients opérés par chèque. Tessi POP express leur fournit une solution plug & play, disposant d'une interface



customisable aux couleurs de l'entreprise et proposant des services de paiement pré-packagés, rapides à mettre en place, permettant d'automatiser l'émission de factures électroniques, la gestion des encaissements et la remise en banque.

#### **4. Offre de service durable, capable de s'adapter aux enjeux RSE des clients**

##### **➤ *Les offres mobilité Tessi***

À l'heure du « tout numérique » Tessi souhaite accompagner ses clients vers une entreprise « zéro papier » et a choisi en 2014 de développer plusieurs solutions mobiles.

En 2015, dans cette continuité Tessi lance Bee-POST LRE, une lettre recommandée 100% électronique.

Dernier né des services Bee-POST en matière de gestion des flux sortants, Bee-POST LRE est une solution innovante permettant de piloter la production et l'envoi de lettres recommandées, de manière totalement électronique. Les enjeux sont majeurs pour les entreprises et les administrations, puisque les courriers recommandés sont par nature sensibles, dans la gestion des relations avec les clients, partenaires, administrés ou collaborateurs.

C'est pourquoi, Bee-POST LRE :

- dématérialise l'envoi de leurs courriers recommandés en pleine conformité avec les cadres réglementaires en vigueur,
- garantit la sécurisation des identités, des échanges et de leur suivi,
- apporte, à l'expéditeur et au destinataire, une grande souplesse d'utilisation et d'accès,
- réduit à zéro les frais d'affranchissement et de consommables, tout en maîtrisant l'impact sur l'environnement.

#### **5. Écoute et dialogue permanent avec ses clients**

##### *Périmètre Monde*

Au travers de ses nombreuses démarches qualité ISO 9001, mises en place depuis 1997, Tessi organise régulièrement des campagnes d'écoute clients au travers de questionnaires de satisfaction, de clubs utilisateurs et de journées thématiques.

##### **a. Enquêtes de satisfaction**

Tessi documents services et CPoR Devises procèdent tous les 2 ans à une enquête de satisfaction client.

Résultats des enquêtes 2014-2015 :

##### **➤ *Enquête de satisfaction client Tessi documents services : enquête on line auprès de nombreux clients des activités moyens de paiement et traitement de documents***

Le taux de participation a été de 20,77%, et Tessi documents services a obtenu la note moyenne de satisfaction de 14/20.

Après 2 ans, on peut noter que la satisfaction des clients de Tessi documents services est identique, la note moyenne attribuée en 2012 étant également 14/20.

En 2016, la méthodologie d'enquête de satisfaction va évoluer. La direction de Tessi documents services souhaite qu'une enquête soit systématiquement réalisée à l'issue de chaque projet et lors de chaque comité client périodique afin d'être au plus proche de chaque client. La méthode de consolidation des données et de reporting n'a, quant à elle, pas encore été actée.

➤ **Enquête de satisfaction CPoR Devises :**  
*enquête sur les activités or et devises, réalisée auprès des décideurs et des agences bancaires*

Deux études ont été réalisées parallèlement en 2014. Elles concernaient la perception des réseaux clients des prestations nominatives (devises / or). Aucune étude n'a été réalisée en 2015.

Pour la partie « devises », le service est nommé « CPRplus Nominatif » (existe depuis 18 ans) :

- le taux de réponses gestionnaires est de 67%, note moyenne de 8,3/10,
- le taux de réponses utilisateurs est de 79%, note moyenne de 8,42/10.

On peut constater une légère augmentation de la satisfaction des gestionnaires et utilisateurs du service par rapport à la note de 8/10 attribuée en 2012.

Pour l'activité « or », le service est nommé « CPoR en Ligne » (existe depuis 3 ans) :

- le taux de réponses gestionnaires est de 67%, note moyenne de 7,2/10,
- le taux de réponses utilisateurs est de 45%, note moyenne de 8,1/10.

➤ **Enquête de satisfaction Graddo :**  
*enquête sur les activités de Graddo, réalisée auprès d'un échantillonnage de clients*

La société Graddo procède tous les ans à une enquête de satisfaction, sur un panel de clients représentatif de l'ensemble de son activité. En juin 2015, le taux de participation a été de 47%, et Graddo a obtenu la note moyenne de satisfaction de 4,13/5.

Cette enquête annuelle généraliste porte sur plusieurs domaines : la satisfaction des clients, la qualité des services, la compétitivité des tarifs, l'approche commerciale, la réactivité face aux demandes, les capacités techniques...

## **b. Clubs utilisateurs**

En dehors des enquêtes de satisfaction, de nombreuses filiales de Tessi proposent également à leurs clients de se réunir régulièrement lors de clubs utilisateurs, organisés autour d'une thématique ou d'un produit spécifique.

Cette démarche permet à Tessi de suivre l'évolution des besoins de ses clients.

Tessi est aussi représenté par deux membres permanents du club SEPA, association unique regroupant consultants et SSII spécialistes du SEPA, au service des entreprises pour la réussite de leur migration SEPA.

## **c. Tessi et les réseaux sociaux**

Tessi customer marketing a lancé, fin d'année 2012, un portail promotionnel sur internet, ainsi qu'une page Facebook, permettant une interaction avec les internautes : consoSMART by Tessi, le premier portail promotionnel multimarques et multicanal.

Toujours plus mobiles et connectés en temps réel, les consommateurs souhaitent utiliser la technologie pour améliorer leur façon de choisir et de consommer, en recherchant les meilleures offres et la façon la plus simple d'en bénéficier, en toute confiance.



consoSMART by Tessi est une réponse à ces tendances, et propose un espace web et mobile centralisé et qualitatif, où les consommateurs peuvent prendre connaissance d'offres promotionnelles attractives sur de grandes marques, et y participer facilement, depuis le web, depuis leur Smartphone ou par courrier.

#### **d. Or Info – la Webradio de l'Or et des Devises**

Après le développement des applications mobiles et fidèle à son image de précurseur, CPoR Devises innove une fois encore en 2013 en créant OR Info, le 1<sup>er</sup> média audio sur le marché de l'or et des devises, accessible à tout public, 24/7 sur le site [cpordevises.com](http://cpordevises.com) ou dans sa version iPhone, iPad et Android.

Des podcasts sont disponibles sur les devises du monde, l'histoire de l'or et d'autres sujets libres d'écoute.

### **6. Partenariat durable avec ses clients**

En tant que société de services, Tessi évolue sur des marchés où la réputation, la confiance et la fiabilité des acteurs sont nécessaires pour perdurer. Au fil de ces 40 dernières années, Tessi a développé son savoir-faire et grandi avec ses clients, leur apportant des solutions adaptées à leurs besoins propres.

En France, ces partenariats clients, d'une durée moyenne de 10 ans (établissements bancaires, opérateurs de téléphonie, assurances, mutuelles...), permettent aujourd'hui à Tessi de collaborer avec de grandes entreprises qui lui restent fidèles, pour certaines depuis plus de 20 ans.

## **B. QUALITÉ ET FIABILITÉ**

### **1. Confidentialité et sécurité des données qui lui sont confiées**

*Périmètre Europe*

Tessi s'engage à une analyse sans concession des risques, grâce à une approche préventive des processus métiers et une politique de confidentialité et de sécurisation des données confiées. L'entreprise assure ainsi la sécurité des documents sensibles (documents financiers, contrats...) grâce aux innovations mises en œuvre par Tessi documents services (coffre-fort électronique, archivage à valeur probatoire...), ainsi que la sécurité des informations et bases de données marketing de Tessi customer marketing.

CPoR Devises de par son activité d'établissement bancaire est concerné directement dans ses relations avec ses clients particuliers (or), ainsi que dans le suivi de la réalisation des prestations rendues auprès des banques qui doivent être assurées du total respect de ces règles par ses prestataires.

Aux termes de l'article L. 612-1 du Code monétaire et financier, les établissements de crédit sont soumis à des règles strictes de protection de la clientèle, qui couvrent tout le processus de commercialisation des produits et services, depuis la publicité qui en est faite jusqu'au terme des contrats ainsi que des documents d'information pré-contractuelle ou promotionnels.

## a. Prestataire de Services Essentiels Externalisés (PSEE)

*Les prestataires de services essentiels externalisés*

*Les Prestataires de Services Essentiels Externalisés (PSEE) prennent en charge pour leurs clients (institutions bancaires, assurances...) des activités de traitements d'informations proches de leur cœur de métier ou susceptibles d'avoir un impact sur leurs clients. Elles sont soumises à une législation spécifique leur imposant sécurité maximale et continuité d'activité.*

### ➤ *Tessi documents services*

Tessi documents services se doit de respecter une politique de sécurité formalisée et conforme aux obligations sécuritaires de ses clients. À ce titre, la direction DOQC (Direction des Opérations Qualité et Conformité) de Tessi documents services effectue une veille réglementaire et s'attache à maintenir à jour les procédures et certifications qui attestent de la qualité, de la conformité et de l'environnement sécurisé des prestations sensibles qui lui sont confiées. Des audits clients sont très régulièrement pratiqués sur l'ensemble des sites de production afin de vérifier la conformité des engagements contractuels pris par Tessi, ainsi que les obligations réglementaires qui incombent aux PSEE.

De plus, Tessi documents services a entrepris d'identifier les menaces et le niveau d'exposition de ses activités, par une analyse de risques par approche processus. Chacun des risques identifiés fait ensuite l'objet d'actions de prévention définies et contrôlées en interne, par des auditeurs qualifiés.

### ➤ *CPoR Devises*

CPoR Devises intervient également comme Prestataire de Services Essentiels Externalisés dans son activité de traitement des opérations de change manuel de billets de banque étrangers pour le compte des organismes bancaires français. Ce rôle de prestataire a été étendu depuis 2012 au traitement des ordres d'achat et vente d'or d'investissement passés par les clients de ces banques.

Dans ce cadre, et sous la responsabilité de son service Contrôle interne et Conformité, CPoR Devises s'engage au respect le plus strict des règles de conformité qu'impose la législation : protection de la clientèle, sécurité des flux d'informations, confidentialité et respect des données personnelles nécessaires à l'accomplissement des prestations confiées, continuité d'activité.

Le règlement intérieur, la Charte déontologique et la Charte d'Usage du Système d'Information (refondue en 2014), rappellent à chaque collaborateur de CPoR Devises l'obligation de secret professionnel et l'exigence de préservation de la confidentialité du patrimoine informationnel de CPoR Devises.

## b. Centre de traitement de données hautement sécurisé

Le besoin d'hébergement est venu des banques qui souhaitaient trouver en Tessi un prestataire capable de gérer à la fois les problématiques d'infrastructure et de suivi des applications métiers. Depuis 2007, Tessi a donc construit une offre d'infogérance des logiciels édités par le Groupe en mode SaaS (Software as a Service) pour les propres besoins de ses centres de production et également pour ses clients grands comptes (banques, assurances, mutuelles...).

Pour toute nouvelle infrastructure, Tessi documents services déploie sur son système d'information, une architecture totalement sécurisée améliorant la performance, la fiabilité et la souplesse nécessaire et souhaitée par ses clients. Tous les points découlent directement de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI). Cette politique s'applique à toutes les entités et tout le personnel de la BU dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités.

Le site d'hébergement nominal, situé à Bordeaux, répond aux exigences de la classification de l'Uptime Institute des data centers Télécom en TIER III. Cette classification exige la redondance de l'ensemble des infrastructures électriques pour l'énergie (groupes électrogènes, TGBT, onduleurs) et la distribution de refroidissement (groupes froids, pompes).

Un seul circuit est actif et offre un taux de disponibilité de 99,98%.

Le site suit un planning de maintenance préventive de l'ensemble des composants actifs de distribution (vannes, disjoncteurs...), qui permet de ne jamais arrêter le data center pour des raisons de maintenance. L'objectif est d'alimenter les systèmes selon le principe du No-Break / zéro coupure.

Le site est considéré en exploitation 24h/24, 7j/7, 365 jours par an et ne doit subir aucune coupure d'exploitation quelle que soit la nature des travaux réalisés sur le site. Il répond donc aux normes actuelles de l'état de l'art en matière de continuité d'activité.

### c. Obligations liées à la CRD IV

CPoR Devises, agréé comme société financière depuis 1990, est devenu **établissement de crédit spécialisé** en application de l'article 34 de l'ordonnance du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement.

De ce fait, l'établissement est assujéti aux dispositions européennes liées au Règlement et à la Directive sur les exigences de fonds propres CRR/CRD IV, adoptés par le Conseil de l'Union européenne le 20 juin 2013 après le vote du Parlement européen. Les nouvelles règles entrées en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 déclinent les principes du Comité de Bâle (Bâle III) destinés à renforcer la résilience du secteur bancaire, en renforçant la qualité et la quantité du capital et en introduisant de nouveaux ratios de liquidité et de levier.

Le règlement CRR, d'application directe, concerne notamment les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et précise toutes les dispositions relatives aux normes de gestion et aux dispositions de transposition de la directive européenne CRD IV. Le reporting relatif aux normes de gestion est conforme aux standards techniques élaborés par l'Autorité bancaire européenne.

Pour compléter la transposition en droit français des volets gouvernance et contrôle interne de la Directive CRD IV, l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur bancaire et financier soumises au contrôle de l'ACPR se substitue au règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière n°97-02 qu'il abroge.

Les principales nouveautés apportées par le nouvel ensemble combiné « Arrêté du 3 novembre 2014 » et Code Monétaire et Financier en matière de gouvernance et de contrôle interne renforcent la solidité du dispositif de gouvernance qui reste cependant adapté à la nature, à l'échelle et à la complexité des risques inhérents au modèle d'entreprise et aux activités.

## 2. Maîtriser la qualité des services proposés

### *Périmètre Monde*

Une démarche qualité a été mise en place au sein du Groupe depuis plusieurs années, et de nombreuses activités sont certifiées ISO 9001 :

Domaines certifiés pour la BU CPoR Devises :

- les activités « devises » de CPoR Devises (France), (depuis 1997)

Domaines certifiés pour la BU Tessi documents services :

- 14 sites de production : activité de traitement sécurisé de documents et moyens de paiements, (depuis 2006),
- l'activité éditique de Tessi Editique (depuis 1998),
- les offres EDI bancaire SEPA et Gestion de l'Information légale de Tessi Informatique (depuis 2004),
- les filiales étrangères Graddo (depuis 2006), BIPIO (depuis 2009) et TUNIS DATA SERVICES (depuis 2015).

Les activités certifiées ISO 9001 couvrent ainsi plus de 40% des filiales du Groupe.

### **3. Intégrer les fournisseurs et sous-traitants sensibles à la démarche qualité et RSE**

#### *Périmètre Europe*

Un tiers des filiales Tessi, ainsi que la société Graddo, procède chaque année à une analyse de ses fournisseurs les plus sensibles.

La méthode utilisée pour les filiales françaises consiste à établir chaque année, la liste des fournisseurs à évaluer, soit par la criticité de leur activité, soit par le chiffre d'affaires qu'ils réalisent avec Tessi. Ces fournisseurs sont évalués par attribution de notes par les utilisateurs et acheteurs de chez Tessi, en fonction de plusieurs aspects : qualité de services, réactivité, SAV, prix, respect de l'environnement... Une grille de critères est créée, en fonction des activités des sous-traitants. Les sous-traitants dont la note finale ne reflète pas une satisfaction tolérable sont tenus de fournir à Tessi un plan de progrès et d'amélioration. Ils disposent d'un délai préalablement défini en commun accord, afin de mettre en place les actions correctives qui incombent à la mise en conformité de la prestation délivrée.

La méthode utilisée par la société Graddo consiste à analyser la qualité d'un fournisseur lors de chaque homologation. Graddo tient à jour également le pourcentage de fournisseurs qui sont eux même dotés d'un système de management QSE certifiés ISO 9001 et 14001.

De plus, CPoR Devises fait appel pour les besoins de son activité Or à deux fondeurs-affineurs suisses qui se sont engagés sur des politiques responsables relatives à l'origine des métaux précieux, en conformité avec le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsable en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (OECD Due Diligence Guidance for Responsible Supply Chains of Minerals from Conflict-Affected and High Risk Areas).

## **C. ENGAGEMENTS RSE**

### **1. Adhésion au Pacte Mondial**

#### *Périmètre Monde*

En 2010, Tessi a pris l'engagement auprès de ses partenaires et actionnaires, d'adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies. Ce projet a été mené par la direction développement durable, en collaboration avec la Secrétaire général du Groupe.

Un an plus tard, le 18 janvier 2011, l'adhésion du Groupe a été validée par le Secrétaire général des Nations Unies.

## 2. Charte interne Développement Durable

*Périmètre France*

Tessi a la volonté d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes, mis en œuvre par ses dirigeants et ses collaborateurs. Le Groupe affirme clairement son engagement éthique et environnemental, ainsi que sa responsabilité dans tous ses domaines d'activités.

La responsabilité de Tessi s'exerce vis-à-vis de ses actionnaires, de ses collaborateurs, de la société civile, de ses clients et de ses fournisseurs et associés.

Tessi a donc initié une politique de développement durable et a formalisé ses engagements au travers d'une charte basée sur la notion de RESPONSABLE.

Cette charte est téléchargeable sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.tessi.fr/tessi/developpement-durable>.

## 3. Charte éthique

*Périmètre France*

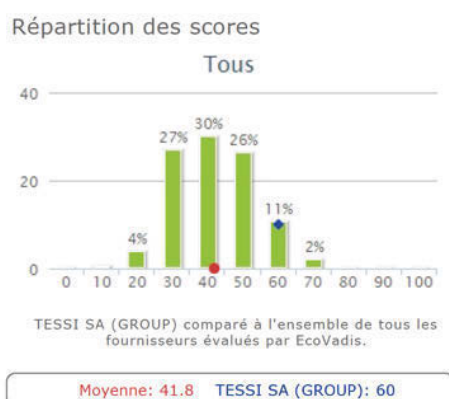
La charte éthique Tessi a pour but de formaliser des références communes essentielles afin que chaque collaborateur de Tessi puisse s'y référer et s'y conformer en toutes circonstances.

Ces règles ne sont pas exhaustives, mais Tessi compte sur le sens des responsabilités de chacun pour qu'elles constituent des repères utiles pour tous les collaborateurs de l'entreprise et l'ensemble des partenaires.

## 4. Démarche de notation EcoVadis

Tessi réalise son évaluation EcoVadis chaque année sur la base des données issues du rapport RSE sur des périmètres France, Europe ou Monde selon les items, afin d'avoir une photographie de sa performance RSE et une hiérarchisation des points d'amélioration. Cette démarche permet également de répondre à la demande de ses clients, de plus en plus nombreux à s'interroger sur les performances environnementales et sociales de leurs fournisseurs, par le biais d'un outil de communication unique.

La dernière notation a eu lieu début 2016 et Tessi a obtenu une note de 6,0/10 en progrès par rapport à la note de 5,6/10 obtenu début 2015, avec un statut « *confirmé silver* » obtenu grâce à son approche du management RSE.

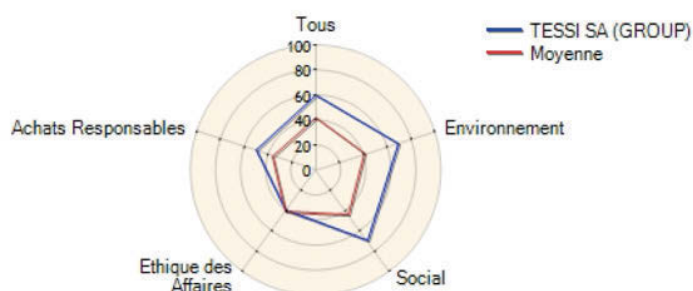




Cette note permet à Tessi de se situer dans le Top 13% de l'ensemble des entreprises évaluées par EcoVadis et le Top 12% des entreprises ayant des activités similaires, comme l'explique ci-dessous le benchmark réalisé par EcoVadis sur l'ensemble des entreprises :

- ✓ **Environnement:** TESSI SA (GROUP) se situe dans le **TOP 3 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- ✓ **Social:** TESSI SA (GROUP) se situe dans le **TOP 4 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- ✓ **Fournisseurs :** TESSI SA (GROUP) se situe dans le **TOP 26 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- ✓ **Global:** TESSI SA (GROUP) se situe dans le **TOP 12 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- ✓ **Global:** TESSI SA (GROUP) se situe dans le **TOP 13 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.

### Benchmark Tessi / Entreprises



Le statut « *confirmé silver* » est obtenu par des entreprises ayant des engagements précis sur les problématiques de RSE, qui peuvent inclure l'adhésion à des initiatives internationales, des preuves tangibles et un reporting publié. Tessi est donc considéré par EcoVadis comme étant en maîtrise des enjeux RSE auxquels le Groupe est confronté. Le statut silver s'obtient lorsque la note de l'entreprise dépasse 4,6.

## III. Tessi : une responsabilité sociale

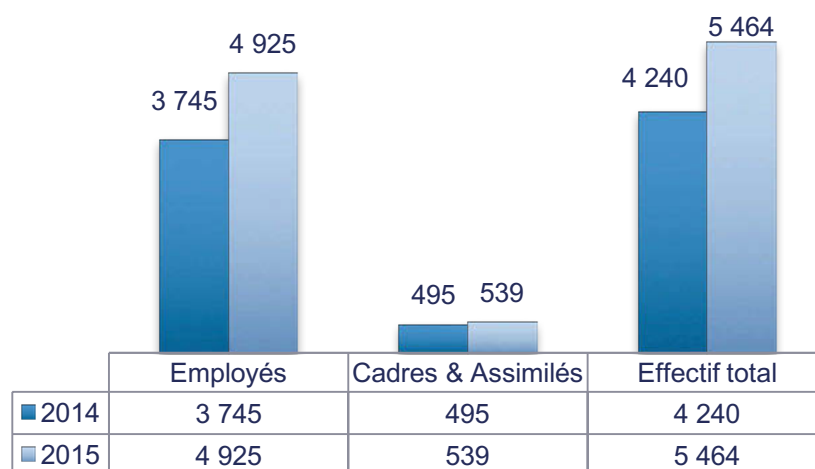
### A. LES ÉQUIPES

#### 1. Effectifs du Groupe

##### a. Effectif global du Groupe au 31/12/2015

L'effectif global du Groupe Tessi au 31/12/2014 s'élevait à 4 240 salariés (dont 3 081 en France et 719 pour Graddo) soit 3 745 salariés appartenaient à la catégorie des employés, 495 à celle des cadres et assimilés.

Au 31/12/2015, l'effectif global est de 5 464 salariés (dont 3 998 en France et 983 appartenant aux filiales européennes) soit 4 925 employés et 539 cadres et assimilés.



Périmètre Monde

L'augmentation des effectifs en 2015 s'explique par l'acquisition des nouvelles filiales Gdoc mais également par une augmentation conséquente des effectifs France du Groupe grâce au développement de l'activité call center en 2015.

### b. Effectif général moyen sur l'année 2015

On entend par effectif moyen, la moyenne des effectifs arrêtés en fin de mois pour les douze mois de l'année.

Périmètre Monde	2014	2015
Tessi documents services	3 764	4 416
CPoR Devises	132	133
Tessi customer marketing	202	201
<b>Total</b>	<b>4 098</b> (dont 1 127 à l'étranger)	<b>4 750</b> (dont 1 357 à l'étranger)

#### ➤ Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2014				2015			
	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total
Effectif général moyen	2 637	132	202	2 971	3 059	133	201	3 393
CDI	1 895	130	196	2 221	1 922	130	196	2 248
CDD	742	2	6	750	1 137	3	5	1 145
Cadres	363	53	76	492	400	54	79	533
Non Cadres	2 274	79	126	2 479	2 659	79	122	2 860
Femmes	1 843	67	133	2 043	958	67	130	1 155
Hommes	794	65	69	928	2 101	66	71	2 238

➤ *Focus sur le périmètre Europe (hors France)*

Périmètre Europe (hors France)	2014				2015			
	Espagne	Suisse	UK	Total	Espagne	Suisse	UK	Total
Effectif général moyen	648	-	-	648	861	21	11	893
CDI	162	-	-	162	179	20	11	210
CDD	486	-	-	486	682	1	0	683

### c. Nombre d'heures travaillées

Il s'agit de l'ensemble des heures travaillées pour les salariés en contrat horaire auquel il a été ajouté les salariés en forfait jour sur la base d'un horaire travaillé théorique de 8 heures par jour.

➤ *Focus sur le périmètre France*

Périmètre France	2014	2015
Tessi documents services	3 904 150	4 438 199
CPoR Devises	196 444	195 589
Tessi customer marketing	272 855	290 090
<b>Total</b>	<b>4 373 449</b>	<b>4 923 877</b>

➤ *Focus sur le périmètre Europe (hors France)*

Périmètre Europe (hors France)	2014	2015
Espagne	NC	1 445 486
Suisse	NC	37 303
Royaume-Uni	NC	16 692
<b>Total</b>	<b>NC</b>	<b>1 499 481</b>

### d. Répartition du temps de travail à fin d'année

➤ *Focus sur le périmètre France*

Périmètre France	2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Temps plein	1995	938	2933	2 487	1 206	3 693
Temps partiel	129	19	148	242	63	305
<b>Total</b>	<b>2124</b>	<b>957</b>	<b>3081</b>	<b>2 729</b>	<b>1 269</b>	<b>3 998</b>

➤ *Focus sur le périmètre Europe (hors France)*

<i>Périmètre Europe (hors France)</i>	2014				2015			
	Espagne	Suisse	UK	Total	Espagne	Suisse	UK	Total
Temps plein	NC	NC	NC	NC	928	21	8	957
Temps partiel	133	NC	NC	133	22	1	3	26
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>133</b>	<b>950</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>938</b>

## 2. Recrutement

### a. Nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée

En 2015, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée s'est élevé à 248 personnes, dont 183 employés et 65 cadres et assimilés.

<i>Périmètre France</i>	2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employés	61	25	86	117	66	183
Cadres & Assimilés	15	27	42	19	46	65
<b>Nombre d'embauches CDI</b>	<b>76</b>	<b>52</b>	<b>128</b>	<b>136</b>	<b>112</b>	<b>248</b>

### b. Nombre d'embauches en contrat à durée déterminée

En 2015, 3 505 salariés ont été recrutés en contrat à durée déterminée. Il s'agit toujours, en majorité, d'employés et de femmes.

<i>Périmètre France</i>	2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employés	1 673	689	2 362	2 429	1 066	3 495
Cadres & Assimilés	3	3	6	1	9	10
<b>Nombre d'embauches CDD</b>	<b>1 676</b>	<b>692</b>	<b>2 368</b>	<b>2 430</b>	<b>1 075</b>	<b>3 505</b>

### c. Nombre total d'embauches

En 2015, 4 000 salariés ont été recrutés. Il s'agit toujours, en majorité, d'employés et de femmes.

Cette donnée intègre en plus des CDD et CDI, les CDD étudiants, les contrats d'apprentissages et de professionnalisations, les contrats aidés et les stagiaires.

<i>Périmètre France</i>	2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employés	1 808	748	2 556	2 675	1 246	3 921
Cadres & Assimilés	20	32	52	20	59	79
<b>Effectif total</b>	<b>1 828</b>	<b>780</b>	<b>2 608</b>	<b>2 695</b>	<b>1 305</b>	<b>4 000</b>

### 3. Départs

Périmètre France	2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Licenciements pour cause économique	12	9	21	9	1	10
Licenciements pour autres causes	36	16	52	32	15	47
Départs à la retraite	24	8	32	13	3	16
Démissions	42	11	53	40	37	77
Fin de contrat à durée déterminée	1 262	563	1 825	1 400	633	2 033
Autres départs	356	152	508	597	306	903
<b>Total</b>	<b>1 732</b>	<b>759</b>	<b>2 491</b>	<b>2 091</b>	<b>995</b>	<b>3 086</b>

## B. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

### 1. Masse salariale et évolution des rémunérations

#### a. Masse salariale totale

##### ➤ Focus sur le périmètre France

Périmètre France	Masse salariale	Charges sociales
2014	85 282 481 €	32 161 995 €
2015	97 516 901 €	34 123 134 €

##### ➤ Focus sur le périmètre Europe (hors France)

Périmètre Europe (hors France)	Masse salariale	Charges sociales
2014	6 220 063 €	1 841 149 €
2015	15 576 712 €	4 183 630 €

##### ➤ Focus sur le périmètre Monde

Périmètre Monde	Masse salariale	Charges sociales
2014	93 269 811 €	34 076 571 €
2015	115 000 716 €	38 395 745 €

#### b. Évolution de la masse salariale

##### Périmètre Monde

La masse salariale de l'année 2015 représente 115 000 716 € soit une hausse de 23% par rapport à l'année 2014 (93 269 811 €)

Les charges sociales s'élèvent quant à elles à 38 395 745 €, soit une hausse de 13%, toujours par rapport à l'année 2014 (34 076 571 €).

Cette hausse s'explique par l'intégration en 2015, des données des sociétés Gdoc et Graddo (données annuelles), ainsi que par une hausse globale des effectifs sur l'ensemble du groupe Tessi, dû à une croissance d'activité.

## 2. Participation

En 2015, le montant de la réserve brute s'est élevé à 1 507 857 € pour une réserve nette de 1 387 228 €. Chaque bénéficiaire, 2 730 salariés au total, a bénéficié d'une part moyenne de 508 €

<i>Périmètre France</i>	2014	2015
Réserve brute	1 446 491 €	1 507 857 €
Réserve nette	1 330 772 €	1 387 228 €
Nombre de bénéficiaires	2 279	2 730
Part moyenne nette	584 €	508 €

## C. FORMATION ET VALORISATION DES TALENTS

### 1. Formation

#### a. Part de la masse salariale

L'entreprise a consacré en 2015 (ainsi qu'en 2014) 0,90% de sa masse salariale à la formation continue (hors CIF et contrats d'alternance), ce qui est conforme à l'obligation de dépenses imposée par la loi.

<i>Périmètre France</i>	2014	2015
Formation	0,90%	0,90%

Dans le cadre de ses plans de formation, les thèmes majeurs de l'année 2015 ont été les formations à la gestion des conflits, les sensibilisations aux risques psycho-sociaux et les formations gestes et postures.

#### b. Stagiaires

##### ➤ **Nombre d'heures de formation par catégorie de salariés** (hors CPF – compte personnel de formation - et contrats en alternance)

Le nombre total d'heures de formation en 2014 réellement effectuées était de 8 697. Il est de 12 002 heures en 2015.

<i>Périmètre France</i>	2014	2015
Employés	3 526	6 565
Agents de maîtrise	676	526
Cadres & Assimilés	4 495	4 911
<b>Total</b>	<b>8 697</b>	<b>12 002</b>

➤ **Nombre de stagiaires formés par catégorie professionnelle**  
(hors DIF et contrats en alternance) rapporté au nombre de salariés global

Il s'agit du nombre de stagiaires et d'heures de formation réellement effectuées sur l'année.

Le nombre total de stagiaires en formation en 2015 a été de 651, parmi lesquels les femmes sont plus représentées que les hommes.

	2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Périmètre France</i>						
Nombre total d'heures effectuées	4 591	4 106	8 697	7 466	4 536	12 002
Nombre de stagiaires	373	220	593	420	231	651
% de l'effectif moyen formé	17,56%	22,99%	19,25%	15,38%	18,20%	16,28%

## 2. Entretiens professionnels

*Périmètre France*

Le Groupe a mis en place les entretiens professionnels prévus par la loi du 2 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Ces entretiens qui doivent avoir lieu tous les deux ans visent à accompagner les salariés dans leurs perspectives d'évolution professionnelle et à identifier leurs besoins de formation. À ce titre, 1 159 entretiens ont été réalisés en 2015. Ces entretiens ont fait l'objet de synthèses et de comptes rendus individuels par société.

## 3. Mobilité et promotion interne

*Périmètre Monde*

Le Groupe Tessi s'attache à faire progresser ses équipes. Cette volonté s'exprime au quotidien par la valorisation des talents de chacun et la promotion interne.

C'est aussi la reconnaissance de la responsabilité de l'entreprise dans le développement des hommes.

La direction générale de Tessi est composée de 7 personnes, parmi lesquelles 2 personnes (1 homme et 1 femme) sont issues d'un parcours de promotion interne important, ayant commencé avec peu de responsabilité.

## D. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

### 1. Taux d'absentéisme

Cet indicateur tient compte uniquement des absences pour accident du travail, maladie, maladie professionnelle et absence injustifiée.

Sont comptabilisés les nombres de jours et d'heures d'absentéisme sur l'année, quelle que soit la date de survenue de la première absence.

➤ Focus sur le périmètre France

	2014			2015		
	Nombre de jours	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées	Nombre de jours	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées
<i>Périmètre France</i>						
Accident du travail	1 715	8 606	0,20%	1 637	8 343	0,17%
Maladie	44 877	225 875	5,16%	49 251	253 523	5,15%
Maladie professionnelle	1 391	6 734	0,15%	1 005	4 859	0,10%
Absence injustifiée	6 529	40 881	0,93%	9 684	61 905	1,26%
<b>Total</b>	<b>54 512</b>	<b>282 096</b>	<b>6,45%</b>	<b>61 577</b>	<b>328 630</b>	<b>6,67%</b>

➤ Focus sur le périmètre Europe (hors France)

	2014		2015	
	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées
<i>Périmètre Europe (hors France)</i>				
Espagne	NC	NC	52 113	3,61%
Suisse	NC	NC	148	0,40%
Royaume-Uni	NC	NC	190	1,14%
<b>Total</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>52 451</b>	<b>3,50%</b>

## 2. Condition d'hygiène et de sécurité

### a. Nombre d'accidents avec arrêts

Il s'agit uniquement des accidents du travail survenus dans l'année.

<i>Périmètre France</i>	2014	2015
Nombre d'accidents avec arrêts	43	52

<i>Périmètre Europe (hors France)</i>	2014	2015
Nombre d'accidents avec arrêts	NC	15

### b. Taux de fréquence des accidents du travail

<i>Périmètre France</i>	2014	2015
Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	9,83	10,56



<i>Périmètre Europe (hors France)</i>	2014	2015
Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	NC	10

### c. Taux de gravité des accidents du travail avec arrêts

<i>Périmètre France</i>	2014	2015
Nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail x 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	0,28	0,33

<i>Périmètre Europe (hors France)</i>	2014	2015
Nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail x 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	NC	0,07

## 3. Prévention de la pénibilité

### *Périmètre France*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Groupe s'est mis en conformité avec les nouvelles dispositions sur le compte personnel de prévention de la pénibilité. Ce compte prévoit la prise en compte de facteurs de pénibilité et l'acquisition de points cumulés (1 point par trimestre d'exposition). Ainsi, les salariés exposés pendant une année complète à un seul facteur de pénibilité obtiennent 4 points et ceux exposés à plusieurs facteurs 8 points.

Le compte, plafonné à 100 points sur l'ensemble de la carrière, ouvre droit à :

- une action de formation professionnelle en vue d'accéder à un emploi qui ne serait pas ou moins exposé (1 point acquis ouvre droit à 25 heures de formation),
- un passage à temps partiel sans baisse de rémunération (10 points acquis correspondent à 1 trimestre à mi-temps),
- un départ anticipé à la retraite (10 points acquis correspondent à 1 trimestre de droits à la retraite).

Les 20 premiers points obtenus sur le compte sont réservés à la formation professionnelle.

Les 4 facteurs de pénibilité entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont :

- le travail de nuit qui se caractérise par au moins 1h de travail entre minuit et 5h, au minimum 120 nuits par an,
- le travail en équipes successives alternantes soit au moins 1h de travail entre minuit et 5h, au minimum 50 nuits par an,
- le travail répétitif à savoir plus de 15 actions techniques pour un temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes, ou plus de 30 actions techniques par minute, au minimum 900 heures par an,
- le travail en milieu hyperbare, en hautes pressions.

## 4. Accord ou plan d'action relatif à l'égalité professionnelle

*Périmètre France*

En application de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites et ses décrets d'application, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent être couvertes par un accord ou un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. À ce titre, le Groupe Tessi a adopté principalement les mesures suivantes :

- entretien de retour de congé de maternité ou de congé parental d'éducation (38 entretiens ont été réalisés en 2015),
- formation des Responsables aux dispositions relatives à l'égalité professionnelle (46 responsables ont été formés aux dispositions légales et conventionnelles sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes).

## 5. Plans d'actions de prévention des risques psycho sociaux et des troubles musculo squelettiques.

*Périmètre France*

En 2015, Tessi a mis en place dans certaines filiales des plans d'actions de prévention des risques psycho-sociaux. À cet effet, Tessi a fait passer des questionnaires sur les risques psycho-sociaux et le bien-être au travail. Sur deux filiales en particulier, des sociétés spécialisées dans ce domaine sont intervenues pour des diagnostics plus approfondis. Ces enquêtes ont permis de faire un état des lieux et de mettre en place des actions de prévention adaptées au contexte dans les domaines organisationnels et/ou managériaux.

Tessi a décidé par ailleurs de mettre en place un programme de prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) au sein de 2 filiales, programme qui consiste à identifier et à prévenir les risques liés aux gestes répétitifs.

## 6. Volume horaire de travail de nuit

*Périmètre France*

Sur 2014, 49 780 heures de travail de nuit ont été effectuées.  
Sur 2015, 55 407 heures de travail de nuit ont été effectuées.

L'évolution de cet indicateur est liée aux contraintes de production imposées par nos clients.

*Périmètre Europe (hors France)*

Sur 2015, 8 794 heures de travail de nuit ont été effectuées.

## 7. Dialogue social

*Périmètre France*

### a. Nombre d'accords signés

En 2015, 8 accords ont été signés dans les entreprises de plus de 50 salariés pour 12 en 2014 et 24 en 2013, soit 516 nouveaux salariés concernés.

À fin 2015, 3 291 salariés sont donc concernés par des accords.

## b. Institutions Représentatives du Personnel (IRP)

Dans les entreprises d'au moins 11 salariés, des **délégués du personnel (DP)** sont mis en place par voie d'élection (sauf carence de candidature).

Au sein du Groupe Tessi, **70%** des salariés sont couverts par des DP.

Dans les entreprises de 50 salariés et plus, un **comité d'entreprise (CE)** composé de représentants élus est mis en place par voie d'élection (sauf carence de candidature).

Au sein du Groupe Tessi, **65%** des salariés sont couverts par un CE.

Dans les entreprises de 50 salariés et plus, un **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)** composé de représentants élus est mis en place par voie de désignation (en cas de carence de candidature les DP assurent le rôle et les missions du CHSCT).

Au sein du Groupe Tessi, **70%** des salariés sont couverts par un CHSCT.

Dans les entreprises de moins de 200 salariés, l'employeur peut décider la mise en place d'une **délégation unique de représentation du personnel**. Celle-ci réunit les attributions des délégués du personnel et du comité d'entreprise au sein d'une même délégation élue, en confiant les missions du comité d'entreprise aux délégués du personnel.

Au sein du Groupe Tessi, **12%** des salariés sont couverts par une DUP.

**Cela représente donc au total, 85,4% des salariés du Groupe Tessi qui sont représentés par une IRP.**

## c. Taux de participation aux élections des DP

Ces élections ont lieu tous les 4 ans.

	2013	2014	2015
Nombre de sociétés concernées	9 sur 44	14 sur 37	9 sur 35

Cet indicateur ne tient compte que des sociétés concernées par une élection des DP au titre de chaque année.

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	26	17	65,38%	557	237	42,55%
2014	42	12	28,57%	435	286	65,75%
2015	25	14	56,00%	320	161	50,-31%

## d. Taux de participation aux élections des membres du CE

Ces élections ont lieu tous les 4 ans.

	2013	2014	2015
Nombre de sociétés concernées	2 sur 13	4 sur 14	5 sur 15

Cet indicateur ne tient compte que des sociétés concernées par une élection de CE au titre de chaque année.

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	29	16	55,17%	676	308	45,56%
2014	20	12	60,00%	326	204	62,58%
2015	82	63	77,00%	190	138	72,63%

#### e. Taux de participation aux élections des DUP

Ces élections ont lieu tous les 4 ans.

	2013	2014	2015
Nombre de sociétés concernées	1 société sur 6	2 sociétés sur 5	2 sociétés sur 6

Cet indicateur ne tient compte que des sociétés concernées par une élection des DUP au titre de chaque année.

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	70	59	84,29%	19	16	84,21%
2014	8	6	75,00%	167	109	65,27%
2015	13	5	38,46%	32	17	53,13%

#### f. Taux de participation aux élections tout IRP

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	125	92	73,60%	1 252	561	44,81%
2014	70	30	42,86%	928	599	64,55%
2015	120	82	68,33%	542	316	58,30%

## IV. Tessi : une responsabilité éthique et civique

### A. RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE

La responsabilité éthique de Tessi se traduit essentiellement par son offre de services, ainsi que par les exigences qui incombent à son secteur d'activité (entre autre le secteur bancaire).

Parmi les services proposés, l'activité bancaire de CPOr Devises ainsi que les activités de Tessi documents services pour le compte des établissements bancaires ont conduit Tessi à développer des offres permettant aux banques d'être plus efficaces dans la lutte contre la fraude et le blanchiment.

## 1. Offre de produits pour détection de fraude et blanchiment à destination des établissements bancaires

*Périmètre Monde*

### ➤ *Le module BOS CONTROL*

La filière éditeur/intégrateur de solution de Tessi documents services a développé un module de gestion des mentions obligatoires et des contrôles réglementaires des chèques, afin d'aider les back-offices (audit, inspection...) dans leurs tâches quotidiennes : BOS CONTROL.

Ce module, faisant parti de la suite logiciel BOS MANAGER, permet de filtrer et de gérer a priori (avant crédit) ou a posteriori (après crédit) les remises et/ou les chèques en fonction des critères définis par le client :

- seuils de montants remise ou chèque,
- liste de chèques signalés par la Banque de France,
- liste de comptes sous surveillance,
- liste de comptes récemment créés,
- liste d'établissements bancaires.

Il a été conçu pour :

- systématiser les contrôles à effectuer en fonction des profils (risques bancaires, lutte contre la fraude...),
- disposer d'un produit suffisamment paramétrable pour s'adapter aux évolutions des contrôles à mettre en place,
- disposer d'un outil permettant de gérer des niveaux d'habilitation afin d'orienter les décisions vers des utilisateurs de niveaux différents,
- garantir la traçabilité de toutes les actions entreprises de manière à restituer toutes les informations sur les contrôles effectués.

### ➤ *Contrôles renforcés au sein des applications EDI*

Durant l'été 2015, de nombreuses banques ont fait l'objet de tentatives de fraude qui consistaient principalement en des virements sur des comptes étrangers en utilisant l'accès et les comptes d'un client de la banque.

Ces attaques passaient par l'infection du poste de l'entreprise cliente de la banque en utilisant des techniques de « phishing » pour convaincre l'utilisateur d'installer un malware sur son poste. Tessi a été consulté afin d'aider les banques clientes à répondre à ces problématiques.

Un premier niveau de réponse a été une mise à jour urgente de la configuration du logiciel Tessi EDI afin de bloquer les émissions de virements vers certains pays suite aux fraudes constatées.

Un deuxième niveau complémentaire a été réalisé, en tant qu'éditeur, pour mettre en place des évolutions fonctionnelles sur le produit Tessi EDI.

Tessi a mis en œuvre des contrôles renforcés au sein de son application, sur les comptes destinataires, afin d'identifier les comptes frauduleux et de renforcer l'authentification des clients (en utilisant des dispositifs d'authentification forte).

## 2. Dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

### *Périmètre Monde*

CPoR Devises, en réponse à ses obligations d'établissement de crédit, a développé un dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Son engagement s'exprime dans la Politique Anti-blanchiment adoptée par le Directoire, dont la mise en application fait l'objet d'un contrôle interne permanent, de l'audit par le service de contrôle périodique de CPoR Devises, de la supervision des services du Crédit Agricole SA au titre d'actionnaire de référence, enfin du contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

### ➤ *Les risques*

Dans le cadre de ses activités, CPOR Devises se trouve exposé à différents risques de sécurité financière tels que :

- l'achat de valeurs d'origine frauduleuse,
- la réception de fonds issus d'activités illicites,
- la réception ou le transfert de fonds passibles d'embargo,
- l'implication dans un processus d'évasion fiscale,
- la participation involontaire à des opérations de financement d'activités terroristes.

En fonction de cette classification, une cartographie des risques a été élaborée par le Comité Anti-blanchiment. La procédure de classification a été diffusée à tous les collaborateurs de la société, et demeure disponible en ligne sur l'Intranet. Des communications spécifiques ont été présentées en comité de pilotage et lors des formations internes dispensées au personnel concerné.

La classification des risques adoptée est un outil dynamique qui ne se réfère à aucune donnée quantitative telle que montants ou nombre d'opérations, mais à des caractéristiques telles que :

- le type de client (établissement de crédit, changeur manuel ou intermédiaire financier agréé par un régulateur, société du secteur marchand non financier, client occasionnel,
- le pays d'établissement du client et son appréciation en matière de LCB-FT portée par le GAFI, l'ONU ou l'Union européenne.

### ➤ *La connaissance client*

L'ensemble du dispositif s'appuie sur le pilier que constitue la connaissance du client (KYC), de son contexte économique et de ses ayants droit (dits bénéficiaires effectifs).

Les fichiers des représentants légaux et bénéficiaires effectifs de notre portefeuille clients sont rapprochés tous les jours des listes d'embargo et de gel des avoirs arrêtées par l'OFAC, l'UE et l'état français. Le service de contrôle permanent de la conformité examine chaque semaine le rapport des noms en alerte.

Ces mêmes fichiers sont aussi rapprochés des listes internationales de Personnalités Politiquement Exposées (PPE) qui font l'objet de mesures de vigilance renforcées.

Par ailleurs, une interrogation en ligne des listes de sanctions est accessible à tous et utilisée lors des entrées en relation et lors des opérations avec un client occasionnel.

➤ *La vigilance constante et l'examen des opérations*

Un outil logiciel spécifique (SIRON) analyse au quotidien l'ensemble des opérations enregistrées, et génère des alertes sur les opérations atypiques ou pouvant présenter un risque particulier. Ces alertes sont traitées par les responsables LCB-FT des activités Devises et Or, qui examinent les justifications économiques des opérations et leur cohérence par rapport à la connaissance qu'ils ont du client, de son contexte économique et de ses opérations habituelles.

Si le doute subsiste, une déclaration de soupçon est adressée aux services de TRACFIN (cellule française de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme).

➤ *La formation du personnel*

L'ensemble des personnels de CPoR Devises a été sensibilisé au risque LCB-FT. Les personnels plus spécifiquement concernés (membres du Comité LCB-FT, cambistes, guichetiers, commerciaux, collaborateurs du pôle règlement) reçoivent des formations régulières en externe ou en interne.

Par exemple, en 2015, 66h de formation ont été dispensées à 10 personnes par des organismes externes et 80h de sensibilisation ont été dispensées à 40 personnes par TRACFIN.

Concernant les nouveaux arrivants, stagiaires et personnels temporaires, un didacticiel de sensibilisation est disponible sur l'intranet et leur permet de recevoir une sensibilisation à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

L'ensemble du corpus procédural dédié à la LCB-FT, actualisé chaque année, est accessible à tous sur l'intranet.

De plus dans un environnement réglementaire en constante évolution, certaines formations diplômantes constituent un point fort en matière de gestion des compétences et maintien de l'employabilité du personnel au sein de CPoR Devises :

Titre visé	Nombre	Obtention
Certificat de comptabilité bancaire	1	Oui
CEPC – Expert métiers conformité	1	Oui
Mastère spécialisée en sénior management bancaire	1	En cours
AMF Certification professionnelle	1	En cours

Enfin, au-delà des formations à la sécurité/sûreté dispensées aux personnels de caisse, le Responsable Sûreté-Sécurité de CPoR Devises a conduit en interne une action de sensibilisation du personnel administratif à la sécurité/sûreté et aux escroqueries pouvant viser l'entreprise :

- **sensibilisation aux malversations financières** de type « escroquerie au président » ou « fausse facturation avec usurpation d'identité d'un fournisseur » :
  - nombre de personnes concernées : 11
  - personnel concerné : comptabilité, back office, contrôle interne.
  - durée : 1h30
- **sensibilisation à la sécurité et la sûreté** (définitions et principes fondamentaux, aperçu des nouvelles formes de criminalité visant les entreprises) :
  - nombre de personnes ayant suivi la formation : 47
  - personnes concernées : personnel administratif et fonctions supports
  - durée : 1 heure

### 3. Contrôle de conformité fournisseurs

#### *Périmètre France*

Dès lors qu'une commande dépasse les 6 000 € TTC ou que la totalité des commandes annuelles atteint ce montant, la conformité du fournisseur doit être contrôlée.

En effet, conformément au Code du Travail, tout fournisseur a le devoir de fournir un certain nombre de documents obligatoires :

- attestation URSSAF de vigilance : tous les 6 mois,
- liste nominative des salariés de nationalité étrangère soumis à autorisation de travail (donc hors Union Européenne) : tous les 6 mois,
- assurance Responsabilité Civile : tous les ans.

Pour les fournisseurs considérés PSEE au titre du CRBF 97-02, il est également obligatoire qu'ils puissent nous fournir annuellement les pièces suivantes :

- Plan de Continuité d'Activité (PCA),
- compte-rendu d'exercice PCA,
- liasse fiscale permettant d'attester de sa santé financière.

À cet effet, une plate-forme de gestion des fournisseurs **e-attestations** administrée par le service comptabilité fournisseur permet de s'assurer de la conformité du fournisseur avant la commande et de générer des alertes automatiques aux fournisseurs en cas de dossier incomplet et durant toute la relation contractuelle.

### 4. Respect des droits de l'homme dans les filiales à l'étranger

#### *Périmètre Monde*

Dans ses filiales à l'étranger, comme dans ses filiales françaises, Tessi s'engage à respecter :

- les obligations administratives, sociales et fiscales prévues par la législation française, ou celles du pays où le Groupe est implanté,
- la Déclaration Universelle des droits de l'homme,
- la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant,
- les conventions de l'Organisation Internationale du Travail auxquelles la France, l'Espagne, l'île Maurice, la Tunisie et le Vietnam adhèrent,
- les directives de l'OCDE auxquelles la France adhère,
- les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Tessi s'engage en particulier à respecter les obligations suivantes :

- ne recourir à aucune main d'œuvre infantile (- de 15 ans) ou forcée,
- ne pratiquer aucune discrimination en matière d'embauche et de gestion du personnel,
- ne recourir à aucune coercition mentale ou physique, ni punition corporelle en matière de discipline,
- respecter la législation en vigueur en matière de gestion des horaires de travail, rémunération, formation, droit syndical, hygiène et sécurité,
- faire respecter à ses fournisseurs et sous-traitants les obligations énoncées ci-dessus.

Tessi s'engage, au minimum, à respecter la législation française concernant la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.



## 5. Lutte anti-corruption

*Périmètre France*

Au travers de sa charte éthique, Tessi demande à chaque salarié de ne faire preuve d'aucun acte de corruption.

### ➤ *Extrait de la charte éthique de Tessi*

« VIII - Conflits d'intérêt

*Chaque collaborateur de Tessi doit éviter toute situation de conflit entre les intérêts de la société et son intérêt personnel ou celui de ses proches.*

*En particulier, chaque membre du personnel s'interdit toute prise d'intérêt chez un fournisseur ou un client, sauf si elle est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées. »*

## B. RESPONSABILITÉ CIVIQUE

### 1. Sous-traitance socialement responsable

*Périmètre France*

En accord avec ses clients, Tessi peut parfois faire appel à de la sous-traitance, en cas de surcroît d'activité.

Depuis quelques années, Tessi essaie de privilégier une sous-traitance civique et pérenne avec plusieurs établissements : CAT, ESAT, APF...

En 2015, le montant total des commandes passées par les différentes filiales de Tessi, auprès de ces établissements s'est élevé à 263 286 € HT, supérieur au montant de 251 006 € HT en 2014.

Tessi documents services fait également appel à de la sous-traitance partielle, dans le cadre de ses activités de saisie de chèques.

### ➤ *Partenariat avec l'Association des Paralysés de France*

Depuis plus de 5 ans, Tessi documents services a mis en place un partenariat avec l'APF de Vannes, ainsi que l'APF de Quimper. Ce partenariat permet à Tessi documents services de confier un pourcentage de son activité de saisie des chèques bancaires à l'Association des Paralysés de France. En 2013, ce partenariat s'est développé avec 2 établissements bancaires supplémentaires et a permis à l'APF d'augmenter de 91% son chiffre d'affaires. En 2015, avec un périmètre de sous-traitance augmentant toujours, le chiffre d'affaires réalisé par les APF est de 663 700 € HT, facturé directement à Tessi ou directement à ses clients établissements bancaires (pour 565 000 € HT en 2014, soit une nouvelle augmentation de plus de 17% cette année).

### ➤ *L'expérience du site de Longjumeau*

Le traitement logistique de plis revenus en PND (Plis Non Distribués) est sous-traité pour partie à un ESAT depuis plusieurs années.

Au démarrage, la prestation était réalisée dans les locaux du prestataire. Tessi confiait une partie des plis revenus en PND pour faire l'objet d'un tri physique suivant le format de l'enveloppe ou le nom du client mentionné sur l'enveloppe. Une fois ce tri réalisé, le traitement par l'ESAT était effectué sur les



outils mis à disposition par Tessi dans leurs locaux. Ils flashaient les codes barres et faisaient ainsi remonter le fichier vers Tessi pour information de ses clients.

Pour notamment des raisons de respect des délais, cette prestation est désormais effectuée par une équipe mise en poste par l'ESAT, dans un espace dédié de l'atelier de mise sous pli de Tessi Éditique. Chaque semaine, un responsable de l'ESAT visite cette cellule pour s'assurer du bon déroulement de la prestation.

## 2. Tessi partenaire d'associations par le biais du sport

### *Périmètre France*

Le 18 avril 2015 s'est tenue la 1<sup>ère</sup> édition du marathon de Bordeaux Métropole dit « Marathon de la lune ». Cette première édition, qui joue la carte de l'originalité en se courant de nuit, a été un gros succès en terme d'affluence avec 16 000 participants.

Plusieurs distances ont été programmées : Marathon, Marathon en duo, semi-marathon et marathon relais (équipe de quatre personnes). Sur ces distances, un challenge Entreprise a été mis en place.

C'est dans ce cadre qu'est née l'idée de créer des équipes Tessi pour participer à ce challenge. Un appel à volontaires a été fait et 22 personnes des équipes production et technologies ont répondu présent à l'appel, permettant de constituer 4 relais de 4 personnes, 5 semi-marathoniens et 1 marathonien avec plus de 331 kilomètres parcourus.

Tessi a été partie prenante de cette aventure en participant financièrement aux inscriptions et en soutenant avec plaisir ses collaborateurs qui ont porté haut le dossard Tessi dans Bordeaux et les châteaux viticoles traversés en permettant un entraînement hebdomadaire sur des horaires agencés le jeudi en soirée.

Tessi souhaite renouveler cette expérience en 2016 avec pour objectifs :

- encourager la pratique d'un sport de façon régulière,
- mettre en place un « partenariat » avec une action humanitaire (courir avec un dossard à l'effigie d'une association caritative),
- étendre la participation à un maximum de collaborateurs Tessi, toutes entités confondues : une façon originale de mettre en œuvre la synergie entreprise.

## 3. Tessi, partenaire des grandes écoles via la création de Tessi lab

### *Périmètre France*

Tessi lab est la structure interne de prospective, veille, recherche et développement du Groupe Tessi.

Tessi lab a été créée en février 2014, avec un double objectif :

- devenir le pôle d'innovation de Tessi,
- être le point d'entrée pour les étudiants de grandes écoles.

En 2015, 3 élèves de l'ENSIMAG ont, dans le cadre de leur stage 3A, développé tessi lab document reader, une solution de captation et d'analyse sémantique d'informations contenues dans des tickets de caisses.

De juin à septembre, 2 étudiants de 2<sup>e</sup> année sont venus compléter l'équipe dans le développement de cette solution.

Début octobre, Tessi lab a recruté en CDI 2 des élèves ingénieurs ayant développé tessi lab document reader.



Fort de ces expériences réussies, Tessi lab propose 3 nouveaux sujets de stages aux élèves 2A et 3 nouveaux sujets aux élèves de 3A de l'ENSIMAG.

#### **4. Mécénat**

Sur l'année 2015, le cumul des dons réalisés par le Groupe Tessi à diverses associations s'élève à 8 100€ HT.

#### **5. Politique d'installation dans les nouveaux bâtiments**

##### *Périmètre France*

Depuis quelques années, Tessi renforce son implantation dans plusieurs régions de France en investissant durablement dans de nouveaux bâtiments.

En 2009 et 2010, Tessi a décidé de positionner un centre industriel de 1950 m<sup>2</sup> à Roubaix, ainsi qu'un de 2500 m<sup>2</sup> à Lyon.

En moins de 3 ans, le centre de Roubaix a permis la création d'une centaine d'emplois sur la région Nord Pas de Calais.

En mars 2014, un nouveau centre Tessi documents services a été inauguré à Bordeaux. Celui-ci regroupe 2 sites jusqu'alors répartis entre le centre et la périphérie Bordelaise, et marque ainsi le souhait de Tessi de s'implanter durablement dans la région Aquitaine.

Il s'étend sur 3 000 m<sup>2</sup> et peut accueillir environ 200 personnes, dont une centaine affectée aux tâches de traitement de production (traitement de documents et traitement de chèques) et l'autre centaine appartenant à Tessi Technologies, la filiale éditeur et intégrateur de solutions de la BU Tessi documents services.

En 2015, Tessi a décidé de regrouper 2 centres de production distants, anciennement basés à Nanterre, au sein d'un même bâtiment. Ce nouveau site a été entièrement réaménagé selon les nouvelles règles d'optimisation des centres.

D'une superficie de 3 800 m<sup>2</sup> et regroupant plus de 400 personnes, ce centre ouvert 20h/24h est désormais le plus grand centre de traitement de documents de Tessi documents services.

À travers la construction de ces nouveaux bâtiments, Tessi entend ainsi optimiser et mutualiser certains coûts fixes liés à la location de différents locaux, mais s'inscrit également dans une démarche plus générale d'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques. En effet, lors de ces différents projets, Tessi a veillé à ce que ces bâtiments répondent aux nouvelles normes BCE et a fait intervenir un ergonome pour la recherche d'une organisation optimale de l'espace. Chacun de ces sites a été implanté près des transports en commun afin de minimiser l'utilisation des véhicules personnels. Pour permettre une accessibilité optimale, ces bâtiments ont été conçus en respectant les dernières normes relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées. Enfin, le regroupement de plusieurs filiales sur un même site a permis de minimiser les déplacements du personnel et de sécuriser la production en évitant le croisement des flux.

## C. PRINCIPES DE NON-DISCRIMINATION

### 1. Méthode de recrutement

*Périmètre France*

Le Groupe Tessi s'engage à ne pratiquer aucune discrimination, qu'elle soit d'origine sociale, ethnique, culturelle ou médicale (sauf en cas d'inaptitude constatée par le médecin). À ce titre, le Groupe n'écarte donc aucune personne d'une procédure de recrutement.

Tout en respectant ce principe fondamental, le Groupe Tessi se dote de ressources humaines compétentes afin d'offrir des services de qualité.

Les équipes Tessi sont majoritairement composées de personnels employés en CDI (Contrat à Durée Indéterminée) et en CDD (Contrat à Durée Déterminée).

Tessi se donne les moyens de ses ambitions et tend vers une mixité professionnelle accrue tant au niveau des non-cadres que des cadres.

L'essentiel du sourcing se fait via Pôle Emploi s'agissant des emplois non cadres et via APEC pour les cadres. D'autres types de sourcing peuvent également être utilisés : cooptation, partenariat avec des écoles, autres job board...

Les candidatures sont ensuite étudiées pour évaluer l'adéquation entre le profil, le parcours et les besoins du poste.

Si les méthodes de recrutements classiques demeurent, le Groupe Tessi a émis le souhait de voir évoluer ses méthodes en vue de favoriser encore la mixité professionnelle en partenariat notamment avec Pôle Emploi, en ayant recourt, par exemple, à l'EMPTR (l'évaluation en milieu de travail préalable au recrutement qui permet de tester un candidat en situation réelle de travail) ou à la MRS (méthode de recrutement sur la base de tests sans CV).

Depuis 2012, Tessi a également mis en place un partenariat avec plusieurs organismes en vue de favoriser l'insertion professionnelle : CAP emploi (qui favorise l'emploi de personnes handicapées), ESAT, école de la seconde chance, missions locales...

### 2. Insertion professionnelle et secteur adapté

*Périmètre France*

Une attention particulière est portée sur l'insertion des travailleurs handicapés.

En 2015, le nombre de salariés handicapés au sein des effectifs France du Groupe s'élève à 157 salariés.

L'insertion des personnes handicapées est un volet important de la politique Ressources Humaines de Tessi avec comme principaux axes : sensibiliser, recruter, former et accompagner nos collaborateurs et futurs collaborateurs reconnus travailleurs handicapés.

Tessi s'est notamment engagé sur les principes suivants :

- aucun collaborateur présent dans la structure ne pourra faire l'objet de discrimination du fait de son handicap, tant dans son évolution professionnelle, que dans son accès à la formation,
- l'ensemble des postes existants au sein du Groupe est accessible aux travailleurs handicapés, sous condition que les restrictions à l'emploi formulées par le médecin du travail soient compatibles avec les exigences du poste à pourvoir,

- toutes les mesures seront prises pour accompagner au mieux et maintenir dans l'emploi un collaborateur reconnu travailleur handicapé, ou en cours de reconnaissance, se trouvant en situation de difficulté professionnelle pour raison de santé suite à un accident du travail, de trajet, une maladie professionnelle, un accident de la vie, ou une maladie invalidante,
- l'ensemble des acteurs sera mobilisé pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés : direction, managers, équipes Ressources Humaines, travailleurs handicapés, collègues de travail, représentants du personnel, médecins du travail,
- toutes les pistes d'actions possibles, seront envisagées pour le recrutement, l'intégration, et le maintien dans l'emploi du collaborateur.

### **3. Insertion de travailleurs en difficulté**

#### *Périmètre France*

Dans le cadre de contrats aidés ou non, le Groupe Tessi s'engage à favoriser l'insertion des personnes en difficulté sur le marché du travail. L'accent est mis notamment sur les contrats aidés.

Quel que soit le type de contrat et l'âge, Tessi emploie de manière régulière et depuis toujours, des collaborateurs peu ou pas qualifiés qui sont formés aux métiers Tessi.

### **4. Répartition hommes/femmes au sein de Tessi**

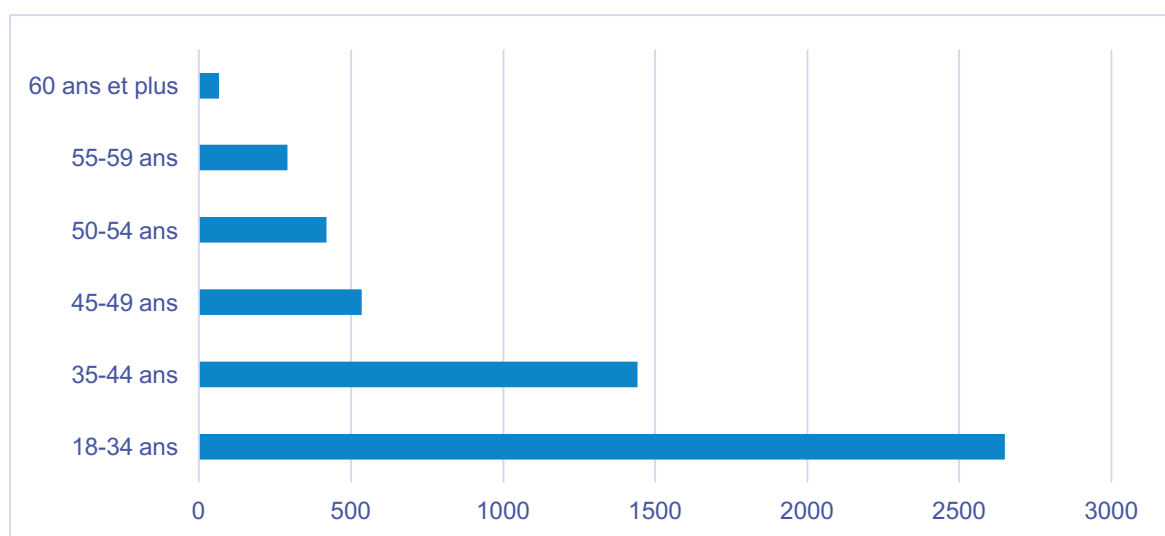
Quelques chiffres tendent à prouver qu'au sein de Tessi aucune discrimination n'est pratiquée en matière d'égalité professionnelle homme/femme :

- au niveau de la gouvernance, il y a 7 administrateurs composant le Conseil d'Administration de Tessi SA et parmi eux, 2 femmes,
- au niveau des directions générales, sur les 3 Business Units du Groupe, 2 sont dirigées par des femmes,
- 43% des membres du COMEX sont des femmes.

#### ➤ *Focus sur le périmètre France*

- 35% des postes de direction sont occupés par des femmes,
- 36% des cadres et assimilés sont des femmes.

## 5. Pyramide des âges



*Périmètre Monde*

On constate que la tranche d'âge la plus représentée parmi les employés de Tessi est celle des travailleurs de 18-34 ans, actuellement la plus touchée par le chômage en France.

L'âge moyen des salariés dans le Groupe Tessi en 2015 est de 36,5 ans et reste très constant sur ces dernières années.

## 6. Bilan des accords ou plans d'actions contrat de génération

*Périmètre France*

La loi du 1<sup>er</sup> mars 2013 relative au contrat de génération a créé l'obligation de conclure un accord ou un plan d'action comportant des mesures et des objectifs chiffrés en faveur :

### ➤ *de l'insertion durable des jeunes dans l'emploi*

Tessi répond à cette obligation par l'embauche de jeunes, la mise en place d'un livret d'accueil, d'une formation d'intégration au poste de travail, de la désignation d'un référent, et d'un entretien d'intégration dans les 3 mois qui suivent l'embauche en CDI.

### ➤ *de l'emploi des salariés âgés*

Tessi répond à cette obligation par l'amélioration des conditions de travail, la prévention de la pénibilité et la mise en place de formations spécifiques.

### ➤ *de la transmission des savoirs et des compétences*

Tessi répond à cette obligation en appliquant la diversité des âges dans les équipes de travail.

En application de ces dispositions, de nouveaux accords ou plans d'actions ont été mis en place le 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour une durée de 3 ans et le bilan de la deuxième année (jusqu'au 31 décembre 2015) est :

- 45 embauches de jeunes de moins de 26 ans,
- 15 contrats en alternance,
- 215 entretiens de seconde partie de carrière,
- 156 formations PRAP (Prévention des Risques de l'Activité Physique).

## 7. Bilan des formations PRAP et entretiens seniors

Personnes concernées : les effectifs de plus de 45 ans.

<i>Périmètre France</i>	Entretien seconde partie de carrière	Formation PRAP
2010	186	357
2011	81	108
2012	127	47
2013	83	0
2014	196	275
2015	278	70
<b>Total</b>	<b>951</b>	<b>857</b>

Fin 2013, Tessi a décidé de mettre en place un support DVD intitulé « gestes et postures », spécifique aux exigences métier de la BU Tessi documents services, représentant 3 001 personnes en 2013.

Ce support a été utilisé sur les années 2014 et 2015 dans le cadre des formations PRAP dispensées.

## V. Tessi : une responsabilité environnementale

Depuis quelques années, Tessi s'est engagé dans une démarche environnementale.

L'analyse environnementale qui a été conduite a permis de fixer des objectifs prioritaires ainsi que des axes de progrès majeurs, dans le but de maîtriser les impacts sur l'environnement et d'en déduire les bonnes pratiques en faveur de l'environnement qui pourront être déployées dans d'autres sites.

La direction de Tessi s'engage, avec l'appui de la cellule développement durable, à respecter l'ensemble des exigences applicables à son activité, et à évaluer périodiquement l'efficacité de sa démarche environnementale en favorisant une dynamique d'amélioration continue.

Les axes de progrès de la politique environnementale de Tessi prennent en compte les aspects suivants :

- respect de la réglementation,
- amélioration continue des pratiques du Système de Management Environnemental,
- prévention de la pollution,
- économies d'énergie et de matières premières,
- amélioration de la gestion des déchets,
- sensibilisation du personnel.

### A. BILAN DES ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

*Périmètre France*

En 2012, afin d'affiner l'analyse environnementale et pour répondre aux exigences du Grenelle II, Tessi a procédé à son premier BEGES (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre).

Ce BEGES a été réactualisé fin 2014 et le sera à nouveau en 2016.

*Qu'est-ce qu'un BEGES ?*

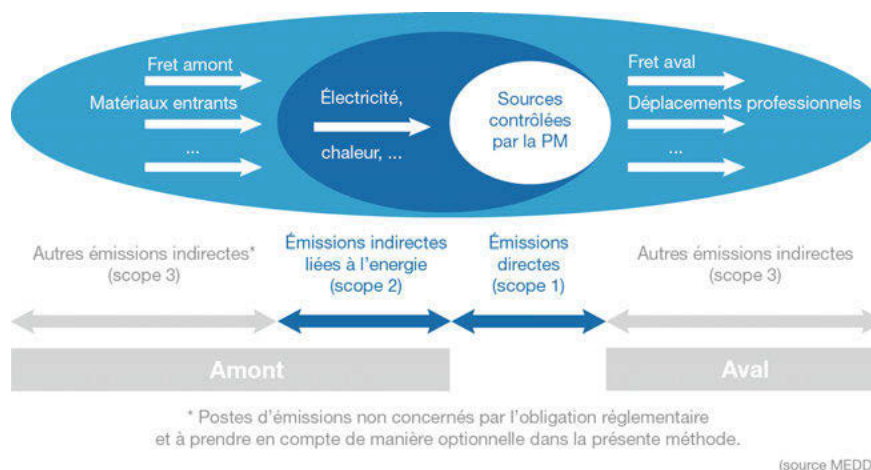
*Ce bilan permet de mesurer la contribution au changement climatique d'une organisation, en calculant les émissions de six gaz, dits gaz à effet de serre. Cette mesure ne s'effectue pas à l'aide de capteurs ou de sondes, comme on pourrait le faire pour la détection de monoxyde de carbone ou de particules fines, mais par estimation : il s'agit de quantifier des flux d'énergie ou de matière, et de les multiplier par des facteurs d'émissions issus d'une base de données administrée par l'ADEME nommée « Base Carbone ».*

*La double complexité du BEGES réside dans le fait que d'une part la collecte des données des flux physiques d'une organisation n'a souvent jamais été faite et que d'autre part, il n'existe pas toujours le facteur d'émission correspondant au flux mesuré.*

Ce document est disponible sur le site internet du Groupe Tessi et téléchargeable sous le lien suivant : <http://www.tessi.fr/tessi/developpement-durable>.

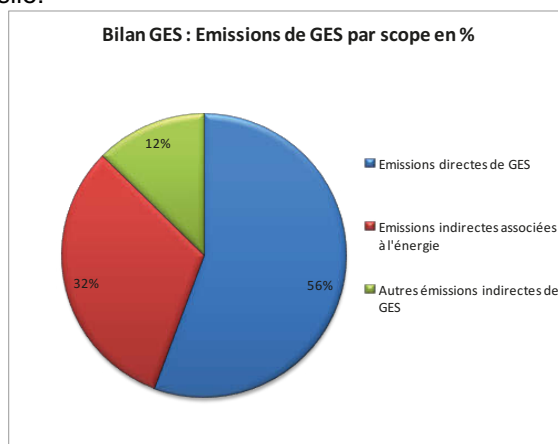
## 1. Émissions de GES par scope (en %)

Le diagramme ci-dessous illustre la répartition des postes d'émissions de gaz à effet de serre (GES).



Dans le cadre de son étude, Tessi n'a tenu compte que des données issues des postes d'émissions concernés par l'obligation réglementaire.

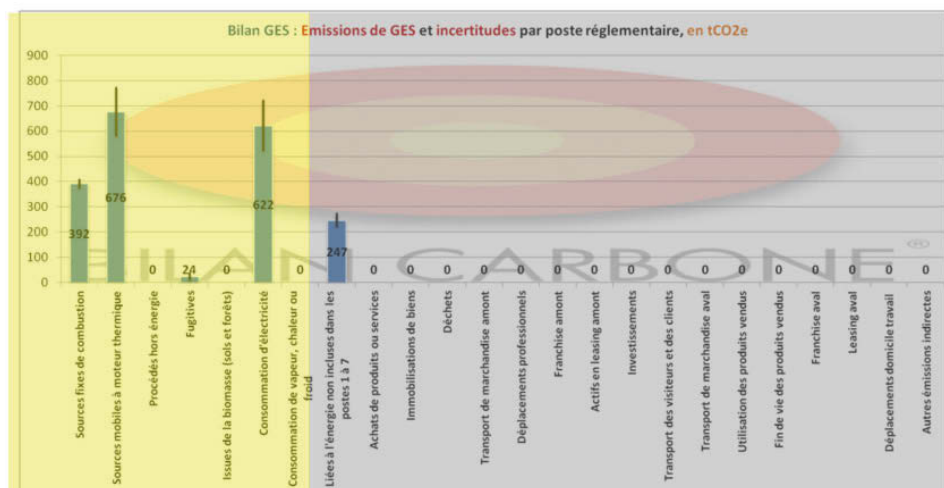
Après calcul, les émissions directes de CO<sub>2</sub> eq. correspondent à 56% des émissions du BEGES de Tessi. Ces émissions incluent la combustion gaz naturel, les carburants et les fuites de liquides frigorigènes. Les autres émissions indirectes sont les émissions de GES en amont, nécessaires à la production de l'énergie fossile.





## 2. Émissions de GES et incertitudes par poste réglementaire (en tCO<sub>2</sub>e)

La zone jaune de ce graphique illustre les scopes 1 et 2 réglementaires pris en compte. La zone grisée illustre le scope 3 qui n'a pas été pris en compte par le Groupe Tessi dans le présent BEGES.



(Données issues tableau BEGES 2014 onglet Graphique)

## 3. Évolution de la qualité des mesures de flux

Entre 2012 et 2013, la mesure des consommations électriques a été nettement améliorée par la mise en place d'une procédure interne de collecte systématique des quantités de kWh achetées au producteur. La valeur de l'incertitude en est ainsi fortement diminuée.

De même, la mesure des flux de gaz s'est améliorée grâce au même système. Toutefois, une erreur quant à l'incertitude, définie en 2012 comme trop basse, ne permet pas de retrouver cette amélioration dans le taux d'incertitude.

La mesure du liquide frigorigène a diminué entre 2012 et 2014 en raison de l'absence d'une collecte incertaine et certainement des déménagements sur cette période. L'incertitude reste donc importante.

Afin d'améliorer la finesse des mesures, il a été décidé de mettre en place des mesures de flux par site. En 2014, 4 sites pilotes ont été définis : Roubaix, Lyon, Rennes et Bordeaux.

#### 4. Analyse du plan d'action de 2012

Engagement	Bilan
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développement du tableau de bord de suivi des émissions de GES</b> afin d'améliorer la finesse de la collecte des données et de diminuer les incertitudes constatées lors du premier BEGES</li> </ul>	<p>Comme évoqué dans ce rapport, la collecte des données a été fiabilisée sur les 2 dernières années pour les indicateurs gaz, électricité et gasoil. Pour le gaz et l'électricité, le service comptabilité fournisseur du Groupe fournit ces données à partir des informations recueillies toute l'année dans les factures. Pour le gasoil, les données sont issues du logiciel des cartes GR.</p> <p>Il reste la donnée des fluides frigorigènes à fiabiliser. Cette année, il a été demandé aux fournisseurs d'indiquer cette donnée sur leurs factures respectives.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mobilisation et formation des équipes</b> du Groupe au management en mode carbone de l'entreprise</li> </ul>	<p>Les actions à ce sujet ont été réalisées par le biais de la signature d'une charte automobile destinée à l'ensemble des collaborateurs possédant un véhicule de fonction.</p> <p>Une action ciblée sur le site de Bordeaux est envisagée en 2015.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Optimisation technique des infrastructures</b> informatiques (centre de données, bureautique, matériels) <b>et du bâti</b></li> </ul>	<p>Entre 2012 et 2014, un nouveau site a été construit à Bordeaux. Celui-ci construit en Basse consommation Energétique intègre le back-up du data center de Tessi documents services. Une étude a été menée pour rationaliser les serveurs et éviter toute perte d'espace disque et capacité.</p> <p>Tessi customer marketing a déménagé courant 2012 en vue d'optimiser l'espace occupé des bâtiments. Dans ce cadre, une modernisation de leur équipement informatique Energy star a été réalisée.</p> <p>De plus, CPoR Devises a travaillé sur la révision complète de son système d'information en 2013.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place progressive d'une politique d'achat</b> de prestation et de matériels prenant en compte les émissions de GES</li> </ul>	<p>À ce jour, pas de nouvelles actions mises en place à ce sujet.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Optimisation de la gestion et de la prévention des déchets</b> banals et issus d'équipements électriques et électroniques</li> </ul>	<p>Tessi a travaillé sur l'année 2014 à la mise en place d'un partenariat avec le groupement GESAT pour l'évacuation, la reprise et recyclage des déchets DEEE sur 90% des filiales du Groupe. Un contrat cadre a été signé fin 2014 et 1,8 tonne de déchets a été recyclée sur cette même année.</p>

## 5. Nouveau plan d'action carbone

### ➤ *Continuer à améliorer la mesure*

L'amélioration des procédures de collecte et leur réutilisation d'une année à l'autre permettront d'établir un reporting plus fiable, sur l'ensemble des champs mesurés. L'objectif 2015 est notamment de collecter systématiquement les interventions des prestataires dans le cadre de maintenance d'appareils frigorifiques.

### ➤ *Affiner la mesure par site*

Le contexte économique très fluctuant du Groupe (acquisitions, réorganisations, achats de bâtiments, déménagements) ne permet pas de réaliser des analyses au niveau du Groupe, ni de planifier des mesures globales facilement mesurables.

Toutefois, le fait de mesurer ces données par site, nous permettra d'avoir une vision plus opérationnelle et rationnelle de nos émissions. En 2014, 4 sites ont été définis : Bordeaux, Roubaix, Lyon et Rennes.

Pour le moment, il n'est pas encore décidé d'étendre cette liste. Une phase d'observation de ces nouvelles mesures est en cours.

Les premières données des flux mesurés et émissions de GES associées figurent en annexe 9.2 du BEGES Tessi, disponible sur le site internet du Groupe.

### ➤ *Essayer d'étendre le champ des émissions mesurées*

Tessi souhaite progressivement élargir son champ de mesures d'émissions de GES.

En 2015, il est proposé de lister à travers un top 10 des fournisseurs du Groupe, les caractéristiques de fabrication des biens acquis.

Cela permettra de faire le lien avec le reste de la démarche RSE du Groupe et de définir des actions d'achats responsables sur 2016.

### ➤ *Réduire les émissions*

Sur chaque site, en fonction des enjeux locaux, des plans d'actions de réduction pourront être mis en place.

Exemple : Plan d'action envisagé sur Bordeaux en 2015 et 2016 :

- participation à l'opération collective « conso IT Aquitaine »,
- signature de partenariat de facility manager,
- optimisation de la gestion des déchets.

## B. PROGRAMME D' ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DE TESSI

*Périmètre France*

Objectif	Cible	Action	Indicateur	
<b>Objectif 1 :</b> Évaluer la consommation énergétique	<b>Cible 1.1 :</b> Définir une méthode de recueil de données	Méthode recueil fiable depuis 2013	<b>Indicateur :</b> % de consommation électrique en kWh	
	<b>Cible 1.2 :</b> Diminuer cette consommation	Suivi de la consommation	<b>Indicateur :</b> % de consommation électrique / CA	
	<b>Cible 2.1 :</b> Diminuer cette consommation	Dématérialisation des factures fournisseurs et mise en place de BAP électronique	Arrêt des éditions des états de fin de traitement autant que possible, et envoi par e-mail automatisé au client	<b>Indicateur :</b> Suivi de la consommation de papier en tonnes
		<b>Cible 2.2 :</b> Augmenter la part d'utilisation de papier Ecolabel		
<b>Objectif 3 :</b> Recycler les déchets	<b>Cible 3.1 :</b> DEEE Mettre en place une filière de recyclage pour le parc informatique Tessi en respect des contraintes sécuritaires qu'impose l'activité	Mise en place d'une procédure interne en cas de remplacement ou mise au rebut d'un matériel dans la filière Tessi actée fin 2013 pour une mise en place en 2014	<b>Indicateur :</b> % de sites ayant une filière de recyclage DEEE	
		Le prestataire retenu est le GESAT.	<b>Indicateur :</b> Nb de tonnes de DEEE enlevé et recyclé	
	<b>Cible 3.2 :</b> Mettre en place des cubes de télécollecte et valorisation des déchets papier	Installation à généraliser sur l'ensemble des sites.	<b>Indicateur :</b> tonnes de DIB (papiers et cartons) recyclés	
<b>Objectif 4 :</b> Mobilisation et formation des équipes à la démarche RSE	<b>Cible 4.1 :</b> Définir une campagne de sensibilisation	Diffusion de notes d'information	<b>Mise en place en 2015 du nouvel indicateur :</b> Nombre de notes d'information parues dans l'année	

## C. CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

### 1. Consommation électrique

*Périmètre Europe*

En 2014, la consommation électrique était de 8 189 384 kWh pour le périmètre Europe, à savoir la France et les filiales espagnoles Graddo.

En 2015, la consommation électrique est de 8 145 696 kWh pour le périmètre Europe, à savoir la France et les filiales Graddo et Gdoc.



Le ratio consommation électrique (en kWh) rapporté au chiffre d'affaires 2015 est de 0,028, ratio assez constant par rapport à 2014 (0,033), mais qui correspond à une baisse de 25%, périmètre élargi (nouvelles acquisitions à l'international et nouvelles structures).

En matière de réduction de la consommation électrique, une démarche importante a déjà été réalisée ces dernières années :

➤ *Virtualisation des serveurs*

Les infrastructures Tessi sont principalement conçues en mode virtualisation. Ce type d'architecture permet de mutualiser plusieurs services sur un seul et même serveur.

Le nombre de serveurs est ainsi considérablement réduit, et par conséquent leur consommation électrique.

De plus, Tessi a investi sur l'aménagement d'un site d'hébergement informatique hautement sécurisé à Bordeaux et le parc de machines virtuelles a été renouvelé par des serveurs à très faible ampérage. Cela a réduit significativement la consommation énergétique des 2 sites d'hébergement, la ramenant à la moyenne de la consommation d'un centre de production Tessi standard.

➤ *Déménagement de centres de production*

Les déménagements de Roubaix, Lyon, Bordeaux et Nanterre vers des centres de production neufs participent à la diminution de consommation électrique. En effet, les nouveaux bâtiments sont tous étudiés pour être en basse consommation électrique et les postes de travail sont équipés de coupure automatique la nuit afin d'éviter une mise en veille inutilement consommatrice.

## 2. Consommation gasoil

*Périmètre Europe*

En 2014, le parc de véhicules du Groupe Tessi représentait 190 véhicules, sur le périmètre France. En 2015, il représente 212 véhicules sur le périmètre Europe.

Pour ces véhicules, la consommation de gasoil en 2015 a été de 287 276 litres.

Sur le périmètre France, la consommation moyenne en 2015 a été de 5 litres / 100 kilomètres parcourus (4,9 l/100 km en 2014).

## 3. Consommation de gaz naturel pour l'activité de chauffage

*Périmètre Europe*

La consommation de gaz en 2014 était de 2 201 074 kWh sur le périmètre France.

En 2015, elle est de 1 685 602 kWh sur le périmètre Europe (sachant qu'il n'y a aucune consommation hors de France).

Cette diminution s'explique entre autres par les investissements en matière d'isolation.

## D. CONSOMMATION DE PAPIER

*Périmètre Europe*

### 1. Consommation Groupe

	2015
Consommation de papier (en tonnes)	149

*Ne sont pris en compte ici que les papiers utilisés dans les imprimantes bureautiques de l'ensemble des sites Tessi.*

Sur le périmètre France, le pourcentage de commande de papier Ecolabel a significativement augmenté, passant de 26% en 2014 à 36% en 2015, suite à la sensibilisation des directeurs de production ainsi qu'à la mise en place d'un plan d'actions en partenariat avec le fournisseur.

#### *Qu'est-ce que l'Ecolabel ?*

*Créé en 1992, l'Ecolabel européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Il est délivré, en France, par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant.*

*Le label écologique communautaire repose sur le principe d'une "approche globale" qui "prend en considération le cycle de vie du produit à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage". La qualité et l'usage sont également pris en compte.*

Du fait de l'évolution des périmètres, la comparaison avec les données 2014 n'est pas réalisable.

	2015
Efficacité du papier consommé (en Tx1 000 000/CA)	0,51

### 2. Focus sur l'activité éditique

Tessi possède une activité éditique dont le cœur de métier est l'impression en masse pour le compte de divers clients.

Dans le cadre de l'activité éditique, 733 tonnes de papier ont été commandées en 2015 pour un chiffre d'affaires total (externe et interne) de 12 753 744 €. En 2014, 601 tonnes avaient été commandées pour un CA total de 12 686 255 €.

Chaque tonne de papier commandée a généré 17 399 € de chiffre d'affaires en 2015, pour 21 108 € de CA en 2014.

L'augmentation de la consommation de papier éditique s'explique par l'investissement dans de nouvelles machines éditiques, nécessitant de nombreux tests de paramétrage et d'essais lors de leur mise en place. Ces nouvelles machines permettront par la suite, une baisse massive de chute de papier lors du lancement de nouvelles prestations.

## E. GESTION DES DÉCHETS

*Périmètre Europe*

### 1. Déchet Industriel Banal (DIB)

Les déchets générés par l'activité de Tessi sont essentiellement composés de papiers et de cartons, qui sont recyclés à hauteur de 1 394 tonnes en 2015 pour 1 508 tonnes en 2014 sur le périmètre France.

Sur le périmètre Europe, 1 478 tonnes de déchets ont été recyclés.

En 2015, plus de 50% du personnel Tessi opèrent sur des sites disposant d'une filière de recyclage de papier et de carton.

L'augmentation importante de cet indicateur est due à la mise en place de filières de recyclage pérennes sur de nombreux sites sur ces deux dernières années.

### 2. DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

D'autres types de déchets tels que les déchets électroniques et électriques (DEEE) font l'objet de différentes formes de recyclage et valorisation non uniformes sur les sites Tessi. C'est pourquoi il est à ce jour difficile d'en faire un état exhaustif. Une démarche de recensement et d'uniformisation a été réalisée en 2013.

En France, Tessi a décidé de travailler avec l'organisme GESAT à partir de l'année 2014 pour la récupération et la valorisation de ses déchets DEEE sur la France entière et un contrat de partenariat a été signé en fin d'année.

Cet organisme centralise les demandes de chacun des centres nationaux de Tessi et trouve un ESAT local qui prend en charge l'enlèvement et le recyclage de déchets DEEE. Bien que ce choix soit un peu plus onéreux, cela permet à Tessi de poursuivre son engagement tant au niveau environnemental qu'au niveau civique.

EN France, grâce à la signature de ce contrat cadre,

- le pourcentage de sites ayant une filière de recyclage DEEE est de 90%,
- le nombre de tonnes de DEEE enlevé et recyclé est de 1,6 tonne en 2015 pour 1,8 tonne en 2014.

Sur le périmètre Europe, le nombre de tonnes de DEEE recyclé est de 2 tonnes.

Pour toutes les raisons évoquées dans ce rapport, Tessi n'a pas jugé utile d'avoir à ce jour une provision ou garantie pour risque en matière d'environnement.

## E. GESTION DES DÉCHETS

*Périmètre Europe*

### 1. Déchet Industriel Banal (DIB)

Les déchets générés par l'activité de Tessi sont essentiellement composés de papiers et de cartons, qui sont recyclés à hauteur de 1 394 tonnes en 2015 pour 1 508 tonnes en 2014 sur le périmètre France.

Sur le périmètre Europe, 1 478 tonnes de déchets ont été recyclés.

En 2015, plus de 50% du personnel Tessi opèrent sur des sites disposant d'une filière de recyclage de papier et de carton.

L'augmentation importante de cet indicateur est due à la mise en place de filières de recyclage pérennes sur de nombreux sites sur ces deux dernières années.

### 2. DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

D'autres types de déchets tels que les déchets électroniques et électriques (DEEE) font l'objet de différentes formes de recyclage et valorisation non uniformes sur les sites Tessi. C'est pourquoi il est à ce jour difficile d'en faire un état exhaustif. Une démarche de recensement et d'uniformisation a été réalisée en 2013.

En France, Tessi a décidé de travailler avec l'organisme GESAT à partir de l'année 2014 pour la récupération et la valorisation de ses déchets DEEE sur la France entière et un contrat de partenariat a été signé en fin d'année.

Cet organisme centralise les demandes de chacun des centres nationaux de Tessi et trouve un ESAT local qui prend en charge l'enlèvement et le recyclage de déchets DEEE. Bien que ce choix soit un peu plus onéreux, cela permet à Tessi de poursuivre son engagement tant au niveau environnemental qu'au niveau civique.

EN France, grâce à la signature de ce contrat cadre,

- le pourcentage de sites ayant une filière de recyclage DEEE est de 90%,
- le nombre de tonnes de DEEE enlevé et recyclé est de 1,6 tonne en 2015 pour 1,8 tonne en 2014.

Sur le périmètre Europe, le nombre de tonnes de DEEE recyclé est de 2 tonnes.

Pour toutes les raisons évoquées dans ce rapport, Tessi n'a pas jugé utile d'avoir à ce jour une provision ou garantie pour risque en matière d'environnement.



## VI. Grille de mapping entre l'article R.225-105-1 et le rapport RSE

ARTICLE R.225-105-1	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR TESSI	CORRESPONDANCE RAPPORT RSE TESSI	CORRESPONDANCE PRINCIPES PACTE MONDIAL
1.A.1. L'effectif total	Effectif à fin d'année Effectif général moyen : moyenne des effectifs arrêtés en fin de mois pour les 12 mois de l'année	III.A.1	
1.A.1. Répartition des salariés par sexe	Effectif h/f moyen Répartition h/f au sein de Tessi	III.A.1 III.A.2 IV.C.4	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.A.1. Répartition des salariés par âge	Pyramide des âges Âge moyen des salariés	IV.C.5	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.A.1. Répartition des salariés par zone géographique	Effectif à fin d'année Effectif général moyen	III.A.1	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.A.2. Les embauches	Méthode de recrutement Nombre d'embauches France	III.A.2 IV.C.1	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.A.2. Les licenciements	Nombre de départs France	III.A.3	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.A.3. Les rémunérations	Masse salariale totale Participation au résultat de l'exercice	III.B.1 III.B.2	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.A.3. Évolution des rémunérations	Évolution de la masse salariale	III.B.1	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.B.1. L'organisation du temps de travail	Effectif général moyen Nombre d'heures travaillées par BU Répartition : temps partiel/temps plein	III.A.1	Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.
1.B.2. Absentéisme	Nombre de journées d'absence Nombre d'heures d'absence Taux d'absentéisme	III.D.1	
1.C.1. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	IRP Taux de participation aux élections Part des salariés représentés par des IRP	III.D.7	Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'associations et à reconnaître le droit de négociation collective.
1.C.2. Le bilan des accords collectifs	Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'associations et à reconnaître le droit de négociation collective.
1.D.1. Les conditions de santé et de sécurité au travail	Prévention de la pénibilité Accord ou plan d'action relatif à l'égalité professionnelle Plans d'action et de prévention des troubles musculo squelettiques Volume horaire de travail de nuit Bilan des accords /contrat génération Formations PRAP et entretiens sénior	III.D.3 III.D.4 III.D.5 III.D.6 IV.C.6 IV.C.7	
1.D.2. Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'associations et à reconnaître le droit de négociation collective.
1.D.3. Fréquence et gravité des accidents de travail	Nombre d'accidents du travail Taux de fréquence et taux de gravité des accidents de travail	III.D.2	
1.D.4. Maladies professionnelles	Taux d'absentéisme pour maladies professionnelles Absences pour maladies professionnelles	III.D.1	
1.E.1. Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Nombre d'heures de formation Taux de salariés formés Budget formation	III.C.1	
1.E.2. Le nombre total d'heures de formation	Nombre d'heures de formation	III.C.1	
1.F.1. Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Mobilité interne Répartition h/f dans la gouvernance et dans la direction des BU	III.C.2 IV.C.4	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.F.2. Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Partenariat APF/Commandes ESAT / prisons / APF Insertion professionnelle et secteur adapté Insertion de travailleurs en difficulté	IV.B.1 IV.C.2 IV.C.3	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.F.3. La politique de lutte contre les discriminations	Promotion interne Méthode de recrutement Insertion professionnelle et secteur adapté Insertions travailleurs en difficulté Répartition hommes/femmes dans la gouvernance et dans la direction des BU	III.C.2 IV.C.1 IV.C.2 IV.C.3 IV.C.4 IV.C.6	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ARTICLE R.225-105-1	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR TESSI	CORRESPONDANCE RAPPORT RSE TESSI	CORRESPONDANCE PRINCIPES PACTE MONDIAL
	Bilan contrat de génération formation PRAP/entretiens séniors	IV.C.7	
1.G.1. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Taux de participation aux élections Part des salariés représentés par des IRP Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'associations et à reconnaître le droit de négociation collective.
1.G.2. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession.	Promotion interne Méthode de recrutement Insertion professionnelle et secteur adapté Insertions travailleurs en difficulté Répartition hommes/femmes dans la gouvernance et dans la direction des BU Bilan contrat de génération formation PRAP/entretiens séniors	III.C.2 IV.C.1 IV.C.2 IV.C.3 IV.C.4 IV.C.6 IV.C.7	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
1.G.3. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Charte éthique	IV.A.5	Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.
1.G.4. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'abolition effective du travail des enfants	Charte éthique	IV.A.5	Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
2.A.1. L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Offres de services durables Adhésion au pacte mondial Charte interne DD EcoVadis	II.A.4 II.C.1 II.C.2 II.C.4	Tous les principes du Pacte Mondial
2.A.2. Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Sensibilisation des collaborateurs Charte interne DD	I.C.1 II.C.2	Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.  Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.  Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
2.A.3. Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Gestion des déchets DIB Gestion des DEEE	V.E.1 V.E.2	
2.A.4. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sauf risque de préjudice)	Provisions risques environnementaux	V.E	Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.
2.B.1. Pollution et gestion des déchets / Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Programme environnemental	V.B	Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.  Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.  Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
2.B.2. Pollution et gestion des déchets / Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Tonnage déchets DIB recyclés Salariés opérant sur un site disposant de filière de recyclage DEEE Tonnage DEEE recyclés	V.E.1 V.E.2	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
2.B.3. Pollution et gestion des déchets / La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Item jugé N/A		
2.C.1. Utilisation durable des ressources / La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Peu applicable sur l'activité du Groupe. À ce jour la consommation d'eau n'est due qu'à celle des sanitaires. Tessi n'a donc pas mesuré cette consommation.		
2.C.2. Utilisation durable des ressources / La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Tonnes de papier consommées Taux de papier Eco label Efficacité de papier consommé Tonne de papier éditique consommé Efficacité du papier éditique	V.D.1 V.D.2	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
2.C.3. Utilisation durable des ressources / La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Consommation d'électricité Politique de réduction des consommations énergétiques Consommation de gazoil Consommation de gaz	V.C.1 V.C.2 V.C.3	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.  Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de

ARTICLE R.225-105-1	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR TESSI	CORRESPONDANCE RAPPORT RSE TESSI	CORRESPONDANCE PRINCIPES PACTE MONDIAL
2.C.4. Utilisation durable des ressources / Utilisation des sols	Item jugé N/A		l'environnement.
2.D.1. Les rejets de gaz à effet de serre	BEGES + plan d'action Réduire les impacts sur l'environnement	V.A V.B	Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.  Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.  Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
2.D.2. Adaptation aux conséquences du changement climatique	Peu applicable sur l'activité du Groupe.		
2.E.1. Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Item jugé N/A		
3.A.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société / En matière d'emploi et de développement régional	Installation nouveaux bâtiments Création Tessi lab en partenariat avec les grandes écoles	IV.B.4 IV.B.3	
3.A.2. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société / Sur les populations riveraines ou locales	Pas d'actions ou de démarche particulière à ce stade		
3.B.1. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines / Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Pas d'actions ou de démarche particulière à ce stade		
3.B.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines / Les actions de partenariat ou de mécénat	Sous-traitance socialement responsable Tessi et le sport Tessi lab en partenariat avec ENSIMAG Mécénat	IV.B.1 IV.B.2 IV.B.3 IV.B.4	
3.C.1. Sous-traitance et fournisseurs / La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Évaluation fournisseurs annuelle Contrôle conformité fournisseurs	II.B.3 IV.A.3	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
3.C.2. Sous-traitance et fournisseurs / L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Évaluation fournisseurs annuelles Contrôle conformité fournisseurs	II.B.3 IV.A.3	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
3.D.1. Loyauté des pratiques / Les actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption	Commercialisation de produits pour la détection de fraude et blanchiment Dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme Contrôle conformité fournisseurs Charte éthique	IV.A.1 IV.A.2 IV.A.3 IV.A.5	Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.  Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.  Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.  Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.  Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.
3.D.2. Loyauté des pratiques / Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Offres personnalisées Sécurité des informations Capacité d'innovation Satisfaction client Ancienneté moyenne des clients Certification ISO 9001	II.A.1 II.A.3 II.A.5 II.A.6 II.B.2	
3.E. Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme	Respect des droits de l'Homme	IV.A.4	Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.  Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

# Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

---

*Exercice clos le 31 décembre 2015*

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1101<sup>1</sup> et membre du réseau BDO d'un des Commissaire aux Comptes de la Société, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce.

## I. Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de Commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la Société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

## II. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de Commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

## III. Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de Commerce (Attestation de présence des Informations RSE),
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

---

<sup>1</sup> dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre novembre 2015 et avril 2016 sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

## **A. Attestation de présence des Informations RSE**

### **1. Nature et étendue des travaux**

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de Commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de Commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « I.D - La méthode de reporting mise en place » du rapport de gestion.

### **2. Conclusion**

Sur la base de ces travaux compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## **B. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE**

### **1. Nature et étendue des travaux**

Nous avons mené huit entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prend reconnaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux

et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>2</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante et d'entités sélectionnées, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion,
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionné<sup>3</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne plus de 20% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

## 2. Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

---

<sup>2</sup> Effectif général, Effectif moyen, Embauches et Départs, Absentéisme Injustifié, Nombre d'heures travaillées, Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, Consommation d'électricité, Rejets de gaz à effet de serre, Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, Les actions engagées pour prévenir toute forme de corruption, Adhésion au pacte des Nations-Unies, Les actions de partenariat ou de mécénat,

<sup>3</sup> Graddo Grupo Corporativo, Tessi Chèque Rennes, Procheque Nord, Tessi TMS Bobigny



### 3. Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Les contrôles internes réalisés sur les données sont dans certains cas limités.

Paris, le 25 avril 2016

**BDO France – Léger & associés**  
**Représenté par Iris DEKKICHE CHABROL**  
Associé  
Commissaire aux comptes

## Annexe IV : rapport du Président du Conseil d'Administration

---

*joint au rapport de gestion rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.*

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles L.225-37 du Code de Commerce, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.225-102, L.225-102-1 et L.233-26 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre Société.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au code MiddleNext offrant une alternative aux valeurs moyennes et lui semblant plus adapté.

Ce code de gouvernance est disponible sur le site de MiddleNext ([www.middlenext.com](http://www.middlenext.com)).

Nous attirons votre attention sur le fait que, compte tenu de la taille de l'entreprise et des procédures déjà mises en place, certaines dispositions de ce code de gouvernement ont été écartées et le présent rapport précise les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Sans préjudice des dispositions de l'article L.225-56 du Code de Commerce, le présent rapport indique en outre les éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur général.

Par ailleurs, conformément à l'article L.225-235 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes présentent, dans un rapport spécial, leurs observations pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne et de gestion des risques notamment relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Je vous précise que le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du 11 avril 2016.



## I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

### A. Composition du Conseil d'Administration et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein

Les statuts disposent que le Conseil d'Administration comprend entre 3 et 18 membres. À ce jour, le Conseil est composé de 7 membres, dont 2 Administrateurs indépendants.

Chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat d'un Administrateur a fait l'objet d'une résolution distincte permettant aux actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil d'Administration de la Société.

Une information sur l'expérience et la compétence de chaque Administrateur est communiquée lors de la nomination ou lors du renouvellement du mandat de chaque Administrateur.

Des indications détaillées sur la composition du Conseil d'Administration figurent ci-après.

#### ➤ **Monsieur Marc REBOUAH, Président-directeur général :**

- renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2013 et de Président-directeur général par délibération du Conseil d'Administration du 14 juin 2013,
- ses mandats arrivent à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

#### ➤ **Monsieur Frédéric VACHER, Administrateur :**

- renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2013,
- son mandat arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Nous vous rappelons que Monsieur Frédéric VACHER occupe depuis le 14 décembre 2009 les fonctions de Vice-président du Groupe.

#### ➤ **Madame Corinne REBOUAH, Administrateur :**

- renouvelée aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012,
- son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

#### ➤ **Monsieur Julien REBOUAH, Administrateur :**

- renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2013,
- son mandat arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

#### ➤ **Madame Yvonne REBOUAH, Administrateur :**

- nommée aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2014,
  - son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
- **Monsieur Michel ANGÉ, Administrateur indépendant :**
- renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2014,
  - son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
- **La société Fondelys, Administrateur indépendant, représentée par Monsieur Henri DUFER :**
- renouvelée aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2014,
  - son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
- **Durée des mandats des Administrateurs, prévue aux statuts :**
- 6 ans.
- **Nombre d'Administrateurs élus par les salariés :**
- Aucun.
- **Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un Administrateur :**
- Cette obligation a été supprimée selon les délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009.

**La Société est sensibilisée à la question de la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil, l'attention du Conseil a été tout particulièrement attirée sur le calendrier à respecter.**

## **B. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration**

### **1. Délais moyens de convocation du Conseil**

Les Administrateurs sont convoqués 8 jours environ à l'avance par lettre simple et par email.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'Administration par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **2. Représentation des Administrateurs**

Les Administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil par un autre Administrateur. Au cours de l'exercice 2015, aucun Administrateur n'a utilisé cette faculté.

### **3. Présidence des séances du Conseil**

Les séances du Conseil sont présidées par le Président ou en son absence, le Conseil désigne à chaque séance celui de ses membres présents qui doit présider la séance.

Sur les quatre séances du Conseil tenues au cours de l'exercice, le Conseil a toujours été présidé par le Président.

Le secrétariat du Conseil est assuré par un cabinet d'avocats spécialisé en droit des sociétés cotées.

### **4. Visioconférence**

Les statuts prévoient la possibilité pour les Administrateurs de participer aux délibérations du Conseil par des moyens de visioconférence.

En application des statuts, le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence, sauf pour l'adoption des décisions suivantes : arrêtés des comptes sociaux ou consolidés, la nomination et la révocation du Président du Conseil d'Administration, du Directeur général et des Directeurs généraux délégués.

### **5. Règlement intérieur**

Eu égard au mode d'organisation familiale de la Société et à la désignation de deux membres indépendants au sein de notre Conseil d'Administration, il n'existe pas à ce jour de règlement intérieur. Le Conseil d'Administration a effectivement jugé prématuré d'adopter une charte regroupant et précisant les règles de fonctionnement et l'organisation de ses travaux, considérant que son mode actuel de fonctionnement ainsi que les informations permanentes qui lui sont transmises ou qui sont mises à sa disposition permettent à ses membres d'assurer avec souplesse et efficacité la plénitude de l'exercice de leurs fonctions.

### **6. Information des Administrateurs**

Le Président a fourni aux Administrateurs dans un délai suffisant, l'information leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque Administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Président s'assure en effet que les documents, dossiers techniques et informations relatifs à l'ordre du jour sont communiqués aux Administrateurs par courrier électronique et/ou postal, dans un délai raisonnable.

En outre, les Administrateurs sont régulièrement informés entre les réunions de tout événement et information susceptibles d'avoir un impact sur les engagements de la Société, sa situation financière et sa situation de trésorerie, lorsque l'actualité de la Société le justifie.

### **7. Invités au Conseil**

Au cours de l'exercice, le Directeur général en charge des finances du Groupe a assisté à l'ensemble des séances du Conseil et a été entendu par le Conseil à l'occasion des discussions portant sur les comptes sociaux et consolidés, et en général sur tous points de son périmètre d'intervention et/ou traités par les services centraux du siège.

## **8. Déontologie des membres du Conseil d'Administration**

Au moment de sa nomination, chaque Administrateur est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent : il est encouragé à observer les règles de déontologie relatives aux obligations résultant de son mandat, se conformer aux règles légales de cumul des mandats, informer le Conseil d'Administration en cas de conflit d'intérêt survenant après l'obtention de son mandat, faire preuve d'assiduité aux réunions du Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale, s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration avant de prendre toute décision et respecter le secret professionnel.

## **9. Rôle, fonctionnement et évaluation du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Taux moyen annuel de présence des membres : 92,86 %.

La relecture de ce rapport du Président, puis le débat qui s'est instauré à l'occasion de son approbation, permettent au Conseil d'Administration d'analyser le travail réalisé au cours de chaque exercice et sa manière de fonctionner. Le Conseil d'Administration considère que cela tient lieu de procédure d'évaluation des travaux du Conseil d'Administration et respecte sur ce point l'esprit des recommandations MiddleNext.

## **10. Mise en place de comités**

Nous vous rappelons que les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé sont tenues de mettre en place un Comité d'Audit.

Le Conseil d'Administration du 14 juin 2013 a décidé de la création d'un Comité d'Audit.

Le Conseil d'Administration du 5 septembre 2013 a arrêté la composition, les attributions et le fonctionnement du Comité d'Audit.

### **10.1. Composition du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit est composé de deux membres :

- Monsieur Henri DUFER, en sa qualité de représentant légal de la société Fondelys, Administrateur indépendant,
- Monsieur Michel ANGÉ, Administrateur indépendant.

Il est présidé par Monsieur Henri DUFER.

### **10.2. Réunions du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit se réunit au moins trois fois par an et s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2015.

### **10.3. Missions du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit est en charge d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes,
- de l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

## II. Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

### A. Cumul contrat de travail et mandat social

Monsieur Marc REBOUAH exerce les fonctions de Président et de Directeur général.

Mademoiselle Corinne REBOUAH, Administrateur, bénéficie d'un contrat de travail au titre de ses fonctions techniques séparées postérieures à la prise de mandat.

Monsieur Frédéric VACHER, Administrateur, quant à lui bénéficie d'un contrat de travail au titre de ses fonctions techniques séparées antérieures à la prise de mandat.

### B. Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

#### 1. Rémunération fixe et variable

La rémunération fixe du Président-directeur général est déterminée par le Conseil d'Administration en fonction de critères objectifs de marché. En principe, le Président-directeur général ne perçoit pas de rémunération variable.

Néanmoins, le Conseil d'Administration, pour tenir compte des performances du Groupe, peut attribuer exceptionnellement une prime au Président-directeur général.

Mademoiselle Corinne REBOUAH et Monsieur Frédéric VACHER sont rémunérés au titre des fonctions salariées qu'ils exercent au sein de la Société à des conditions de marché.

Monsieur Marc REBOUAH, Mademoiselle Corinne REBOUAH et Monsieur Frédéric VACHER bénéficient d'un véhicule de fonction.

La publication des informations prévues à l'article L.225-100-3 du Code de Commerce est mentionnée au rapport de gestion.

#### 2. Jetons de présence

Conformément aux dispositions légales, le montant des jetons de présence est voté par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et est ensuite réparti aux Administrateurs par le Conseil d'Administration, sur proposition de son Président.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'Administration réuni le 14 décembre 2015, a réparti, sur la proposition du Président du Conseil, le montant des jetons de présence voté par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015.

#### 3. Indemnités de départ

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'indemnités ou avantages susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou au titre d'une clause de non concurrence.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune rémunération différée, indemnité de départ ou engagement de retraite.

#### **4. Régimes de retraite supplémentaires**

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régimes de retraite supplémentaires.

#### **5. Stock-options et attribution gratuite d'actions**

Dans le cadre de sa politique de rémunération et de motivation de ses dirigeants et salariés, la Société a mis en place l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions dont certains Administrateurs sont bénéficiaires.

Les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ne sont pas liés à des critères de performances.

Au 31 décembre 2015, il n'y a plus de plans d'options en cours.

### **III. Pouvoirs du Directeur général**

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur général.

### **IV. Description synthétique des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société**

Le contrôle interne est un ensemble de processus définis et mis en œuvre par le Directeur général, les Directeurs généraux opérationnels, la Direction générale en charge des finances du Groupe ainsi que le personnel destiné à l'encadrement.

L'objectif du contrôle interne est la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans le domaine comptable et le domaine financier, la conformité aux lois et règlements en vigueur.

Un système de contrôle interne, aussi performant soit-il, ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La société Tessi SA, dont l'activité est celle d'une société holding, et la société Tessi Services (filiale à 100 % de Tessi SA), créée en 2008 et qui est en charge des domaines fiscaux, comptables, juridiques, sociaux et informatiques, présentent les caractéristiques suivantes :

#### **A. Description synthétique de l'organisation comptable et du contrôle de gestion**

L'ensemble des comptabilités des filiales du Groupe Tessi est tenu par du personnel Tessi SA et Tessi Services, tous basés à Grenoble, à l'exception des sociétés CPoR Devises et des sociétés basées à l'étranger.

Ce service est dirigé par un chef comptable, rattaché au Directeur général en charge des finances du Groupe Tessi, lui-même reportant directement au Président-directeur général du Groupe Tessi.

## **1. Production des états comptables, fiscaux (conformément aux dispositions légales)**

Les services comptables du Groupe Tessi sont eux-mêmes subdivisés en différents départements et doivent appliquer les procédures écrites existantes :

### **1.1. Comptabilité générale**

Suivi de comptabilité, déclarations fiscales, arrêtés comptables, élaboration d'un reporting mensuel.

### **1.2. Service trésorerie**

Gestion des décaissements et encaissements du Groupe, établissement de l'ensemble des rapprochements bancaires, établissement des tableaux de bord de trésorerie et des prévisionnels de trésorerie, gestion administrative des comptes bancaires (ouverture, fermeture, procurations).

Les autorisations de signatures bancaires pour effectuer des décaissements sont quasiment, sauf cas particuliers, spécifiques et bien identifiées, exclusivement centralisées au niveau de Tessi SA et Tessi Services.

### **1.3. Service fournisseurs**

Réception des factures fournisseurs pour l'ensemble des sociétés du Groupe, imputation des charges en comptabilité.

Les procédures de « Bon à payer » sont extrêmement rigoureuses et se situent au niveau des Directions générales opérationnelles, ou le cas échéant, des Directions régionales selon le niveau et la nature de la dépense.

### **1.4. Service relance / pré-contentieux**

Relance des créances clients (à l'écrit et par téléphone), actions de pré-contentieux (mise en demeure, injonction de paiement auprès du Tribunal de Commerce, signification par voie d'huissier...).

## **2. Production du reporting mensuel**

### **2.1. Compte de résultat**

Le service contrôle de gestion du Groupe Tessi est en charge de la production du reporting mensuel. Il s'agit en fait d'un tableau de bord indiquant pour l'ensemble des sociétés regroupées par métier un compte d'exploitation détaillé.

Ce reporting mensuel a pour vocation :

- de tirer les écarts entre les réalisations de l'année en cours et les objectifs qui ont été fixés en début d'année,
- de suivre de manière détaillée et / ou globale l'évolution, mois par mois, de la rentabilité.

### **2.2. Tableau des salaires**

Le service paie et le service contrôle de gestion produisent un tableau des salaires permettant mensuellement de détailler, avec la même finesse que celle utilisée pour le compte d'exploitation, les frais de personnels et leur décomposition en rubrique de paie, ainsi que l'évolution des effectifs.

Cette organisation en unité opérationnelle permet d'effectuer un suivi au niveau du centre de production et de la filiale, et d'avoir des regroupements par régions et métiers. Chaque unité opérationnelle est rattachée à un chef de centre de production, lui-même rattaché à un Directeur régional (le cas échéant selon les métiers), lui-même rattaché au Directeur général métier. Ce reporting mensuel sert également à la Direction générale en charge des finances du Groupe ainsi qu'au Président-directeur général.

### **3. États consolidés**

Le Groupe Tessi produit des états financiers consolidés tous les 6 mois dans le cadre des arrêtés semestriels et annuels.

Cette consolidation est effectuée par un service dédié et formé aux techniques de consolidation. Ce service est assisté, dans le cadre de ce processus de consolidation, par un cabinet d'expertise comptable dont les compétences permettent de sécuriser cette production. Pour l'évaluation des engagements de retraite et médailles du travail, la Société fait appel à un actuair.

### **4. Facturation**

La facturation est sous la responsabilité des services administratifs de chaque Direction générale métier. Cette facturation fait l'objet d'un contrôle mensuel par les services comptables et contrôle de gestion du Groupe Tessi.

### **5. Contrôle de gestion métiers**

La Société est dotée d'un service de contrôle de gestion Groupe qui analyse le reporting mensuel. Nos trois métiers sont également dotés d'un contrôle de gestion opérationnel visant à s'assurer du respect des procédures internes en vigueur, du bon établissement de la facturation et de la mise en place de tous les outils nécessaires aux Directions générales opérationnelles contribuant ainsi à un suivi efficace et rigoureux de leurs activités.

## **B. Description synthétique de l'organisation sociale**

Tessi Services est également en charge de l'élaboration des bulletins de paie, déclarations sociales et du suivi des dossiers du personnel pour l'ensemble des salariés du Groupe Tessi à l'exception des sociétés basées à l'étranger.

Chacun des gestionnaires de paie est en relation avec les responsables de production des filiales lui permettant de pouvoir prendre en compte tous les éléments variables pouvant impacter le traitement de la fiche de paie. Le responsable du service paie est rattaché au Directeur général en charge des finances du Groupe.

Tessi Services est aussi en charge de l'élaboration des contrats de travail pour l'ensemble des salariés du Groupe ainsi que de l'organisation des réunions avec l'ensemble des partenaires sociaux.

## **C. Description synthétique de l'organisation juridique**

Tessi Services assiste les Directions générales opérationnelles française dans le cadre de la revue des contrats commerciaux et assure la gestion des dossiers contentieux.

Le service juridique est par ailleurs, en charge de tous les aspects disciplinaires au niveau social ainsi que de toutes les procédures de licenciement pour le périmètre France. Il intervient aussi



auprès des Directions opérationnelles en tant que support sur les sujets de droit social collectif (instances représentatives du personnel, négociations collectives...).

En outre, il assure, pour le compte des filiales françaises, l'ensemble du secrétariat juridique, l'élaboration et la revue des baux commerciaux, ainsi que le suivi des contrats d'assurance du Groupe. S'agissant des filiales étrangères, le service juridique assure la coordination entre la Direction Générale en charge de finances et les conseils et responsables locaux en charge de sujets Corporate.

Ce service est dirigé par le Directeur juridique, lui-même rattaché au Directeur général en charge des finances.

**En synthèse, l'organisation des procédures de contrôle interne est basée sur :**

- une forte séparation des tâches entre les services fonctionnels de Tessi SA et Tessi Services et les Directions opérationnelles,
- une répartition claire des rôles chez Tessi SA et Tessi Services,
- une homogénéité dans le traitement de l'information sur l'ensemble des filiales du Groupe, tout en respectant les spécificités de chacune d'elles.

Une telle organisation crée les conditions d'un bon environnement de contrôle.

Cet environnement de contrôle détermine le niveau de sensibilisation du personnel à la nécessité du contrôle et constitue le fondement de tous les autres éléments de contrôle interne en imposant discipline et organisation.

La formalisation de procédures contribue à renforcer l'environnement du contrôle avec une forte centralisation en contre partie de la délégation donnée aux opérationnels.

Il est précisé que la filiale CPoR Devises est dotée de systèmes et méthodes de contrôle qui lui sont propres, compte tenu des spécificités comptables et réglementaires liées à son activité financière, elle-même supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Un rapport spécifique sur le contrôle interne est présenté deux fois par an au Conseil de Surveillance de cette société.

## **D. Procédures de gestion des risques mises en place par la Société**

Concernant les procédures de gestion des risques mises en place par la Société, nous vous renvoyons à notre rapport de gestion.

## **V. Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale**

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont définies aux articles 10, 12, 13, et 26 à 31 des statuts sociaux.



## VI. Publication des informations concernant la structure du capital et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont mentionnées au point XVII du rapport de gestion.

Le Président du Conseil d'Administration

Marc REBOUAH

# Annexe V : rapport du Conseil d'Administration

---

## *sur les délégations en matière d'augmentation de capital*

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

### I. Aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015 a :

- autorisé la Société à augmenter, dans la limite de 3 millions d'euros en nominal (et de 50 millions d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), son capital social par émission de toutes valeurs mobilières, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon les cas, avec délégation au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de décider lesdites émissions,
- dans le délai de vingt-six mois susvisé, autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de fixer, selon les modalités arrêtées par ladite Assemblée Générale, le prix d'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10 % du capital,
- autorisé pour une durée de vingt-six mois, le Conseil d'Administration à émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature,
- autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la Société, dans la limite de 10 % de son capital social (tel qu'existant au jour de la mise en œuvre de ladite délégation par le Conseil d'Administration) par émission de toutes valeurs mobilières, par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital exposée ci-dessus, en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce,

- autorisé le Conseil d'Administration à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires, des actions et/ou autres valeurs mobilières de la Société auxquelles donneraient droit des valeurs mobilières émises par une ou des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social et/ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital de la Société,
- autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à procéder sur ses seules décisions, à une augmentation de capital réservée à l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe.

## II. À l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus

Aucune de ces délégations n'a été utilisée au cours de l'exercice 2015.

# Comptes consolidés

## au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015

### I. Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 2014, et 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Notes	31/12/2015	31/12/2014*
Chiffre d'affaires	5	289 963	247 195
Autres produits opérationnels	7	4 288	3 086
Achats consommés		-14 579	-10 641
Charges de personnel	6	-154 905	-128 793
Autres charges opérationnelles	7	-64 132	-60 397
Impôts et taxes		-8 888	-8 373
Dotations aux amortissements et aux provisions	8	-9 883	-8 610
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>41 864</b>	<b>33 467</b>
Autres charges et produits opérationnels non courants	7	-535	-3 098
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>41 329</b>	<b>30 369</b>
Coût de l'endettement financier net	9	-511	-170
Autres charges et produits financiers	9	82	-448
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>40 900</b>	<b>29 751</b>
Impôts sur les résultats	10	-10 762	-10 043
Résultat net des sociétés intégrées		30 138	19 708
Participation dans des entreprises associées	15	-5 000	
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>25 138</b>	<b>19 708</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	4	-74	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>25 064</b>	<b>19 708</b>
Dont intérêts minoritaires		2 079	1 385
Dont part du Groupe		22 985	18 323
Résultat net par action de l'ensemble consolidé (en €)	19	8,22	6,53
Résultat net dilué par action de l'ensemble consolidé (en €)	19	8,22	6,55
Résultat net par action des activités poursuivies (en €)	19	8,24	6,53
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en €)	19	8,24	6,55

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

## II. États du résultat global consolidé aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 064	19 708
Gains et pertes actuariels	2 142	-2 718
Impôts sur les éléments non reclassables en résultat	-713	907
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat</b>	<b>1 429</b>	<b>-1 811</b>
Écarts de conversion	544	111
Impôts sur les éléments reclassables en résultat		
<b>Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat</b>	<b>544</b>	<b>111</b>
Autres charges et produits enregistrés directement en capitaux propres	1 973	-1 700
<b>Résultat global de la période</b>	<b>27 037</b>	<b>18 008</b>
Dont part du Groupe	24 917	16 653
Dont intérêts minoritaires	2 120	1 355

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

### III. Bilans consolidés aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015

#### A. Actif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2015	31/12/2014*
<b>Actif non courant</b>			
Écarts d'acquisition	11	130 406	67 687
Autres immobilisations incorporelles	12	6 473	5 506
Immobilisations corporelles	13	40 104	34 707
Immeuble de placement	14	122	127
Titres mis en équivalence	15	33	5 000
Actifs financiers non courants	16	2 018	1 661
Impôts différés	10	11 405	12 203
<b>Total actif non courant</b>		<b>190 561</b>	<b>126 891</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks et en-cours		1 847	1 152
Clients et comptes rattachés	17	92 900	59 865
Autres créances et comptes de régularisation	18	21 531	15 037
Impôt courant actif	18	3 098	5 348
Valeurs mobilières de placement	23	951	5 784
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	23	151 031	109 942
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises	23	142 430	134 383
Actifs destinés à être cédés ou abandonnés	4	98	
<b>Total actif courant</b>		<b>413 886</b>	<b>331 511</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>604 447</b>	<b>458 402</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

## B. Passif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2015	31/12/2014*
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>			
Capital	19	5 595	5 593
Primes	V	531	497
Réserves et résultat consolidé	V	167 721	148 306
<b>Total capitaux propres (part du Groupe)</b>	V	<b>173 847</b>	<b>154 396</b>
Intérêts minoritaires	V	16 140	11 131
<b>Total capitaux propres</b>		<b>189 987</b>	<b>165 527</b>
<b>Passif non courant</b>			
Provisions et avantages au personnel	20 & 21	12 100	13 559
Emprunts et autres dettes financières	22	99 968	64 866
Autres passifs non courants	22	12 134	4 298
Impôts différés	10	305	343
<b>Total passif non courant</b>		<b>124 507</b>	<b>83 066</b>
<b>Passif courant</b>			
Provisions	20	1 131	1 973
Dettes financières à court terme	22	21 702	8 247
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises	23	86 682	89 161
Fournisseurs et comptes rattachés	22	33 913	22 726
Impôt courant passif	22	1 725	814
Autres passifs courants	22	144 779	86 888
Passifs destinés à être cédés ou abandonnés	4	21	
<b>Total passif courant</b>		<b>289 953</b>	<b>209 809</b>
<b>Total du passif</b>		<b>604 447</b>	<b>458 402</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)



## IV. Tableau des flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Notes	31/12/2015	31/12/2014*
<b>Flux liés à l'activité</b>			
Résultat net (part du Groupe)	I	22 985	18 323
Intérêts minoritaires	I	2 079	1 385
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>I</b>	<b>25 064</b>	<b>19 708</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	I	-5 000	
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	I	-74	
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>I</b>	<b>30 138</b>	<b>19 708</b>
Dotations et reprises des amortissements et provisions		7 286	8 660
Plus ou moins-values de cession		- 166	420
Autres produits et charges calculés		-44	
Charge d'impôts différés	10	359	30
Coût de l'endettement brut	9	1 559	1 222
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>39 132</b>	<b>30 040</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>25</b>	<b>4 799</b>	<b>1 120</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>43 931</b>	<b>31 160</b>
<b>Flux liés aux opérations d'investissement</b>			
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles		-12 264	-15 818
Acquisitions / diminutions nettes d'immobilisations financières		68	179
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			
Incidence des variations de périmètre		-63 806	-20 608
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-76 002</b>	<b>-36 247</b>
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>			
Augmentation de capital ou apports	V	36	84
Réduction ou remboursement de capital	V		-830
Distributions de dividendes	V	-5 690	-7 681
Coût de l'endettement brut	9	-1 559	-1 222
Émission / Remboursement d'emprunts		44 418	29 816
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>37 205</b>	<b>20 167</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>5 134</b>	<b>15 080</b>
Incidences des variations de taux de change		89	59
Trésorerie à l'ouverture	23	139 947	124 733
Reclassement de trésorerie		70	75
Trésorerie de clôture	23	145 240	139 947

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

Ce tableau de flux n'intègre pas les flux de trésorerie gérés pour le compte de tiers dans le cadre des activités promotionnelles, ceux gérés pour le compte des clients de Diagonal Company, ainsi que le compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company.

## V. Tableau de variation des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Capital social	Primes	Réserves	Actions propres	Résultat *	Écarts de conversion	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires *
Capitaux propres au 31 décembre 2013 publiés	5 610	1 227	115 440	-164	21 754	-218	143 649	11 830
Impact de l'application d'IFRIC 21			376				376	14
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 retraités d'IFRIC 21	5 610	1 227	115 816	-164	21 754	-218	144 025	11 844
Résultat net de la période retraités d'IFRIC 21					18 323		18 323	1 385
Résultats enregistrés directement en capitaux propres			-1 762			92	-1 670	-30
Résultat global de la période			-1 762		18 323	92	16 653	1 355
Acquisitions de titres								
Augmentation / diminution de capital	-17	-730					-747	
Titres d'autocontrôle				75			75	
Affectation résultat 2013			21 754		-21 754			
Dividendes versés			-5 610				-5 610	-2 068
Stock-options								
Capitaux propres au 31 décembre 2014	5 593	497	130 198	-89	18 323	-126	154 396	11 131
Résultat net de la période					22 985		22 985	2 079
Résultats enregistrés directement en capitaux propres			1 361			571	1 932	41
Résultat global de la période			1 361		22 985	571	24 917	2 120
Transactions avec les minoritaires								10 835
Option sur minoritaires imputé sur les capitaux propres								-7 837
Augmentation / diminution de capital	2	34					36	
Titres d'autocontrôle				89			89	
Affectation résultat 2014			18 323		-18 323			
Dividendes versés			-5 591				-5 591	-109
Stock-options								
Capitaux propres au 31 décembre 2015	5 595	531	144 291		22 985	445	173 847	16 140

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

## VI. Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2015

### NOTE 1 - Faits marquants

➤ **Acquisition de 100 % du capital de la société Promotion Marketing Communication - PMC**

PMC est une agence conseil en marketing opérationnel, spécialiste du BOGO (Buy One Get One) créée en 1994, et basée en France à Issy Les Moulineaux (92). Grâce à un savoir-faire et un réseau de partenaires uniques sur le marché, PMC propose des opérations qui permettent aux consommateurs d'accéder, en échange d'un simple achat, à des dotations extrêmement attractives.

L'agence propose également une offre de services événementiels dans le domaine de la promotion et de la motivation : organisation de roadshows, tournées d'été, animations en magasins...

PMC, qui a réalisé 3,9 M€ de chiffre d'affaires en 2014, compte parmi ses clients des grandes marques dans les secteurs de l'alimentaire, de l'électronique grand public, de la distribution, de l'automobile, de la cosmétique et du bricolage.

➤ **Acquisition de 87,36 % du capital de la société Diagonal Company SSL**

Créée en 1997, Diagonal Company, dont son siège se situe à Barcelone, compte à ce jour plus de 1200 collaborateurs dont environ 30% hors de la péninsule ibérique. Spécialisée dans le BPO (Business Process Outsourcing) de services financiers avancés et fortement présente auprès des établissements bancaires, financiers et du secteur immobilier, Diagonal Company est notamment numéro 2 dans le domaine du traitement des prêts hypothécaires en Espagne, Portugal et Chili. Disposant de plateformes technologiques innovantes, la société est aussi reconnue pour son expertise dans le domaine de l'externalisation de services de gestion du secteur immobilier.

Avec une cinquantaine d'implantations, Diagonal Company couvre l'ensemble de la péninsule ibérique (Espagne et Portugal) mais également, depuis 2012, l'Amérique Latine (Chili, Mexique et Colombie). En 2014, elle a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 44,2 millions d'euros dont 12% en Amérique Latine, zone en forte croissance.

Compte tenu de la date d'acquisition au 23 décembre 2015, le compte de résultat consolidé n'intègre pas les résultats des sociétés du groupe Diagonal Company.

### NOTE 2 - Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Tessi au 31 décembre 2015 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont sans incidence sur les états financiers du Groupe, à l'exception de l'interprétation IFRIC 21 – Taxes, relative à la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible.

La première application de l'interprétation IFRIC 21 – Taxes entraîne des impacts sur les états financiers consolidés du Groupe, explicités dans la note 2.1

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2015.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 avril 2016.

## 1. Changement de méthode comptable

L'interprétation IFRIC 21 – Taxes adoptée par l'Union Européenne en juin 2014, est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et nécessite un pro forma au titre de 2014.

Sont exclues du champ d'application de l'interprétation les impôts et taxes entrant dans le champ d'application d'autres normes telles que IAS 12 – Impôts sur le résultat, IAS 19R – Avantages au personnel et IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, ainsi que les amendes et pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires.

Ce nouveau texte impose de comptabiliser les taxes dues à une autorité publique à la date de leur fait générateur, le passif ne pouvant être reconnu de manière progressive que si le fait générateur de la taxe est progressif.

Au regard des pratiques actuelles, deux divergences résultent de l'application de ce texte :

- Les taxes calculées sur la base d'une activité N, mais dont l'exigibilité est légalement déclenchée en N+1 ne doivent pas être comptabilisées dans le même exercice que celui au cours duquel est généré le flux d'activité correspondant.
- Le fait générateur peut être étalé dans le temps ou intervenir à une date spécifiée. Ainsi, l'interprétation oblige dans certains cas à reconnaître la totalité de la provision à la date du fait générateur, donc en totalité dans un seul semestre versus une reconnaissance étalée auparavant appliquées.

Les impacts de la première application d'IFRIC 21 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sur le bilan consolidé sont les suivants :

- Diminution des **Autres passifs courants** de 583K€ au 31 décembre 2013, et de 395K€ au 31 décembre 2014.
- Diminution des **Impôts différés actifs** relatifs à ces passifs courants de 193K€ au 31 décembre 2013, et de 131K€ au 31 décembre 2014
- Et en contrepartie, augmentation des **Capitaux propres – part du Groupe** de 376K€ au 31 décembre 2013 et de 253K€ au 31 décembre 2014 et hors groupe de 15 K€ au 31 décembre 2013 et 12 K€ au 31 décembre 2014.

Les impacts sur le compte de résultat consolidé de l'exercice 2014 sont présentés ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2014 publié	Impact IFRIC 21	31/12/2014 retraité
Impôts et taxes	-8 185	-188	-8 373
Résultat opérationnel courant	33 655	-188	33 467
Résultat opérationnel	30 557	-188	30 369
Résultat avant impôt	29 939	-188	29 751
Impôts sur les résultats	-10 106	63	-10 043
Résultat net de l'ensemble consolidé	19 833	-125	19 708
Dont intérêts minoritaires	1 388	-3	1 385
Dont part du Groupe	18 445	-122	18 323
Résultat net par action de l'ensemble consolidé (en €)	6,57		6,53
Résultat net dilué par action de l'ensemble consolidé (en €)	6,59		6,55

En outre, ces impacts ne représentent pas des flux d'encaissement ou de décaissement, le montant des flux de trésorerie générés par l'activité au 31 décembre 2014 présenté dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés n'est pas modifié. Ces impacts sont donc reflétés sur les lignes **Résultat net des sociétés intégrées, Charge d'impôts différés, Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées et Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.**

## 2. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

## 3. Règles de consolidation

Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe Tessi exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou a des droits sur les rendements variables de l'entité en raison de son implication dans l'entité, et a la capacité d'influer ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Tessi exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif sont mises en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe contrôle au moins 20 % du capital de la Société.

Les titres de filiales non significatives, ainsi que les titres détenus à long terme dans les SNC souscrites dans le cadre de la loi Girardin, sont classés en tant qu'actifs non courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisées en résultat s'agissant d'une dépréciation durable.

## 4. Conversion des états financiers

Les comptes financiers présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis sur la base du taux de clôture pour les postes du bilan à l'exception des capitaux propres, et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

## 5. Méthodes et règles d'évaluation

### 5.1. Immobilisations incorporelles

#### a. Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Ainsi, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- La juste valeur de la contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entreprise, intégrant les compléments de prix éventuels, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ; et
- La juste valeur des actifs indetifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.

Les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont ainsi valorisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, ils sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur sera constaté en résultat si ces compléments de prix sont des passifs financiers.

Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges de la période.

Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100%, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100%, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables.

Les modalités des tests de perte de valeur des UGT sont détaillées dans la note 5.4.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en autres charges opérationnelles non courantes. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisitions comptabilisés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

## **b. Autres immobilisations incorporelles**

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété par le Groupe sont comptabilisés au coût d'achat.

Pour les logiciels générés en interne, seuls les coûts externes sont intégrés au coût d'acquisition.

Leur durée d'utilité est estimée au maximum à 5 ans, et ils sont amortis linéairement sur cette durée.

La durée d'amortissement de l'applicatif OR de la société CPoR Devises a été portée à 10 ans compte tenu de la durée de la refonte des outils.

## **5.2. Immobilisations corporelles**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément.

Les immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrites ci-dessous.

### **a. Contrats de location**

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

### **b. Amortissement**

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant la méthode linéaire. Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- ensembles immobiliers :
  - terrain non amortissable
  - aménagements terrain 10 ans
  - constructions et aménagements 30 à 40 ans
- agencements 5 à 8 ans
- matériel et outillage 3 à 7 ans
- mobilier, matériel de bureau 3 à 10 ans

## 5.3. Actifs financiers

### a. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. Le mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les valorisations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Lors de l'acquisition de titres des sociétés comptabilisées par mise en équivalence, le prix d'acquisition des titres est affecté aux actifs et passifs acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis représente le goodwill qui est intégré à la valeur comptable des titres.

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend principalement les éléments suivants :

- quote-part de résultat du Groupe dans ces sociétés sur la base d'estimés,
- résultat de cession des titres de ces sociétés,
- écart de réévaluation lors d'une perte d'influence sans cession de titres,
- dépréciation de titres de ces sociétés.

### b. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers sont notamment composés de titres de participation et autres titres immobilisés de sociétés non consolidées, de prêts et créances financières à long terme et de titres de placement.

Ils sont analysés et classés en quatre catégories :

#### ➤ Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction est définie comme la valeur boursière (offre) à la date de clôture, ou sur la base des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

#### ➤ Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les placements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont inclus dans les actifs non courants et sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

#### ➤ Prêts et placements long terme

Les prêts et placements long terme sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis évalués au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ➤ Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs que la Société a l'intention de conserver pour une période non déterminée et qui peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou des changements de taux d'intérêts. Ils comprennent les titres de participation non consolidés. Ils sont



évalués à chaque arrêté comptable à la juste valeur, les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sauf s'il s'agit d'une dépréciation durable (cette dernière étant alors enregistrée en résultat).

Les titres de participation et autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation durable dès lors qu'on constate une baisse de valeur substantielle et prolongée. Les dépréciations sont déterminées en tenant compte de la quote-part des capitaux propres détenus, de la valeur de marché des titres, lorsque celle-ci peut être connue, et des perspectives de rentabilité à moyen et long terme des participations concernées.

### **c. Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Premier Entré / Premier Sorti et comprennent le prix d'achat et les frais accessoires.

### **d. Clients et autres créances d'exploitation**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale qui est équivalente à leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme. Le cas échéant, ces créances sont diminuées d'une provision pour dépréciation, pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée. Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées en fonction de leur antériorité et des risques de non-recouvrement identifiés.

### **e. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, non soumis à des variations significatives de valeur, offrant une grande liquidité.

Les placements classés en équivalents de trésorerie ayant une maturité supérieure à 3 mois ont des options de sortie sans pénalités exerçables à tout moment initialement prévues au contrat, et n'ont pas de risque de valeur lié au niveau de rémunération minimum acquise.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent également les comptes liés aux activités financières de CPoR Devises (comptes bancaires, devises, or). Pour une meilleure compréhension, les comptes présentés dans le bilan publiable de CPoR Devises ont été repris sur une ligne spécifique dans les actifs et passifs courants des bilans consolidés.

#### **➤ Opérations en devises**

Les actifs et les passifs libellés en devises sont évalués au cours de change communiqué par la Banque Centrale Européenne à la clôture de l'exercice.

#### **➤ Opérations Or**

Les avoirs et dettes en or sont valorisés selon les dispositions du règlement n° 89-01 du 22 juin 1989, relatif à la comptabilisation des opérations en devises, modifié par les règlements n° 90-01 du 23 février 1990, n° 95-04 du 21 juillet 1995, du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, n° 00-02 du 4 juillet 2000, du Comité de la Réglementation Comptable, n° 2014-02 du 6 février 2014, de l'Autorité des Normes Comptables, et de l'arrêté du 15 mai 2014.

Les avoirs d'or physique, ainsi que les créances et dettes sont valorisés sur la base des cours de marché des différents produits commercialisés, à la date d'arrêté.

Le risque de variation de cours des avoirs physiques est couvert par une position courte symétrique en or scriptural (onces d'or), équivalente au poids total des avoirs d'or physique. Le fonctionnement du compte de couverture Or, structurellement à découvert, est autorisé dans le cadre de lignes de crédit confirmé.

Les primes attachées à certains produits dont le prix de marché est différent de la simple valorisation de leur poids d'or, ne font pas l'objet d'une couverture spécifique.

➤ **Comptes bancaires de la clientèle**

Les comptes bancaires de la clientèle sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, et les comptes en devises au cours de la Banque Centrale Européenne.

➤ **Prêts et emprunts au jour le jour**

Ils sont souscrits pour assurer la gestion quotidienne de la trésorerie et de la couverture de change.

## 5.4. Dépréciation des actifs

Dans le cadre de la norme IAS 36 « Dépréciations des actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Les flux de trésorerie retenus sont issus des « business plans » des UGT couvrant les cinq prochains exercices et sont actualisés par application d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction de l'activité des UGT.

Les trois secteurs retenus (Tessi documents services, CPoR Devises et Tessi customer marketing) dans le cadre de la norme IFRS 8 constituent trois UGT homogènes. En raison de l'interdépendance des sociétés dans chaque secteur, il n'a pas été identifié d'UGT plus petite.

Une dépréciation est comptabilisée en raison de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif, cette dernière étant la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la juste valeur de marché diminuée des coûts de cession.

La dépréciation ainsi déterminée est imputée en priorité sur les écarts d'acquisitions puis au prorata des valeurs comptables des autres actifs.

## 5.5. Provisions

Des provisions sont constatées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources.

➤ **Provisions pour restructuration**

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses liées au plan comme notamment les coûts liés aux fermetures de sites.

#### ► Provisions pour litiges

D'une manière générale, chacun des litiges et risques connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, sociale et des litiges commerciaux.

### 5.6. Régimes de retraite et indemnités de cessation de services

Les engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies sont provisionnés et déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par un actuaire indépendant utilisant une méthode actuarielle.

Il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi, qui proviennent d'une part des changements d'hypothèses actuarielles et d'autre part des écarts d'expérience, sont reconnus en contrepartie des capitaux propres, nets d'impôts différés selon l'option de l'amendement à IAS 19.

Les effets significatifs d'une liquidation ou d'une réduction sur un régime postérieur à l'emploi à prestations définies, sont constatés intégralement par le biais du compte de résultat.

Par ailleurs, l'application rétrospective de la norme IAS 19 Révisée en 2013 n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés.

### 5.7. Actions propres

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres.

### 5.8. Avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Des options de souscription d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent le droit de souscrire à des actions de Tessi pendant un délai de quatre ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte du prix d'exercice, de la durée de vie des options ainsi que du cours de l'action sous-jacente. Il n'a pas été tenu compte d'un taux de rotation des bénéficiaires, ceux-ci étant supposés présents à la date de levée des options.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des

avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

L'effet de dilution des options non exercées a été pris en compte au niveau du résultat par action.

## **5.9. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession**

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupes d'actifs, sur la ligne « actifs destinés à être cédés ou abandonnés » du bilan dès lors qu'ils sont matériels. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de leur valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés sur la ligne « passifs liés aux actifs destinés à être cédés ou abandonnés » du bilan.

## **5.10. Passifs financiers**

Les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit et d'un emprunt obligataire. Ces passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, de laquelle sont déduits le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

## **5.11. Compte de résultat**

Le compte de résultat consolidé adopte une présentation par nature.

### **a. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est égal au montant des ventes de produits et services liés aux activités courantes de l'ensemble constitué par les sociétés commerciales consolidées par intégration globale. En ce qui concerne CPoR Devises, le chiffre d'affaires retenu est le Produit Net Bancaire. Il est composé des éléments suivants :

#### **➤ Intérêts - charges et produits assimilés**

Il s'agit de charges et produits d'intérêts sur les comptes bancaires et les opérations de prêts ou d'emprunts, enregistrés prorata temporis.

#### **➤ Commissions**

Elles sont comptabilisées soit en produits en totalité à la date d'encaissement, soit prorata temporis selon leur nature, conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

#### **➤ Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation**

Ce résultat est composé des opérations de change dans le cadre de l'activité de CPoR Devises.

Les résultats sur opérations de change sont déterminés conformément au règlement n° 89-01 du 22 juin 1989, relatif à la comptabilisation des opérations en devises, modifié par les règlements n° 90-01 du 23 février 1990, n° 95-04 du 21 juillet 1995, du Comité de la Réglementation Bancaire

et Financière, n° 00-02 du 4 juillet 2000, du Comité de la Réglementation Comptable, n° 2014-02 du 6 février 2014, de l'Autorité des Normes Comptables, et de l'arrêté du 15 mai 2014.

Le résultat de change est déterminé par devise. L'ensemble des actifs et passifs en devises est réévalué en comparant la contrevaletur historique et la contrevaletur réévaluée sur la base des cours de référence à la date de clôture communiqués par la Banque Centrale Européenne.

Les profits et pertes de change sont comptabilisés par devise dans les comptes de gains ou de pertes sur opérations en devises, sans qu'aucune compensation ne soit effectuée entre plus et moins-values latentes.

Les produits et les charges payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction.

#### ► **Autres produits d'exploitation bancaire**

Ils sont principalement composés des revenus liés à l'activité Or (achat-vente Or, commission Or...).

Le résultat des opérations Or est déterminé par produit. L'ensemble des actifs et passifs en or est réévalué en comparant la contrevaletur historique et la contrevaletur réévaluée sur la base des cours de marché à la date de référence.

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, ou des coûts associés.

### **b. Charges de personnel**

Le poste « charges de personnel » inclut la participation des salariés, les avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres, ainsi que le CICE – Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

### **c. Impôt sur les résultats**

Le poste « impôts sur les résultats » comprend la somme des impôts exigibles et d'impôts différés.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte de l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de certains éléments actifs et passifs du bilan consolidé. Ils sont calculés selon la méthode bilancielle avec application du report variable, sans actualisation.

Les pertes fiscales reportables font l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les différences temporelles correspondantes pourront être imputées.

Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'horizon de recouvrement des reports fiscaux déficitaires fixé par le Groupe est de 8 ans.

## 5.12. Résultat net par action (RNPA)

Le résultat net par action a été calculé en conformité avec la norme IAS 33. L'information présentée est calculée selon les deux méthodes suivantes :

- RNPA : résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice,
- RNPA dilué : résultat net part du Groupe rapporté au nombre d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre d'actions dilutives potentielles relatives aux options de souscription d'actions.

## 5.13. Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges.

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information présentée Note 5 pour chaque secteur est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation des ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Pour accompagner l'évolution de son périmètre et accroître sa lisibilité, le Groupe Tessi structure désormais son offre de la manière suivante :

- le secteur Tessi documents services propose une offre globale, complète et évolutive dans la gestion des flux entrants, circulants et sortants dans le contexte d'un marché de la dématérialisation qui explose :
  - flux entrants / dématérialisation : BPO pluri-sectoriels, de services financiers avancés et expert de la relation clients à valeur ajoutée, activités de back-office bancaires moyens de paiement scripturaux (chèques, virements, prélèvements et effets électroniques) et gestion de moyens de paiement et encaissements,
  - technologies : édition et intégration de solutions logicielles et matérielles de traitement des moyens de paiement, documents hybrides et échanges numériques (BOS MANAGER, Docubase, Logidoc Solutions, Sakarah, ASP One.fr...),
  - flux sortants (mailings, factures, fiches de paie, relevés de compte, quittances...) : éditique de gestion, traitement industriel de courriers égrenés, recommandés et dématérialisés, dématérialisation des factures,
  - contact center : gestion de la relation client à distance.
- le secteur CPoR Devises rassemble les activités de grossiste sur le marché du billet de banque étranger et sur le marché de l'or physique en France, ainsi que les activités de change manuel de la banque belge Goffin Bank acquises en 2010,
- le secteur Tessi customer marketing regroupe le marketing promotionnel, la logistique publi-promotionnelle et le marketing direct.

En 2015, Tessi présente un secteur géographique Europe hors France. Ce périmètre prend en compte les récentes acquisitions des filiales européennes Graddo (Espagne) et Gdoc (Suisse, Espagne et Angleterre), et s'élargira avec les activités européennes de Diagonal Company (Espagne et Portugal) acquises le 23 décembre 2015, Tessi Documents Solutions Suisse et Autriche (anciennement RR Donnelley Suisse et Autriche) acquises en janvier 2016 et BPO Solutions (Espagne) acquise également en janvier 2016.

## NOTE 3 - Variation du périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

### *Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts*

#### 1. Sur l'année 2015, acquisitions et créations des sociétés suivantes

- Acquisition au 27 mars 2015, et consolidation par intégration globale de la société Promotion Marketing Communication (PMC), agence de conseil en marketing promotionnel.

La contribution au chiffre d'affaires du Groupe sur l'année 2015 représente 2,2 M€ pour 9 mois.

La première consolidation de PMC fait ressortir un écart d'acquisition d'un montant de 3,2 M€. Cet écart est susceptible d'être modifié dans les 6 prochains mois.

Compte tenu de l'impact peu significatif de cette acquisition par rapport aux autres sociétés du Groupe aussi bien sur le chiffre d'affaires, le résultat ou les agrégats bilanciaux, le Groupe ne communiquera pas de comptes pro forma.

- Création au 17 avril 2015 et consolidation par intégration globale de la société My Shopper Agency, spécialisée dans le conseil en marketing opérationnel.
- Acquisition au 26 février 2015 et consolidation par intégration globale de la société Near Perfection, basée en Espagne.
- Création au 19 août 2015 et consolidation par intégration globale des sociétés Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon et Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz, spécialisées dans la gestion des relations clients.
- Acquisition au 23 décembre 2015 et consolidation par intégration globale de la société Diagonal Company Services & Solutions, basée en Espagne, et de ses filiales basées en Espagne et en Amérique Latine.

La première consolidation de Diagonal Company fait ressortir un écart d'acquisition d'un montant de 58 millions d'euros sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis de 100%. Cet écart est susceptible d'être modifié dans les 12 prochains mois.

Compte tenu de la date d'acquisition, seule une intégration bilancielle a été effectuée. Des renvois ont été faits dans les notes aux comptes consolidés pour indiquer pour les postes les plus significatifs la contribution de Diagonal Company au solde final.

#### 2. Autres mouvements sur l'année 2015

- Fusion-absorption de la société 2PL Prod par la société Tessi Éditique en date du 31 juillet 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Fusion-absorption de la société Sakarah par la société Tessi Technologies en date du 31 décembre 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Fusion-absorption de la société Soft Promo par la société Tessi TMS en date du 31 décembre 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Liquidation en date du 23 décembre 2015 de la société Intactus, spécialisée dans le transport sécurisé.

## NOTE 4 - Activités destinées à être cédées ou abandonnées

À la date d'établissement des comptes consolidés, l'activité de la société Tessi Asia, basée au Vietnam, est engagée dans un projet de cession et d'abandon d'activité, et est de ce fait présentée, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, comme activités destinées à être cédées ou abandonnées dans les états financiers au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, cette activité continue d'être consolidée. Cependant, la présentation est séparée en deux lignes distinctes dans le bilan (Actifs destinés à être cédés ou abandonnés et Passifs destinés à être cédés ou abandonnés) et en une ligne unique dans le compte de résultat.

Les tableaux ci-après présentent les résultats et les actifs et passifs de cette activité

### ➤ Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées

En milliers d'euros	31/12/2015
Chiffre d'affaires	14
Autres produits opérationnels	
Achats consommés	
Charges de personnel	-29
Autres charges opérationnelles	-56
Impôts et taxes	
Dotations aux amortissements et aux provisions	-2
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-73</b>
Autres charges et produits opérationnels non courants	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-73</b>
Coût de l'endettement financier net	-1
Autres charges et produits financiers	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-74</b>
Impôts sur les résultats	
<b>Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>	<b>-74</b>

### ➤ Actifs et passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées

En milliers d'euros	31/12/2015
Immobilisations corporelles	3
Clients et compte rattachés	
Autres créances	76
Disponibilités	19
<b>Actifs destinés à être cédés ou abandonnés</b>	<b>98</b>
Fournisseurs et autre créditeurs	9
Provisions	
Autres passifs	12
<b>Passifs destinés à être cédés ou abandonnés</b>	<b>21</b>



## NOTE 5 - Information sectorielle

### 1. Secteurs d'activité

➤ 31/12/2015

En millions d'euros	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires brut	220,6	44,3	26,1	291,0
Dont chiffre d'affaires inter secteurs	0,9		0,1	1,0
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>219,7</b>	<b>44,3</b>	<b>26,0</b>	<b>290,0</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>28,7</b>	<b>13,1</b>	<b>0,1</b>	<b>41,9</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations	5,4	1,7	0,7	7,8
<b>Bilan</b>				
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>232,9</b>	<b>21,1</b>	<b>19,3</b>	<b>273,3</b>
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises</b>		<b>142,4</b>		<b>142,4</b>
Actifs d'impôts				14,5
Autres actifs				174,2
<b>Total des actifs consolidés</b>				<b>604,4</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>126,3</b>	<b>6,5</b>	<b>13,0</b>	<b>145,8</b>
<b>Dettes liées aux activités financières CPoR Devises</b>		<b>86,7</b>		<b>86,7</b>
Dettes financières				120,9
Autres dettes *				59,0
Passifs d'impôts				2,0
Capitaux propres				190,0
<b>Total des passifs consolidés</b>				<b>604,4</b>
Investissements non financiers	10,6	1,2	0,8	12,6
<b>Autres informations</b>				
<b>Effectifs de clôture</b>	<b>5 121</b>	<b>142</b>	<b>201</b>	<b>5 464</b>

\* dont avances sur opérations promotionnelles (18,8M€), avances clients dans le cadre des activités de Diagonal Company (24M€) et solde de la transaction liée à l'acquisition de Diagonal Company (16,2M€).

➤ 31/12/2014

En millions d'euros	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires brut	179,8	44,7	24,2	248,7
Dont chiffre d'affaires inter secteurs	1,4		0,1	1,5
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>178,4</b>	<b>44,7</b>	<b>24,1</b>	<b>247,2</b>
Résultat opérationnel courant *	22,6	12,7	-1,8	33,5
Dotations aux amortissements des immobilisations	5,1	1,3	0,6	7,0
<b>Bilan *</b>				
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>142,1</b>	<b>21,3</b>	<b>13,0</b>	<b>176,4</b>
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières</b>		<b>134,4</b>		<b>134,4</b>
<b>CPoR Devises</b>				
Actifs d'impôts				17,5
Autres actifs				130,1
<b>Total des actifs consolidés</b>				<b>458,4</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>90,6</b>	<b>8,5</b>	<b>11,2</b>	<b>110,3</b>
<b>Dettes liées aux activités financières</b>		<b>89,2</b>		<b>89,2</b>
<b>CPoR Devises</b>				
Dettes financières				73,1
Autres dettes (avances sur opérations promotionnelles)				19,2
Passifs d'impôts				1,1
Capitaux propres				165,5
<b>Total des passifs consolidés</b>				<b>458,4</b>
Investissements non financiers	12,2	2,9	1,0	16,1
<b>Autres informations</b>				
<b>Effectifs de clôture</b>	<b>3 887</b>	<b>140</b>	<b>213</b>	<b>4 240</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

## 2. Secteurs géographique

En millions d'euros	31/12/2015	31/12/2014
France	258,2	235,6
Europe hors France	31,8	11,6
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>290,0</b>	<b>247,2</b>

### 3. CPoR Devises

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts / produits et charges assimilés	-716	-735
Commissions nettes	879	1 084
Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation	33 444	36 365
Autres produits d'exploitation bancaire	10 643	8 020
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>44 250</b>	<b>44 734</b>

### NOTE 6 - Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et traitements	115 001	93 270
Charges sociales *	38 396	34 077
Participation des salariés	1 508	1 446
Paiement en actions (stock-options)		
<b>Total</b>	<b>154 905</b>	<b>128 793</b>

\* Dont CICE-Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi de 4 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.

#### ➤ Effectifs présents au 31 décembre

	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	539	495
Non cadres	4 925	3 745
<b>Total *</b>	<b>5 464</b>	<b>4 240</b>

\* Hors effectifs du groupe Gdoc pour 2014 (63 salariés au 31 décembre 2014) et hors effectifs du groupe Diagonal pour 2015 (1273 salariés au 31 décembre 2015)

### NOTE 7 - Autres charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Subvention d'exploitation	140	31
Production stockée	-10	
Reprises amortissements et provisions	1 711	1 134
Autres produits opérationnels	2 447	1 921
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>4 288</b>	<b>3 086</b>

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Autres services extérieurs	40 011	38 334
Autres charges externes	22 753	21 669
Autres charges opérationnelles	1 368	394
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>64 132</b>	<b>60 397</b>

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Plus ou moins-values de cession	304	-77
<b>Total plus ou moins-values de cession</b>	<b>304</b>	<b>-77</b>
Coûts de restructuration	- 839	-2 396
Litiges		-390
Dépréciation d'écart d'acquisition		-235
<b>Total autres charges et produits opérationnels non courants</b>	<b>-535</b>	<b>-3 098</b>

En 2015, les coûts de restructuration sont relatifs aux coûts de déménagement du site de production de Rennes (123 K€), de la fermeture du site de Aurillac (173 K€) et de la succursale Belge de CPoR Devises (543 K€).

En 2014, les coûts de restructuration sont relatifs aux coûts de déménagement des sites de production de Montargis, Rennes, Limoges et Bordeaux (542K€), de la fermeture du site de Aurillac, d'un centre au Vietnam et de la succursale Belge de CPoR Devises (1 854 K€).

## NOTE 8 - Détail des amortissements et provisions

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Amortissements	7 759	6 955
Provisions	2 124	1 655
<b>Total</b>	<b>9 883</b>	<b>8 610</b>

## NOTE 9 - Charges et produits financiers

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Produits financiers sur trésorerie	1 048	1 052
Frais financiers sur emprunts	-1 559	-1 222
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-511</b>	<b>-170</b>
Autres produits	438	81
Autres frais financiers	-356	-529
Autres charges et produits financiers	82	-448
<b>Total charges et produits financiers</b>	<b>-429</b>	<b>-618</b>

## NOTE 10 - Impôts sur les résultats

### 1. Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*
Impôts sur le résultat de l'exercice	9 481	9 586
Autres impôts exigibles	922	427
<b>Impôts exigibles</b>	<b>10 403</b>	<b>10 013</b>
Liés à la naissance ou à l'inversion des différences temporelles	2 748	244
Autres impôts différés	- 2 389	-214
Impôts différés	359	30
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>10 762</b>	<b>10 043</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

## 2. Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

En milliers d'euros	31/12/2015	Taux 2015	31/12/2014**	Taux 2014
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé	22 985		18 323	
Intérêts minoritaires	2 079		1 385	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>25 064</b>		<b>19 708</b>	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	-5 000			
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-74			
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>30 138</b>		<b>19 708</b>	
Charge d'impôt du Groupe	10 762		10 043	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>40 900</b>		<b>29 751</b>	
Dépréciation des écarts d'acquisition			235	
<b>Résultat avant impôts et dépréciation des écarts d'acquisition</b>	<b>40 900</b>		<b>29 986</b>	
<b>Taux d'imposition en France</b>		<b>x 33,33 %</b>		<b>x 33,33 %</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>13 633</b>		<b>9 995</b>	
Rapprochement :				
Différences permanentes	-2 613		-700	
Investissement Outre-Mer *			-353	
Différentiel sur fiscalité étrangère	-390		-185	
Impact des différences des taux d'imposition	600		605	
Crédits d'impôts	-29		-18	
Déficits fiscaux non activés	-329		791	
Déficits antérieurs non activés et utilisés			-92	
Déficits antérieurs activés et perdus				
Impôts sur exercices antérieurs	-110			
<b>Taux d'impôt effectif</b>		<b>x 26,31 %</b>		<b>x 33,49 %</b>
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>10 762</b>		<b>10 043</b>	

\* Cet impôt différé actif correspond à l'économie d'impôt future générée par les investissements Outre-Mer réalisés dans le cadre du dispositif Girardin (art. 217 undecies du CGI).

\*\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

## 3. Les différences permanentes sont principalement liées aux éléments suivants

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Charges et produits non déductibles ou non imposables	-2 160	-758
Autres	-453	58
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>-2 613</b>	<b>-700</b>

#### 4. Origine des impôts différés actifs et passifs

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014*		
	Actifs	Passifs	Net	Actifs	Passifs	Net
Immobilisations		391	-391		890	-890
Amortissements (Crédits-Baux)						
Charges à payer / Produits à recevoir	566		566	622		622
Investissement Outre-Mer	4 423		4 423	7 115		7 115
Autres actifs	686		686	757		757
Provisions (IFC)	3 483		3 483	3 955		3 955
Autres passifs		56	-56		1 594	-1 594
Reports fiscaux déficitaires	2 165		2 165	1 882		1 882
Impôts différés sociaux	224		224	26	13	13
<b>Impôts différés nets</b>	<b>11 547</b>	<b>447</b>	<b>11 100</b>	<b>14 357</b>	<b>2 497</b>	<b>11 860</b>
Impôts différés actifs au bilan			11 405			12 203
Impôts différés passifs au bilan			305			343

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

Au 31 décembre 2015, le montant des pertes fiscales reportables non reconnues s'élève à 10,7 millions d'euros.

#### NOTE 11 - Écarts d'acquisition

En milliers d'euros	Total	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing
Montant brut au 31 décembre 2014	75 649	60 930	12 041	2 678
Dépréciations cumulées	-7 962	-6 423		-1 539
<b>Net au 31 décembre 2014</b>	<b>67 687</b>	<b>54 507</b>	<b>12 041</b>	<b>1 139</b>
Acquisitions	61 957	58 311		3 646
Cessions				
Réaffectation des écarts d'acquisition provisoires	33	33		
Dépréciations				
Écarts de conversion	729	729		
Dépréciations des actifs destinés à être cédés ou abandonnés				
<b>Écarts d'acquisition au 31 décembre 2015</b>	<b>130 406</b>	<b>113 580</b>	<b>12 041</b>	<b>4 785</b>
Montant brut au 31 décembre 2015	138 383	120 018	12 041	6 324
Dépréciations cumulées	-7 977	-6 438		-1 539
<b>Net au 31 décembre 2015</b>	<b>130 406</b>	<b>113 580</b>	<b>12 041</b>	<b>4 785</b>

Les écarts d'acquisition sont constatés à la date d'acquisition sur la base de l'allocation provisoire du prix d'acquisition.

Le Groupe ajuste cette allocation provisoire au cours de la période d'allocation (n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition) pour refléter les valeurs finales de certains actifs et passifs comme les actifs incorporels, les avantages du personnel, les passifs éventuels et les soldes d'impôt courant et différé.

Les écarts d'acquisition ont été soumis à un test de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée en note 5.4.

Leur valeur d'utilité est calculée selon la méthode « Discounted Cash Flow ». Les principales hypothèses actuarielles pour réaliser les tests de dépréciation de valeur des UGT sont les suivantes :

- nombre d'année sur lequel les flux de trésorerie sont estimés : cinq ans, sur la base des données issues du processus budgétaire pour la première année et d'une extension de ce processus pour les 4 années suivantes,
- coût moyen pondéré du capital (WACC) de 8,70 %, revu en 2015 en fonction notamment de l'évolution des taux sans risque et de la prime de risque. Il reste identique à celui de 2014.
- taux de croissance à long terme au-delà de la période de 5 ans du business plan de 1 %.

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2015 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, les analyses de sensibilité effectuées en faisant varier notamment :

- les hypothèses financières (WACC +0,5 point, croissance à long terme -0,5 point), et
- les hypothèses économiques (taux de croissance du chiffre d'affaires < -2 points générant un taux de résultat opérationnel courant de -1 point)

ne mettent pas en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de chacune des UGT.

## NOTE 12 - Autres immobilisations incorporelles

### *Analyse de la variation*

En milliers d'euros	Total	Frais de Recherche et Développement	Concessions, brevets, licences	Logiciels en crédit-bail	Autres immos incorporelles	Immos incorporelles en cours
Valeur brute à l'ouverture	19 282	1 319	11 934	1 007	1 950	3 072
Cumul des amortissements	-13 776	-1 083	-9 906	-1 007	-1 780	
Cumul des pertes de valeur						
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>5 506</b>	<b>236</b>	<b>2 028</b>		<b>170</b>	<b>3 072</b>
Acquisitions	1 749		880		492	377
Immobilisations générées en interne						
Variations de périmètre (net)	629	12	617			
Cessions (net)						
Dotations aux amortissements DAP des actifs destinés à être cédés	-1 411	-148	-872		-391	
Virements de poste à poste (net)			20		2 712	-2 732
Écarts de conversion (net)						
Reclassement des actifs destinés à être cédés ou abandonnés (net)						
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>23 366</b>	<b>1 331</b>	<b>15 192</b>	<b>1 007</b>	<b>5 119</b>	<b>717</b>
Cumul des amortissements	-16 893	-1 231	-12 519	-1 007	-2 136	
Cumul des pertes de valeur						
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>6 473</b>	<b>100</b>	<b>2 673</b>		<b>2 983</b>	<b>717</b>



## NOTE 13 - Immobilisations corporelles

### ► Analyse de la variation

En milliers d'euros	Total	Terrains	Construction	Install. techn., matériels info et ind.	Install techn. en crédit-bail	Autres immos corporelles	Autres immos corporelles en crédit-bail	Immos en cours	Avances et acomptes
Valeur brute à l'ouverture	89 558	4 844	14 844	32 496	3 772	33 475	113	11	3
Cumul des amortissements	-54 851		-1 053	-25 810	-3 772	-24 130	-86		
Cumul des pertes de valeur									
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>34 707</b>	<b>4 844</b>	<b>13 791</b>	<b>6 686</b>		<b>9 345</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>3</b>
Investissements	10 458	113	2 740	4 873	28	2 667			38
Variations de périmètre (net)	1 356	23	167	503	7	562		94	
Cessions (net)	-72			159		-216	-15		
Dotations aux amortissements	-6 352		-627	-2 677	-7	-3 035	-6		
Dotations des actifs destinés à être cédés ou abandonnés									
Virements de poste à poste (net)			11			3		-11	-3
Écart de conversion (net)	10			1		9			
Reclassement des actifs destinés à être cédés ou abandonnés (net)	-3					-3			
Valeur brute à la clôture	97 371	4 980	17 841	35 490	3 809	35 034	85	94	38
Cumul des amortissements	-57 267		-1 759	-25 945	-3 782	-25 702	-79		
Cumul des pertes de valeur									
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>40 104</b>	<b>4 980</b>	<b>16 082</b>	<b>9 545</b>	<b>27</b>	<b>9 332</b>	<b>6</b>	<b>94</b>	<b>38</b>

## NOTE 14 - Immeuble de placement

En milliers d'euros	Évaluation au coût historique au 31/12/2015	Évaluation au coût historique au 31/12/2014
Valeur nette à l'ouverture	127	131
Valeur brute	198	198
Cumul des amortissements	-71	-67
Cumul des pertes de valeur		
Amortissements	-5	-4
Pertes de valeur (comptabilisées) reprises dans le compte de résultat		
Autres		
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>122</b>	<b>127</b>
Valeur brute	198	198
Cumul des amortissements	-76	-71
Cumul des pertes de valeur		

## NOTE 15 - Titres mis en équivalence

Le 8 décembre 2014, Tessi SA a souscrit au capital de la société Spigraph Group pour un montant de 5 millions d'euros. Cette souscription correspond à 20,22 % du capital.

Le 23 décembre 2015, Tessi SA a acquis la société Diagonal Company Services & Solutions, détentrice de participations dans les sociétés Cristal Hipotecario 2009 et Formalización Alcalá 265 à hauteur de 20% pour un montant de 75 milliers d'euros.

L'évolution du poste « Titres mis en équivalence » s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Valeur à l'ouverture	5 000	
Résultat des entreprises associées *	-5 000	
Variation de périmètre	33	5 000
Distribution de dividendes		
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>33</b>	<b>5 000</b>

\* y-compris perte de valeur constatée au cours de l'exercice.

Les comptes consolidés de Spigraph Group n'étant disponibles qu'en mai 2016, la valorisation de cette prise de participation s'est faite sur la base de données non auditées et sera revue le cas échéant lors de la prochaine clôture.

Les principales données financières des sociétés mises en équivalence présentées ci-dessous sont données à 100%.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	97 108	109 833
Charges opérationnelles	-101 032	-110 510
Résultat d'exploitation	-3 924	1 092
Résultat avant impôts	-7 026	-2 496

## NOTE 16 - Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Titres détenus jusqu'à l'échéance		
Prêts et créances à long terme		
Dépôts, cautionnements et prêts	2 011	1 658
Titres disponibles à la vente		
Titres de participation et autres titres immobilisés *	19 679	27 202
Créances rattachées aux autres titres immobilisés *	4 933	4 933
Titres de placement en juste valeur		
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>26 623</b>	<b>33 793</b>
Dépréciations cumulées *	-24 605	-32 132
<b>Valeur nette</b>	<b>2 018</b>	<b>1 661</b>

\* Dont investissements Outre-Mer réalisés dans le cadre du dispositif Girardin (art. 217 undecies du CGI). En 2015, 3 SNC ont été cédées pour 8 017 milliers d'euros entièrement dépréciées.

## 1. Titres non consolidés (contribution en valeurs nettes)

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
24h00		
Autres	7	3
<b>Valeur nette</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

## 2. Analyse de la variation

En milliers d'euros	Total	Titres de participation et autres titres immobilisés	Créances rattachées aux autres titres immobilisés	Prêts	Dépôts et cautionnements
Valeur brute à l'ouverture	33 793	27 202	4 933	22	1 636
Cumul des pertes de valeur	-32 132	-27 199	-4 933		
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 661</b>	<b>3</b>		<b>22</b>	<b>1 636</b>
Acquisitions	87				87
Variations de périmètre	420	4		90	326
Cessions (net)	-155				-155
Remboursement					
Revalorisation					
Virements de poste à poste					
Écart de conversion	5				5
Pertes de valeur					
Valeur brute à la clôture	26 623	19 679	4 933	112	1 899
Cumul des pertes de valeur	-24 605	-19 672	-4 933		
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>2 018</b>	<b>7</b>		<b>112</b>	<b>1 899</b>

## NOTE 17 - Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Valeur brute	94 886	61 433
Dépréciation	- 1 986	-1 568
<b>Total valeur nette à l'actif</b>	<b>92 900</b>	<b>59 865</b>
Acomptes reçus et avoirs à établir	-11 979	-8 759
Clients Affranchissements	-4 734	-3 297
<b>Valeur nette clients *</b>	<b>76 187</b>	<b>47 809</b>
<b>Valeur nette clients retraitée **</b>	<b>63 049</b>	<b>45 448</b>
<b>Chiffre d'affaires TTC (base 12 mois) **</b>	<b>295 237</b>	<b>249 176</b>
<b>Ratio clients en jours de chiffre d'affaires</b>	<b>77,95</b>	<b>66,57</b>

\* Dont contribution du groupe Diagonal Company pour 13 139 milliers d'euros

\*\* Hors activités financières et clients du groupe Diagonal Company

Les affranchissements sont gérés en débours, et ne font donc pas partie du chiffre d'affaires.

## NOTE 18 - Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Acomptes versés et avoirs à recevoir	562	689
Créances sociales	380	393
Créances fiscales	12 468	8 955
Créances diverses	1 919	993
Créances liées aux avances clients de Diagonal Company	1 280	
Charges constatées d'avance	4 922	4 007
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>21 531</b>	<b>15 037</b>
Impôts exigibles	3 098	5 348
<b>Total</b>	<b>24 629</b>	<b>20 385</b>

## NOTE 19 - Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social se compose de 2 797 678 actions d'un montant nominal de 2 euros.

	Capital social en nombre d'actions	Capital social en milliers d'euros
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	2 796 678	5 593,4
Annulation		
Levées d'options	1 000	2,0
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>2 797 678</b>	<b>5 595,4</b>

### 1. Calcul du résultat par action

	31/12/2015	31/12/2014 *
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé (en K€)	22 985	18 323
Nombre moyen d'actions en circulation	2 797 471	2 805 526
<b>Résultat de l'ensemble consolidé en euros par action (base 12 mois)</b>	<b>8,22</b>	<b>6,53</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

### 2. Calcul du résultat dilué par action

	31/12/2015	31/12/2014 *
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé (en milliers d'euros)	22 985	18 323
Nombre moyen d'actions - dilué	2 797 678	2 797 928
<b>Résultat dilué de l'ensemble consolidé en euros par action (base 12 mois)</b>	<b>8,22</b>	<b>6,55</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

### 3. Calcul du résultat par action des activités poursuivies

	31/12/2015	31/12/2014 *
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (en milliers d'euros)	23 059	18 323
Nombre moyen d'actions en circulation	2 797 471	2 805 526
<b>Résultat de l'ensemble consolidé en euros par action (base 12 mois)</b>	<b>8,24</b>	<b>6,53</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

### 4. Calcul du résultat dilué par action des activités poursuivies

	31/12/2015	31/12/2014 *
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (en milliers d'euros)	23 059	18 323
Nombre moyen d'actions - dilué	2 797 678	2 797 928
<b>Résultat dilué de l'ensemble consolidé en euros par action (base 12 mois)</b>	<b>8,24</b>	<b>6,55</b>

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1)

### 5. Ajustements effectués afin de calculer le nombre moyen pondéré d'actions, dilué

	31/12/2015	31/12/2014
Nombre d'actions en circulation	2 797 678	2 796 678
Effet dilutif des options d'achats		1 250
<b>Nombre moyen d'actions après dilution</b>	<b>2 797 678</b>	<b>2 797 928</b>

### 6. Options d'achat d'actions

#### ➤ Mouvements de l'exercice

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	1 250	35,56
Options émises pendant l'exercice		
Options devenues non exerçables pendant l'exercice	250	
Options exercées pendant l'exercice	1 000	
<b>Options en circulation au 31 décembre 2015</b>		
Options arrivées à échéance pendant l'exercice		
Options exerçables au 31 décembre 2015		

► **Caractéristiques des options d'achat d'actions en circulation à la clôture de l'exercice**

	Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options non exercées	Nombre d'options exercées en 2015	Période d'exercice		Prix d'exercice (en €)
					du	au	
Plan 8	16/06/2008	15 600	250	1 000	16/06/2012	16/06/2015	35,56
<b>Total</b>		<b>15 600</b>	<b>250</b>	<b>1 000</b>			

## NOTE 20 - Provisions pour risques et charges

### *Analyse de la variation*

En milliers d'euros	Total	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour restructuration	Provisions pour impôts	Provisions pour litiges
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	15 532	11 959	1 313	216	2 044
Variation de périmètre	215	187			28
Provisions supplémentaires	637				637
Écarts actuariels *	-2 141	-2 141			
Augmentation des provisions existantes	1 226	1 155			71
Montants repris utilisés	-1 793	-348	-1 198		-247
Montants repris non utilisés	-452	-257		-62	-133
Virement de poste à poste					
Écart de conversion	7	-1			8
Valeur au 31 décembre 2015	13 231	10 554	115	154	2 408
<b>Provisions non courantes</b>	<b>12 100</b>	<b>10 554</b>		<b>154</b>	<b>1 392</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>1 131</b>		<b>115</b>		<b>1 016</b>

\* Les écarts actuariels sont comptabilisés en contrepartie des capitaux propres.

Les provisions pour litiges couvrent essentiellement des litiges sociaux, commerciaux ou dans le cadre de la marche normale des activités.

## NOTE 21 - Engagements de retraite

### *Principales hypothèses actuarielles*

En %	2015	2014
Taux d'actualisation	1,75 %	1,50 %
Taux attendu d'augmentation des salaires des cadres	2 %	2 %
Taux attendu d'augmentation des salaires des non cadres	1 %	1 %
Taux d'inflation	2 %	2 %

## NOTE 22 - Passifs et créditeurs

### 1. Passif portant intérêt

Exercice 2015 - en milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	15 194	97 382		112 576
Dettes financières diverses	583	2 511	75	3 169
Découverts bancaires	4 700			4 700
Intérêts courus non échus	1 225			1 225
<b>Total des passifs portants intérêts</b>	<b>21 702</b>	<b>99 893</b>	<b>75</b>	<b>121 670</b>

### 2. Passifs courants non financiers

Exercice 2015 - en milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs*	33 913			33 913
Dettes fournisseurs d'immobilisations				
<b>Total fournisseurs</b>	<b>33 913</b>			<b>33 913</b>
Acomptes reçus et avoirs à émettre	11 979			11 979
Dettes sociales	36 244			36 244
Dettes fiscales	24 344			24 344
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	18 766			18 766
Avances reçues pour le compte des clients de Diagonal Company	24 054			24 054
Dettes diverses **	19 387			19 387
Produits constatés d'avance	10 005			10 005
<b>Autres passifs courants</b>	<b>144 779</b>			<b>144 779</b>
Impôt courant passif	1 725			1 725
<b>Total passifs courants non financiers</b>	<b>180 417</b>			<b>180 417</b>

\* dont contribution du groupe Diagonal Company pour 3 233 milliers d'euros

\*\* dont 16 250 milliers d'euros relatifs au solde de la transaction liée à l'achat de Diagonal Company

### 3. Passifs non courants non financiers

Exercice 2015 - en milliers d'euros	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs d'immobilisations *	12 134		12 134
<b>Total passifs non courants non financiers</b>	<b>12 134</b>		<b>12 134</b>

\* dont valorisation de l'engagement croisé d'achat-vente sur les minoritaires de Diagonal Company pour 7,8 millions d'euros.

## NOTE 23 - Trésorerie, équivalents de trésorerie et endettement net

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	951	5 784
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	151 031	109 942
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises	142 430	134 383
Découverts bancaires	-4 700	-1 847
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie *</b>	<b>289 712</b>	<b>248 262</b>
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-18 766	-19 154
Compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company	-16 250	
Avances reçues pour le compte des clients Diagonal Company	-22 774	
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises	-86 682	-89 161
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des avances</b>	<b>145 240</b>	<b>139 947</b>
Dettes financières	-115 745	-70 826
<b>Trésorerie nette incluant la trésorerie dédiée à l'activité CPoR Devises</b>	<b>29 495</b>	<b>69 121</b>
Trésorerie dédiée à l'activité CPoR Devises	29 720	47 856
<b>Trésorerie nette excluant la trésorerie dédiée à l'activité CPoR Devises</b>	<b>-225</b>	<b>21 265</b>

\* Dont contribution du groupe Diagonal Company pour 19,254 milliers d'euros



## 1. Trésorerie de CPOr Devises

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPOr Devises, dont :	142 430	134 383
Comptes bancaires de la clientèle	31 486	39 401
Prêts au jour le jour		6 500
Avoirs en devises	48 399	57 276
Avoirs en or	36 359	25 648
<b>Comptes courants débiteurs à vue</b>	<b>26 186</b>	<b>5 558</b>
Dettes liées aux activités financières CPOr Devises, dont :	-86 682	-89 161
Dépôts bancaires de la clientèle	-23 469	-38 899
Emprunts au jour le jour	-25 575	-12 727
Dettes en onces d'or	-35 450	-24 270
Dettes sur avoirs en devises	-2 030	-5 073
<b>Comptes courants créditeurs à vue</b>	<b>-158</b>	<b>-8 192</b>
<b>Comptes courants à vue CPOr Devises</b>	<b>26 028</b>	<b>-2 634</b>
<b>Trésorerie nette dédiée à l'activité CPOr Devises</b>	<b>29 720</b>	<b>47 856</b>

## 2. Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Dettes financières inférieures à 1 an	15 777	5 960
Dettes financières supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans	99 893	64 866
Dettes financières supérieures à 5 ans	75	
<b>Dettes financières</b>	<b>115 745</b>	<b>70 826</b>

En 2015, souscription de 2 crédits bancaires :

- auprès de la Société Générale d'un montant de 7 millions d'euros, remboursable sur 5 ans.
- auprès de NATIXIS et HSBC pour un montant de 95 millions d'euros, mobilisé à hauteur de 80 millions d'euros, remboursable sur 5 ans.

En contrepartie de ce dernier, les 2 emprunts souscrits en 2014 ont été soldés.

En 2014, souscription de 2 crédits bancaires :

- auprès de NATIXIS pour un montant de 20 millions d'euros, d'une durée de 5 ans remboursable totalement à échéance,
- auprès de HSBC pour un montant de 15 millions d'euros, d'une durée de 5 ans remboursable totalement à échéance.

En janvier 2013, la société Tessi SA a finalisé sa première émission obligataire auprès d'investisseurs institutionnels français d'un montant de 20 millions d'euros.

## NOTE 24 - Juste valeur des instruments financiers

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, le tableau suivant présente les éléments comptabilisés en juste valeur par classe d'instruments financiers selon la hiérarchie suivante :

- niveau 1 : instruments directement cotés sur un marché actif,
- niveau 2 : instruments cotés sur un marché actif pour un instrument similaire, ou dont les techniques d'évaluations sont basées sur des paramètres observables,
- niveau 3 : instruments dont les paramètres significatifs de valorisation ne sont pas observables.

	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Actifs/passifs évalués à la juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Exercice 2015 - en milliers d'euros							
<b>Actifs</b>							
Titres mis en équivalence	3	5 033	33	33			
Titres de participation et autres titres immobilisés	3	7	7		7		
Prêts et créances à long terme		2 011	2 011			2 011	
Clients et comptes rattachés		92 900	92 900			92 900	
Autres créances et comptes de régul. hors charges constatées d'avance		16 609	16 609			16 609	
Valeurs mobilières de placement - SICAV	1	857	951	951			
Dépôts à terme	2	30 104	30 104	30 104			
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	1	120 927	120 927	120 927			
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises	1	142 430	142 430	142 430			
<b>Total des actifs financiers</b>		<b>410 878</b>	<b>405 972</b>	<b>294 445</b>	<b>7</b>	<b>111 520</b>	
<b>Passifs</b>							
Emprunts et autres dettes financières à long terme	2	99 968	99 968				99 968
Dettes financières à court terme	2	21 702	21 702				21 702
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises		86 682	86 682				86 682
Autres passifs non courants	3	12 134	12 134	12 134			
Fournisseurs		33 913	33 913				33 913
Autres passifs courants		144 779	144 779				144 779
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>399 178</b>	<b>399 178</b>	<b>12 134</b>			<b>387 044</b>

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement composées de placements à très court terme (SICAV de trésorerie).

## NOTE 25 - Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*	Mouvements de périmètre	Autres mouvements	Variations de l'exercice
Variation des frais financiers	-1 225	-440			-785
Situation exploitation	1 678	-7 968	7 470	-116	2 292
Stock	1 847	1 151	10		686
Créances d'exploitation	106 310	69 903	14 132	58	22 217
Dettes d'exploitation	-106 479	-79 022	-6 672	-174	-20 611
Situation hors exploitation	-62 718	-18 468	-22 257	175	-22 168
Créances hors exploitation	6 297	6 341	2 540	-10	-2 574
Dettes hors exploitation	-63 932	-23 096	-24 918	235	-16 153
Charges et produits constatés d'avance	-5 083	-1 713	121	-50	-3 441
Besoin en fonds de roulement	-62 265	-26 876	-14 787	59	-20 661
Avances promotionnelles	18 766	19 154			-388
Compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company	16 250				16 250
Avances reçues pour le compte des clients de Diagonal Company	22 774		22 774		
Variation du besoin en fonds de roulement retraité					-4 799

\* retraité de l'application d'IFRIC 21 (voir note 2.1) et du reclassement des dettes de participation

## NOTE 26 - Gestion des risques

### 1. Risque de taux

Dans le cadre de son financement, Tessi souscrit des emprunts bancaires à taux variables et fixes.

Les emprunts peuvent faire l'objet d'une couverture d'intérêts :

- soit par un swap de taux permettant de capper le taux d'intérêt variable,
- soit par un swap de taux permettant de fixer le taux d'intérêt variable.

Au 31 décembre 2015, cette couverture porte sur un montant nominal initial de dettes bancaires de 7,9 M€.

### 2. Risques liés à l'endettement

Tessi est sujet à certains covenants financiers. Concernant l'emprunt de 95 millions d'euros souscrit sur la période et débloqué à hauteur de 80 millions d'euros, au 30 juin 2016, le groupe devra respecter un ratio financier calculé semestriellement, sur la base de données consolidées, pendant la durée de l'emprunt correspondant. Le non-respect de ce ratio pourrait entraîner un remboursement anticipé de l'emprunt. Au 31 décembre 2015, Tessi SA n'est pas encore concernée par cette contrainte.

### 3. Risques de variation de cours

La Société n'est pas exposée de manière significative à des variations de cours.

#### **4. Risques liés à l'environnement économique**

Le Groupe est présent sur le marché français au travers de ses 3 Business Units (Tessi documents services, CPoR Devises et Tessi customer marketing) et propose des services et des solutions technologiques à des clients dans de nombreux secteurs de l'économie.

Bien que l'activité du Groupe présente un bon niveau de résistance aux différents cycles économiques et notamment une forte récurrence grâce à des contrats pluriannuels, elle peut être sensible à l'évolution de la situation économique et financière générale et plus particulièrement de la situation financière des acteurs du secteur des services financiers et notamment les banques. Depuis 2008 ce secteur de l'économie a été le plus affecté par les incertitudes économiques internationales et la crise financière en Europe. Cette situation a pu créer des tensions chez les clients du Groupe générant une baisse du niveau de leur activité et de leurs relations avec leurs fournisseurs et prestataires. Ces tensions sont potentiellement génératrices de pression sur les prix, d'arrêt ou de report de projets, notamment sur l'activité Documents services.

Cette activité intègre notamment la division chèques et moyens de paiement scripturaux du Groupe, au sein de laquelle le Groupe accompagne la majorité des banques dans la gestion de leur filière des traitements des moyens de paiement papier. Dans ce contexte, le Groupe serait également affecté par une décision unilatérale qui viendrait remettre en cause la gratuité du chèque bancaire en France ou son existence même en tant que titre de paiement.

D'autre part, l'activité Customer marketing peut être extrêmement sensible aux budgets d'investissements en marketing et opérations promotionnelles consacrés par les annonceurs. Ces budgets sont eux-mêmes très sensibles à l'environnement économique et au moral des entreprises.

Enfin, le Groupe ne s'adresse actuellement de manière significative qu'au marché français et espagnol. Dès lors, son niveau d'activité est sensible à l'évolution de la conjoncture économique de ces pays.

Une évolution négative de l'environnement économique et financier affectant les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

#### **5. Risques liés à la réglementation et à son évolution**

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé, tant au niveau national qu'europpéen, en particulier en matière de traitement de données et flux pour son activité Documents services et pour sa filiale CPoR Devises, établissement de crédit. En outre, une part significative des clients du Groupe est soumise à la réglementation stricte du secteur financier.

La réglementation applicable aux activités du Groupe ou à ses clients est susceptible d'évolutions qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et / ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

## 6. Risques liés aux activités de CPoR Devises

CPoR Devises est un établissement de crédit avec une exposition élevée aux risques de non-conformité, qui se traduisent notamment en risque d'atteinte à l'image et à la réputation. Les risques identifiés sont :

### ➤ Risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme

- acheter des valeurs d'origine frauduleuse,
- accepter des fonds issus d'activités illicites,
- accepter ou transférer des fonds passibles d'embargo,
- faciliter l'évasion fiscale,
- faciliter le financement d'activités terroristes.

CPoR Devises a mis en place un dispositif structuré, encadré par un Comité LCB-FT spécifique, qui intègre différentes mesures :

- un corpus procédural dédié, à la disposition de tous les collaborateurs de l'établissement sur l'intranet,
- des opérations effectuées très majoritairement avec des clients référencés et connus,
- un questionnaire spécifique pour les clients occasionnels, les interrogeant sur l'origine des fonds ou des valeurs et sur la justification économique de l'opération souhaitée,
- le filtrage des référentiels clients et des messages de règlement SWIFT par les listes de sanctions nationales et internationales,
- la limitation des activités internationales à une clientèle bancaire,
- la mise en œuvre d'un logiciel de détection des opérations atypiques permettant une analyse et une traçabilité des décisions,
- la formation régulière des personnels concernés.

### ➤ Risques d'image de par son rôle de place sur le marché de l'or

Bien que la cotation officielle de l'or, démarrée en 1948 ait pris fin en 2004 et que le marché de l'or investissement en France soit devenu un marché de gré à gré (comme il l'est à l'international depuis la création du fixing de Londres), il peut demeurer dans l'esprit de certains une confusion entre l'ex-cotation officielle et celle de CPoR Devises d'autant que cette dernière est reprise par plusieurs média nationaux.

Aussi CPoR Devises a précisé sur son site public et rappelé à ses équipes les éléments suivants quant au principe et à la détermination de sa cotation :

La cotation officielle de l'or sur Euronext Paris a été définitivement supprimée depuis le 2 août 2004. Afin d'assurer la liquidité du marché, CPoR Devises, qui traitait déjà l'essentiel des ordres en bourse, continue de publier chaque jour à 13 heures un cours de référence pour les produits d'or les plus échangés en France, dont ceux anciennement cotés avant août 2004. Le passage du marché officiel à un marché de gré à gré n'a pas modifié fondamentalement le système de détermination des cours qui reste basé sur le prix du spot de l'once sur le marché international, sur l'offre et la demande propre à chacun des produits d'or ainsi que sur la liquidité du marché.

➤ **Risques de non-conformité à l'agrément accordé par l'ACPR**

- défaut de constitution des dossiers clients, en particulier non-identification des ayants droits économiques,
- traitement des virements émis et reçus non-conforme aux obligations réglementaires,
- traitement de données personnelles non-conforme à la Loi Informatique et Liberté, défaut de déclaration à la CNIL ou non-respect de l'autorisation reçue,
- non-respect des limites de l'activité définies par l'agrément reçu.

CPoR Devises a mis en place le dispositif suivant :

- gestion électronique des documents permettant un contrôle permanent des dossiers clients,
- encadrement des flux financiers : règlements émis uniquement à destination de comptes identifiés des clients, contrôle des donneurs d'ordre des virements reçus,
- contrôle permanent des opérations, détection et analyse des opérations inhabituelles ou atypiques.

➤ **Risques opérationnels, en particulier liés à la sûreté des personnes et des biens face à tout acte de malveillance**

Ce risque majeur est pris en charge par :

- un responsable sécurité et un Comité sécurité dédié,
- des mesures spécifiques auditées par un prestataire indépendant.

Les risques bancaires spécifiques auxquels est également exposée CPoR Devises et qui constituent une moindre menace sont les risques de financement à court et très court terme et les risques de marché sur les devises exotiques et sur sa position or.

Les risques de crédit, de taux d'intérêt et de liquidité sont reconnus comme faibles chez CPoR Devises.

**Couverture des risques de marché sur les activités or et devises :**

La politique générale de gestion Actif Passif se concrétise par une couverture systématique des actifs physiques détenus par CPoR Devises dans le cadre de ses activités de garantie de la liquidité des produits traités.

Les actifs physiques en or ou en monnaie fiduciaire sont couverts par des ventes scripturales symétriques. Ce principe se décline pour l'ensemble des actifs physiques traités par CPoR Devises.

Les opérations de couverture sont assurées par des transactions scripturales au comptant ou plus rarement à terme sans que leur échéance excède un mois. Les opérations de couverture sont effectuées quotidiennement ou en cours de journée en fonction de la position de change globale des actifs / passifs et de la volatilité constatée sur les supports.

➤ **Couverture des actifs fiduciaires**

- Devises majeures : les actifs fiduciaires sont couverts par des ventes scripturales au comptant dans la même devise.
- Limites de la couverture : l'impossibilité de trouver des contreparties interbancaires pour des opérations scripturales sur certaines devises exotiques ne permet pas cependant d'aboutir à une couverture parfaite exhaustive pour chacune des deux cents devises traitées par CPoR Devises.

- Devises exotiques : en l'absence de marché scriptural interbancaire pour les devises exotiques, les actifs fiduciaires sont couverts par une vente au comptant de devises avec lesquelles une corrélation historique peut être établie (Dollars, Livres sterling, Dollars canadiens). À défaut de corrélation avérée, les devises exotiques non couvertes sont financées en euros.

➤ **Couverture des avoirs d'or physique**

- La couverture des avoirs physiques en or ou des engagements en cours est assurée par une vente symétrique d'or scriptural (onces) à découvert, correspondant au poids total des actifs détenus par CPoR Devises.
- La gestion du compte d'or scriptural, structurellement débiteur, est assurée dans le cadre d'une ligne de crédit confirmée.
- Le solde du compte scriptural est ajusté au minimum une fois par jour, en fonction de l'évolution du niveau des avoirs physiques et de la volatilité intra-day du cours de l'or.
- Limites de la couverture : les caractéristiques des pièces à intérêt numismatique et l'existence d'écarts possibles entre le cours international et national ne permettent cependant pas d'aboutir à une couverture parfaite des risques de marché attachés à la valorisation des actifs en or physique.

La couverture est assurée sur la base du poids des actifs physiques et ne prend pas en compte le niveau des primes pouvant exister pour certains produits à caractère numismatique dont le prix de marché est différent de la simple valorisation de leur poids d'or. L'exposition au risque de marché pour les pièces à intérêt numismatique est encadrée par une limite opérationnelle dont le montant est déterminé par le Conseil de Surveillance, fixé à 5 millions d'euros en 2015. L'exposition au risque de marché sur les primes numismatiques est déterminée en retenant une hypothèse de disparition totale et immédiate de la totalité des primes. Au 31 décembre 2015, le total brut des primes s'est établi à 1,4 million d'euros.

## NOTE 27 - Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

En milliers d'euros	BDO Rhône-Alpes et réseau BDO				Audits et Partenaires				Ernst & Young				Autres cabinets				
	Montants (HT)		%		Montants (HT)		%		Montants (HT)		%		Montants (HT)		%		
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	
<b>Audit</b>																	
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes annuels et consolidés</b>																	
Émetteur	53	48	7%	11%	53	48	24%	23%									
Filiales intégrées globalement	373	249	52%	55%	166	164	76%	77%	43	42	20%	25%	29	44	81%	100%	
sous total	<b>426</b>	<b>297</b>	<b>59%</b>	<b>66%</b>	<b>219</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>43</b>	<b>42</b>	<b>20%</b>	<b>25%</b>	<b>29</b>	<b>44</b>	<b>81%</b>	<b>100%</b>	
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes</b>																	
Émetteur	25	19	3%	4%													
Filiales intégrées globalement	272	133	38%	30%													
sous total	<b>297</b>	<b>152</b>	<b>41%</b>	<b>34%</b>													
<b>Sous total</b>	<b>723</b>	<b>449</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>219</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>43</b>	<b>42</b>	<b>20%</b>	<b>25%</b>	<b>29</b>	<b>44</b>	<b>81%</b>	<b>100%</b>	
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>																	
Juridique, fiscal, social													7			19%	
Autres prestations									169	124	80%	75%					
<b>Sous total</b>									<b>169</b>	<b>124</b>	<b>80%</b>	<b>75%</b>	<b>7</b>			<b>19%</b>	
<b>Total</b>	<b>723</b>	<b>449</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>219</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>212</b>	<b>166</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

## NOTE 28 - Informations sur les entreprises et parties liées

Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés dans le rapport du Président conformément aux articles L.225-37 du Code de Commerce.

La rémunération du Président-directeur général est fixée par le Conseil d'Administration et comprend, en principe, uniquement une partie fixe. Pour tenir compte des performances du Groupe, le Conseil d'Administration peut lui attribuer exceptionnellement une prime. La partie fixe est déterminée en considération des normes usuelles pour des postes de responsabilités comparables.

Comme l'ensemble des dirigeants du Groupe, il bénéficie en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés du Groupe et ne bénéficie d'aucun autre avantage spécifique en matière de retraite supplémentaire.

Aucun titre de capital, ou donnant accès au capital, ou donnant le droit d'acquérir des titres du capital de Tessi SA, ne lui a été attribué. De plus, il ne perçoit pas de jetons de présence des mandats qu'il exerce, que ce soit dans des sociétés du Groupe ou dans des sociétés autres mais à raison de ses fonctions dans le Groupe.

Les jetons de présence versés aux membres non salariés du Conseil d'Administration de Tessi SA au titre de 2015 s'élèvent à 80 000 euros.

Une convention de bail est conclue entre Tessi SA et la SCI Tony Garnier, détenue par le Président-directeur général, pour un montant annuel de 159 712 euros hors taxes.



## NOTE 29 - Engagements donnés - reçus

### 1. Engagements donnés

- Tessi SA s'est engagée à l'octroi de cautions, avals et garanties, en cas de défaillance financière de ses filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement, dans la limite de 25 millions d'euros, et sans limitation de montant à l'égard des administrations fiscales et douanières.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société CNP Assurances à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (99,9 %) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre :
  - du contrat de prestations de services production Préfon Retraite,
  - du contrat de prestations de services de traitement des contrats en déshérence,
  - du contrat de prestations de services de dématérialisation des courriers entrants,conclu entre sa filiale et la société CNP Assurances.

À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (99,9 %) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de traitement de documents conclu entre ses filiales et la société Caisse d'Épargne Île de France.

À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi GED soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de licence, d'hébergement et de maintenance d'une solution de gestion électronique de documents conclu entre sa filiale et la Caisse d'Épargne Île de France.

À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès du LCL - Le Crédit Lyonnais à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Éditique tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de Pitney Bowes à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Éditique, tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société EUROPCAR France à garantir que ses filiales, les sociétés Tessi Documents Services et Tessi Éditique, soient en mesure de faire face à toutes leurs obligations respectives au titre du contrat de prestations de services de numérisation de documents et d'édition conclu avec la société EUROPCAR France.

À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de leurs obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

- Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale ICSB soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.
- Souscription par Tessi Documents Services auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 1 180 100 € en garantie des intérêts des URSSAF, clients de Tessi Documents Services.
- Souscription par Tessi MD auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de :
  - de 40 000 € pour garantir la société DITRIMAG SA de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi MD au titre du règlement des affranchissements postaux.
  - de 550 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi MD au titre du règlement des affranchissements postaux. Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Société Générale à faire en sorte que la banque n'encourt pas de perte du fait de son engagement avec Tessi MD et que Tessi MD respecte ses engagements envers la Société Générale et dispose d'une trésorerie suffisante.
- Souscription par Tessi Encaissements auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant :
  - de 60 000 € pour garantir la société Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance des Infirmiers, Masseurs Kinésithérapeutes, Orthophonistes et Orthoptistes – CARPIMKO en garantie du paiement de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi Encaissements au titre d'une convention de délégation conclue entre CARPIMKO et Tessi Encaissements,
  - de 145 000 € pour garantir du paiement de toutes les sommes qui seraient dues à la Caisse Autonome de Retraite des Médecins Français – CARMF par Tessi Encaissements en sa qualité de mandataire de l'agent comptable du bénéficiaire.
- Souscription par Tessi Éditique auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 3 000 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi Éditique au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par Tessi Éditique auprès de la BNP d'une caution bancaire d'un montant de 1 000 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi Éditique au titre du règlement des frais d'affranchissement.
- XWZ 32 (mère de Tessi Éditique) a accordé un cautionnement solidaire de la société Tessi Éditique à hauteur de 1 000 000 € au profit de la BNP.
- Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Graddo Grupo Corporative et de ses filiales d'un montant maximal de 3 000 000 d'euros en fonction des résultats de ces dernières et ce avant le 30 juin 2017. Ce complément a été comptabilisé à hauteur de 100% dans les comptes consolidés du Groupe.
- Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Gdoc Holding et de ses filiales d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2017 et d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2018 en fonction des résultats de la société Gdoc Holding et de ses filiales. Ces compléments ont été comptabilisés à hauteur de 100% dans les comptes consolidés du Groupe.

- Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Promotion Marketing Communication d'un montant maximal de 2 400 000 euros en fonction des résultats de cette dernière et ce au plus tard le 10 juillet 2018.
- Dans le cadre de l'acquisition du contrôle de la société Diagonal Company Services & Solutions, Tessi SA s'est engagée à racheter aux actionnaires minoritaires leurs actions représentant 12,6% du capital à un prix fixé selon la même méthode que l'acquisition de départ. Cet engagement a été comptabilisé à hauteur de 100% dans les comptes consolidés du Groupe.

## 2. Engagements reçus

- Les engagements de financement reçus par la société CPoR Devises correspondent à la fraction non utilisée des lignes de crédit confirmées multi-devises. Au 31 décembre 2015, le montant non utilisé de ces lignes est de 25,5 millions d'euros.
- Tessi SA a contracté sur la période un emprunt de 95 millions d'euros mobilisé à hauteur de 80 millions d'euros à la date de clôture. En conséquence, Tessi SA dispose, au 31 décembre 2015, d'une enveloppe de 15 millions d'euros librement mobilisable.

## 3. Dettes garanties par des sûretés réelles

- Tessi SA, nantissement :
  - de 1 421 actions de la société Logidoc Solutions au profit de la Société Générale,
  - de la créance détenue sur le locataire au titre de la location d'un bien immeuble acquis en VEFA sis à LE HAILLAN au profit du CIC Lyonnaise de Banque.
- Tessi SA a accordé une promesse d'hypothèque de premier rang sur les locaux de Lyon au profit du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes en garantie d'un emprunt.
- Tessi SA a accordé une promesse d'hypothèque en rang utile sur les locaux de Nanterre au profit de la Société Générale en garantie d'un emprunt.

## 4. Autres engagements financiers

- Des emprunts ont fait l'objet d'une couverture d'intérêt partielle sur un montant nominal initial de 7,9 M€.

Aucun retraitement sur la valorisation de ces couvertures n'a été opéré au 31 décembre 2015 dans les comptes consolidés compte tenu du caractère non significatif de l'impact, qui par ailleurs a été apprécié à partir des valorisations des contreparties.

- Les opérations enregistrées en hors bilan par la société CPoR Devises recouvrent différentes catégories d'opérations, dont :
  - les euros et devises empruntés non reçus / les devises et euros prêtés non livrés. Il s'agit des emprunts au jour le jour ou à très court terme engagés en date de clôture pour la couverture de la position de change mais n'ayant pas encore donné lieu à transfert de fonds. Ils sont généralement dénoués entre J+2 et J+5. Au 31 décembre 2015, le montant des devises empruntées non reçues pour couvrir la position de change est de 0,6 million d'euros.
  - les swaps cambistes et opérations d'achats/ventes à terme dans le cadre des opérations de couverture de la position de change. Au 31 décembre 2015, le montant des achats est

de 8,9 millions d'euros, et le montant des ventes est de 40,3 millions d'euros (ces opérations ne sont pas valorisées en IFRS car à très court terme).

## NOTE 30 - Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

*Information relative aux filiales consolidées par secteur d'activités*

### 1. Tessi documents services

Sociétés	Pays	Contrôle (en %)	Intérêt (en %)	Méthode de consolidation
Accès Informatiques	France	100	100	IG
ASP One.fr	France	100	100	IG
Atelier Pré St Gervais	France	100	100	IG
ATIA	Vietnam	60	60	IG
A.T.I.P.	France	100	100	IG
BIPIO	Île Maurice	91,5	91,5	IG
BIP-Tessi	France	100	99,9	IG
Bordeaux Saisie	France	100	100	IG
C2I Production	France	100	100	IG
Cristal Hipotecario 2009	Espagne	20	17,5	ME
Diagonal Company Services & Solutions	Espagne	87,4	87,4	IG
Diagonal Gest Chile	Chili	100	87,4	IG
Docuplus Ltd	Angleterre	100	100	IG
Formalización Alcalá	Espagne	20	17,5	ME
Gesanco Gestión	Espagne	100	87,4	IG
Gestión Externa	Chili	60	52,4	IG
Gestión Externa Colombia	Colombie	65	56,8	IG
Gestiona Agencia Habitacional	Chili	99,6	52,4	IG
Gestiona Procesos Chile	Chili	99	51,9	IG
GIP-Tessi	France	100	100	IG
Gdoc Holding SA	Suisse	100	100	IG
Gdoc España SL	Espagne	100	100	IG
Gdoc Lasercom France	France	100	100	IG
Gdoc Lasercom SA	Suisse	100	100	IG
Grabación de datos y documentos	Espagne	100	100	IG
Graddo Grupo Corporativo	Espagne	100	100	IG
Graddo II	Espagne	100	100	IG
Grupo de Empresas Gestiona	Pérou	65	56,8	IG
Hipotecarios Atacas	Espagne	70	61,2	IG
ICSB	France	100	100	IG
Insynergy Consulting España	Espagne	70	61,2	IG
ISEM	France	49	49	IG
Legiactuar	Colombie	70	36,7	IG
Logidoc Solutions	France	100	100	IG
Near Perfection	Espagne	100	100	IG
Processure Company Limited	Île Maurice	50	50	IG
Perfo Service	France	100	100	IG
Prochèque Nord	France	100	100	IG

Sociétés	Pays	Contrôle (en %)	Intérêt (en %)	Méthode de consolidation
RIB Drôme	France	99,8	99,8	IG
RIP-Tessi	France	100	100	IG
SATC	France	100	100	IG
SDIP-Tessi	France	100	100	IG
SEDI	France	99,8	99,8	IG
SIP-Tessi	France	100	99,9	IG
SMIP-Tessi	France	100	100	IG
Servicios Externos Gestiona	Mexique	60	54,4	IG
Spigraph Group	France	20,2	20,2	ME
Synercam	France	100	100	IG
TDC Tessi	France	100	100	IG
T.D.I	France	100	100	IG
TESCA	France	51	51	IG
Tessi Asia	Vietnam	75	75	IG
Tessi 2M	France	100	100	IG
Tessi Chèque Bordeaux	France	100	100	IG
Tessi Digital Services	France	100	100	IG
Tessi Chèque Île de France	France	100	100	IG
Tessi Chèque Interbancaire	France	100	100	IG
Tessi Chèque Nanterre	France	99,8	99,8	IG
Tessi Chèque Rennes	France	100	100	IG
Tessi Consulting	France	100	100	IG
Tessi Contact Center	France	100	100	IG
Tessi Documents Services	France	99,9	99,9	IG
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	France	100	100	IG
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	France	100	100	IG
Tessi Éditique	France	100	100	IG
Tessi Encaissements	France	100	100	IG
Tessi GED	France	100	100	IG
Tessi Informatique	France	100	100	IG
Tessi Ouest	France	100	100	IG
Tessi Paiements Services	France	100	100	IG
Tessi Technologies	France	100	100	IG
Tessi-T.G.D	France	100	100	IG
T.I.G.R.E.	France	100	100	IG
TSI Action Informatique	France	100	100	IG
Tunis Data Services	Tunisie	100	100	IG
Valdeolmillos Gestores	Espagne	100	87,4	IG
XWZ 32	France	100	100	IG

## 2. CPoR Devises

Sociétés	Pays	Contrôle (en %)	Intérêt (en %)	Méthode de consolidation
CPoR Devises	France	80	80	IG

### 3. Tessi customer marketing

Sociétés	Pays	Contrôle (en %)	Intérêt (en %)	Méthode de consolidation
My Shopper Agency	France	100	100	IG
Promotion Marketing Communication (PMC)	France	100	100	IG
Tessi CRM Consulting	France	100	100	IG
Tessi MD	France	100	100	IG
Tessi Procurement	France	100	100	IG
Tessi TMS	France	99,9	99,9	IG

### 4. Autres et non affectées

Sociétés	Pays	Contrôle (en %)	Intérêt (en %)	Méthode de consolidation
Tessi lab	France	100	100	IG
Tessi Services	France	100	100	IG

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

*de l'exercice clos le 31 décembre 2015*

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Tessi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 5.1 et 5.4 de l'annexe des comptes consolidés exposent les principes et méthodes comptables ainsi que les modalités relatives à l'approche retenue par le Groupe pour la détermination de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition. La note 11 précise la composition de ces écarts d'acquisition par pôle d'activité et les hypothèses retenues tant en matière financière qu'économique. Nous avons vérifié le bien fondé des approches

retenues ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

- La note 5-11 c. « Impôts sur les résultats » et la note 10 de l'annexe décrivent les modalités de prises en compte et de détermination des impôts différés actifs. Dans le cadre de nos travaux, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Échirolles et Meylan, le 25 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**BDO Rhône Alpes**

**AUDITS et PARTENAIRES**

**Martine PACCOUD**

**Justine GARAUD**

**Eric BACCI**

**Antoine SIRAND**

Associées

Associés



# Comptes sociaux de Tessi SA

*situation financière et résultats au 31 décembre 2015*

La situation financière de Tessi est présentée à travers les comptes sociaux de Tessi SA aux 31 décembre 2014 et 2015.

## I. Comptes de résultat sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015

En milliers d'euros	Notes	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>			
Chiffre d'affaires	11	16 084	14 026
Autres produits d'exploitation		992	19
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>17 076</b>	<b>14 045</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats et charges externes		11 393	9 766
Impôts, taxes et versements assimilés		539	425
Charges de personnel		3 060	2 901
Dotations aux amortissements	4	830	634
Dotations aux provisions			
Autres charges d'exploitation		133	106
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>15 954</b>	<b>13 832</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 123</b>	<b>214</b>
Produits financiers	11	28 035	21 723
Charges financières	11	8 888	10 187
<b>Résultat financier</b>		<b>19 147</b>	<b>11 537</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>20 270</b>	<b>11 750</b>
Résultat exceptionnel	11	-3 896	253
Impôts sur les bénéfices	11	2 332	-1 835
<b>Résultat net</b>		<b>14 043</b>	<b>13 839</b>

## II. Bilans sociaux aux 31 décembre 2014 et 2015

En milliers d'euros	Notes	2015	2014
<b>Actif</b>			
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles	4	88	88
Immobilisations corporelles	4	21 433	19 363
Immobilisations financières	4	152 086	93 936
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>173 607</b>	<b>113 387</b>
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés sur commandes		1	29
Créances clients et avances versées		4 281	3 862
Autres créances	5	45 122	59 143
Valeurs mobilières de placement	6		0
Disponibilités	6	98 125	80 814
Charges constatées d'avance		90	131
<b>Total actif circulant</b>		<b>147 620</b>	<b>143 978</b>
Frais émission d'emprunts à étaler		1 043	143
<b>Total de l'actif</b>		<b>322 270</b>	<b>257 509</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	7	5 595	5 593
Primes		530	497
Réserves		59 267	51 020
Report à nouveau			
Résultat net		14 043	13 839
<b>Total capitaux propres</b>		<b>79 436</b>	<b>70 949</b>
Provisions pour risques et charges	8		
<b>Dettes</b>			
Dettes financières	9	219 427	180 318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 133	4 097
Dettes fiscales et sociales		2 915	2 138
Autres dettes et produits constatés d'avance	9	16 249	7
<b>Total dettes</b>		<b>242 724</b>	<b>186 560</b>
Ecarts de conversion passif		109	
<b>Total du passif</b>		<b>322 270</b>	<b>257 509</b>

### III. Tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015

En milliers d'euros	2015	2014
<b>Flux liés à l'activité</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>14 043</b>	<b>13 839</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations aux amortissements et provisions	6 308	6 900
Reprises des amortissements et provisions	-10 302	-3 436
Plus ou moins-values de cession	3 873	-267
Boni TUP viré au résultat		
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>13 922</b>	<b>17 035</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b> <b>Note 10</b>	<b>30 136</b>	<b>5 298</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>44 058</b>	<b>22 333</b>
<b>Flux liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 858	-7 861
Produits de cessions d'immobilisations corp. et incorporelles	0	62
	<b>-2 858</b>	<b>-7 799</b>
Acquisition / encaissement d'immobilisations financières	-63 488	-26 522
Produits de cessions d'immobilisations financières	192	685
	-63 296	-25 837
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-66 155</b>	<b>-33 636</b>
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>		
Augmentation de capital ou apports	36	84
Réduction ou remboursement de capital	0	-830
Dividendes versés aux actionnaires	-5 591	-5 610
Émission / remboursement d'emprunts	45 844	30 020
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>40 288</b>	<b>23 663</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>18 190</b>	<b>12 360</b>
Trésorerie à l'ouverture	79 772	67 412
Trésorerie de clôture	97 962	79 772

#### IV. Tableau de variation des capitaux propres sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015

En milliers d'euros	Capital social	Primes	Réserves	Résultat	Capitaux propres
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	5 610	1 227	46 770	9 860	63 467
Augmentation de capital	4	79			83
Diminution de capital	-21	-809			-830
Affectation résultat 2013			9 860	-9 860	
Report à nouveau					
Dividendes versés			-5 610		-5 610
Résultat net				13 839	13 839
Au 31 décembre 2014	5 593	497	51 020	13 839	70 949
Augmentation de capital	2*	34*			36
Affectation résultat 2014			13 839	-13 839	
Report à nouveau					
Dividendes versés			-5 592		-5 592
Résultat net				14 043	14 043
Au 31 décembre 2015	5 595	531	59 267	14 043	79 436

\* L'augmentation de 2 K€ correspond à la levée de 1000 options à 2 €, options levées dans le cadre du plan d'achat d'actions. Ces levées d'options ont entraîné le versement d'une prime d'émission de 34 K€.

## V. Filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations / Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Accès Informatiques	100,00	1 211	312	1 354	1 354		450	5 552	
ATIA	60,00	157	41	45	45		39	844	
A.T.I.P.	80,00	288	64				240	864	
BIPIO	91,50	484	241	100	100		456	1 899	
BIP-Tessi	1,00	1 875	950				10	6 301	
Bordeaux Saisie	99,89	393	200	21	21			1 880	
CPoR Devises	80,00	41 706	12 278	26 000	26 000	158		44 288	
Diagonal Company	87,36	5 435	2 956	54 163	54 163			44 480	
Gdoc Holding SA	100,00	446	49	6 208	6 208	1 454		556	
GIP-Tessi	99,00	428	-60	8	8			345	
Graddo Grupo Corporativo	100,00	4 896	7	16 224	16 224			472	
I.C.S.B.	100,00	1 353	586	3 853	3 853		500	5 437	
ISEM	49,00	1 290	82	715	715	12 392	35	1 886	
Logidoc Solutions	100,00	316	0	10 003	5 128			4 156	
My Shopper Agency	100,00	15	-108	15	15	132		88	
Perfo Service	100,00	347	197	187	187	48	300	1 254	
PMC	100,00	2 877	54	5 917	5 917			3 039	
Processure Company Limited	50,00	58	12	11	11			121	
Prochèque Nord	99,82	1 056	1 039	257	257		449	9 746	
RIB Informatique Drôme	99,80	324	179	8	8		150	795	
RIP-Tessi	99,00	964	700	8	8		495	8 519	
SATC	99,80	241	142	8	8		120	613	
SDIP-Tessi	99,00	362	62	8	8		149	973	
SEDI	99,80	4 075	1 543	8	8		998	31 836	
SIP-Tessi	1,00	665	-135					1 827	
SMIP-Tessi	99,00	531	128	8	8		99	925	
Spigraph Group (chiffres 2014)	20,22	7 624	-3 318	5 000	0			109 833	
Synercam	100,00	815	105	1 220	1 220	989	200	821	
T.D.C. Tessi	99,80	1 073	287	8	8		250	3 976	
T.D.I.	100,00	111	-4	50	50			163	
TESCA	51,00	482	22	19	19			394	
Tessi Asia	75,00	144	-73	53	0	83		14	83
Tessi Chèque Bordeaux	100,00	1 233	298	37	37		200	2 931	
Tessi Chèque Conseil	99,80	377	81	694	694	239	50	2 990	
Tessi Chèque Interbancaire	100,00	1 503	421	727	727		1 000	1 868	
Tessi Chèque Nanterre	99,80	1 073	149	19	19			1 597	
Tessi Chèque Rennes	100,00	937	338	619	619		300	4 438	
Tessi Chèque Île de France	99,00	1 156	249	10	10	140	990	1 818	
Tessi Consulting	100,00	-34	180	550	147			2 937	

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations / Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Tessi Contact Center	100,00	948	964	421	421		300	4 305	
Tessi CRM Consulting	100,00	14	40	15	15	488		820	
Tessi Documents Services	99,90	3 925	2 390	15	15		1 798	63 581	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	100,00	10	103	10	10	329		871	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	100,00	10	-85	10	10	353		520	
Tessi Encaissements	100,00	5 478	729	500	500		800	10 864	
Tessi Informatique	100,00	1 447	705	2 364	2 151	797	500	8 858	
Tessi lab	100,00	11	3	10	10			154	
Tessi Ouest	99,93	350	385	108	108		75	1 834	
Tessi Paiements Services	100,00	2 656	1 162	5 785	5 785		1 000	36 690	
Tessi Procurement	100,00	130	17	37	37			28	
Tessi Services	100,00	350	244	37	37		350	6 732	
Tessi Technologies	100,00	8 125	-2 305	10 252	10 252	6 732	2 000	22 027	
Tessi-T.G.D	100,00	2 720	800	1 457	1 457		400	7 925	
Tessi TMS	99,93	1 266	-303	4 634	2 924	6 588		19 202	
Tessi 2M	100,00	51	-189	37	0	192		21	138
T.I.G.R.E.	100,00	2 293	351	2 950	2 950		200	3 570	
TSI Action Informatique	99,00	908	157	8	8		198	1 139	
Tunis Data Services	99,90	316	135	100	100		180	1 318	
XWZ 32	100,00	-3 236	1 334	12 250	0	15 329			1 902
24h00	7,50			790	0				
<b>Totaux</b>				<b>175 921</b>	<b>150 591</b>	<b>46 444</b>	<b>15 280</b>		<b>2 123</b>

► **Évènements 2015**

Cf. Note 4 - point 1.3 - Immobilisations financières.

## VI. Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2015

### NOTE 1 - Évènements significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2015, la société Tessi SA a enregistré les opérations suivantes :

- complément d'acquisition de la société Gdoc Holding SA en date du 02 février 2015, portant ainsi le pourcentage de détention du capital à 100%,
- acquisition de 100% la société PMC en date du 27 mars 2015,
- acquisition de 87,36% du capital de la société Diagonal Company et de ses filiales en date du 23 décembre 2015. La société est basée en Espagne, à Barcelone,
- un contrat de crédit a été souscrit pour un montant de 80 M€ en date du 22 décembre 2015, avec une durée de 5 ans.

- Les contrats de crédit souscrits sur l'exercice 2014 pour les montants de 20 M€ et 15 M€ ont été intégralement remboursés sur l'exercice 2015.

## **NOTE 2 - Changement de méthodes comptables**

Aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué au titre de l'exercice.

## **NOTE 3 - Principes comptables, méthodes et règles d'évaluation**

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et selon les principes de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles sont en partie constituées de fonds de commerce acquis. Une dépréciation est constatée, si nécessaire.

### **1. Frais de recherche et développement**

La Société n'a pas engagé de frais de recherche et de développement.

### **2. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en retenant les durées d'utilisation estimées des différentes catégories d'immobilisations. Dans les cas où il est pratiqué, l'amortissement dégressif correspond à un amortissement économique.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- aménagements terrains 10 ans
- constructions 20 à 40 ans
- logiciels, licences 2 ans
- agencements 5 à 7 ans
- matériel de transport 5 ans
- matériel de bureau et matériel informatique 3 à 5 ans
- mobilier 5 à 10 ans

### 3. Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont enregistrés à leur coût historique (hors frais d'acquisition).

Constituent des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice ou d'en avoir le contrôle. Les titres ne correspondant pas à cette définition sont classés en immobilisations financières et autres titres immobilisés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constatée lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

## NOTE 4 - Actif immobilisé

### 1. Immobilisations

#### 1.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Fonds de commerce	87	137
Concessions, brevets, licences	9	9
<b>Valeur brute</b>	<b>96</b>	<b>146</b>
Dépréciations et amortissements cumulés	-8	-58
<b>Valeur nette</b>	<b>88</b>	<b>88</b>

#### ► Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Valeur nette au 1 <sup>er</sup> janvier	88	88
Investissements	0	0
Cessions (net)	0	0
Dotations aux amortissements et dépréciations	0	0
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>88</b>	<b>88</b>

Sortie sur l'exercice 2015 de 2 fonds de commerce totalement amortis ou dépréciés pour un montant de 50 K€.



## 1.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Constructions	16 070	15 262
Installations générales, aménagements constructions	6 669	4 613
Installations techniques, agencements divers	831	831
Autres immobilisations corporelles	382	376
Immobilisations en cours	0	11
Avances et acomptes versés		
<b>Valeur brute</b>	<b>23 952</b>	<b>21 093</b>
Amortissements cumulés	-2 519	-1 730
<b>Valeur nette</b>	<b>21 433</b>	<b>19 363</b>

### ► Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Valeur nette au 1 <sup>er</sup> janvier	19 363	12 161
Investissements	2 871*	7 861
Cessions	-12	-61
Dotations aux amortissements	-789	-598
	<b>21 433</b>	<b>19 363</b>

\* Principalement liés à l'acquisition d'un ensemble immobilier sur Nanterre.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées de constructions, d'installations et d'agencements.

## 1.3. Immobilisations financières

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Titres de participation	175 921	116 791
Autres titres	7 802	7 802
Créances rattachées à des participations et autres titres	3 181	2 818
Prêts	1	
Dépôts et cautionnements	40	136
Actions propres		
<b>Valeur brute</b>	<b>186 945</b>	<b>127 548</b>
Dépréciation	-34 859	-33 612
<b>Valeur nette</b>	<b>152 086</b>	<b>93 936</b>

► **Analyse de la variation**

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Valeur brute au 1 <sup>er</sup> janvier	127 548	99 114
Création de sociétés et souscription à des augmentations de capital	35	7 355
Acquisitions de titres	63 049	19 463
Cessions ou annulations de titres	-3 955	-419
Acquisitions autres immobilisations financières	364	2 039
Sorties autres immobilisations financières	-96	-5
<b>Valeur brute au 31 décembre</b>	<b>186 945</b>	<b>127 548</b>

Les principales variations constatées au cours de l'exercice 2015 sont relatives aux faits suivants :

**Acquisitions de titres**

- complément d'acquisition de la société Gdoc Holding SA en date du 02 février 2015, pour un montant de 2 969 K€, portant ainsi le pourcentage de détention du capital de 55,52% à 100%,
- acquisition de la société PMC en date du 27 mars 2015, pour un montant de 5 917 K€,
- acquisition de 87,36% du capital de la société Diagonal Company et de ses filiales en date du 23 décembre 2015, pour un montant de 54 163 K€ constituant le prix maximum des titres pouvant être revu à la baisse d'un montant maximum de 16 249 K€. Cette somme a été déposée sur un compte bancaire, présenté en trésorerie, au nom de Tessi, mais contractuellement bloqué au profit des cessionnaires des titres en fonction de l'éventuel réajustement du coût d'acquisition.

**Création de titres**

- versement du capital de la société My Shopper Agency suite à la création de la société, pour un montant de 15 K€,
- versement du capital de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon suite à la création de la société, pour un montant de 10 K€,
- versement du capital de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz suite à la création de la société, pour un montant de 10 K€.

**Cessions et annulations de titres**

- cession des titres de la société 2PL Prod, d'une valeur brute de 2 351 K€, préalablement à l'opération de fusion-absorption de la société 2PL Prod par la société Tessi Éditique,
- cession des titres de la société Sakarah, d'une valeur brute de 120 K€, préalablement à l'opération de fusion-absorption de la société Sakarah par la société Tessi Technologies,
- annulation des titres de la société Intactus, d'une valeur brute de 1 484 K€, suite à la dissolution de la société.

## 2. Dépréciation de titres

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Montants au 1 <sup>er</sup> janvier	31 885	27 376
Dépréciation sur immobilisations financières	5 340	4 852
Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières	-2 636	-342
Annulation dépréciation sur titres	-1 457	
<b>Montants au 31 décembre</b>	<b>33 132</b>	<b>31 885</b>

Au cours de l'exercice 2015, la société Tessi SA a principalement enregistré les opérations suivantes :

- la constitution d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société Spigraph, pour un montant de 5 000 K€,
- la reprise d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société 2PL Prod, pour un montant de 2 282 K€,
- une annulation sur dépréciation de titres pour un montant de 1 457 K€, du fait de la dissolution de la société Intactus.

### NOTE 5 - Autres éléments d'actif

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances brutes correspondent à hauteur de 46,4 millions d'euros aux comptes courants liés aux opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

Des provisions pour dépréciation de comptes courants sont principalement constatées pour les entités suivantes :

- XWZ 32 pour 1 902 K€,
- Tessi 2M pour 138 K€.

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Montants au 1 <sup>er</sup> janvier	8 097	9 859
Dépréciation sur comptes courants	138	1 332
Reprise sur dépréciation de comptes courants	-6 195	-3 094
<b>Montants au 31 décembre</b>	<b>2 040</b>	<b>8 097</b>

Au cours de l'exercice 2015, la société Tessi SA a principalement enregistré les opérations suivantes :

- la reprise d'une provision pour dépréciation de compte courant vis-à-vis de la société Sakarah, pour un montant de 4 031 K€,
- la reprise d'une provision pour dépréciation de compte courant vis-à-vis de sa filiale XWZ 32, pour un montant de 1 334 K€,
- la reprise d'une provision pour dépréciation de compte courant vis-à-vis de la société Tessi MD, pour un montant de 797 K€.

## NOTE 6 - Valeurs mobilières de placements et trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, non soumis à des variations significatives de valeur, offrant une grande liquidité.

Comme précisé dans la note 1.3, la trésorerie active inclut 16 249 K€ de trésorerie bloquée sur un compte bancaire au nom de Tessi dont la société ne peut pas disposer librement.

## NOTE 7 - Capital social

	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Nombre de titres	2 797 678	2 796 678
Valeur nominale	2 euros	2 euros
<b>Total (en milliers d'euros)</b>	<b>5 595</b>	<b>5 593</b>

Les opérations impactant le capital social et la prime d'émission sur 2015 s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	Nombre de titres	Capital	Prime d'émission
Au 31/12/2014	2 796 678	5 593	497
Plan d'achat d'actions	1 000	2	34
Annulation titres	-	-	-
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>2 797 678</b>	<b>5 595</b>	<b>531</b>

### ► Plans d'options de souscriptions d'actions

	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options annulées au 31/12/2015	Dont annulations en 2015	Nombre d'options exercées au 31/12/2015	Dont options exercées en 2015	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2015
<b>Plan n° 8 : plan d'actions de 2008 pour 2008 (Conseil d'Administration du 16/06/2008)</b>									
	15 600	16/06/2012	16/06/2015	35,56	2 250	-	13 350	1 000	-
<b>Totaux</b>	<b>15 600</b>				<b>2 250</b>	<b>-</b>	<b>13 350</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>

## NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques ou les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Chaque risque ou charge fait l'objet d'une analyse au cas par cas.

Sur les exercices 2014 et 2015, aucun risque n'a été identifié.

## NOTE 9 - Dettes

Les emprunts et dettes financières divers correspondent à hauteur de 101,7 M€ aux comptes courants liés aux opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

Un contrat de crédit a été souscrit pour un montant de 80 M€ en date du 22 décembre 2015, avec une durée de 5 ans.

Les contrats de crédit souscrits sur l'exercice 2014 pour les montants de 20 M€ et 15 M€ ont été intégralement remboursés sur l'exercice 2015.

Le poste « autres dettes » d'un montant de 16 249 K€ correspond au solde maximum restant dû sur l'acquisition des titres Diagonal Company (cf. notes 1.3 et 6).

## NOTE 10 - Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Variation des frais financiers	790	
Variation nette exploitation	-120	1 327
Variation de stock		
Transferts de charges à répartir		
Variation des créances d'exploitation	-326	57
Variation des dettes d'exploitation	206	1 270
Variation nette hors exploitation	29 466	3 971
Variation des créances hors exploitation	20 012	-8 104
Variation des dettes hors exploitation	10 204	12 029
Charges et produits constatés d'avance	-749	46
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>30 136</b>	<b>5 298</b>

## NOTE 11 - Compte de résultat

### 1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement réalisé en France et constitué de prestations aux différentes filiales du Groupe.

## 2. Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par la société

En milliers d'euros (HT)	BDO Rhône Alpes		Audits & Partenaires	
	2015	2014	2015	2014
Commissariat aux Comptes	53	48	53	48
Diligences directement liées	297	152		
<b>Audit</b>	<b>350</b>	<b>200</b>	<b>53</b>	<b>48</b>
Juridique, fiscal, social				
Autres				
Autres prestations	0	0		
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>200</b>	<b>53</b>	<b>48</b>

## 3. Résultat financier

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Produits nets financiers liés aux participations (1)	15 307	15 590
Produits nets sur cessions de VMP	878	878
Différence négative de change	-1	-1
Provisions / reprises sur dépréciations d'immobilisations financières (2)	4 810	-2 830
Charges / produits nets sur intérêts et autres charges assimilées (3)	-1 847	-2 100
<b>Total</b>	<b>19 147</b>	<b>11 537</b>

### ➤ Ventilation au 31/12/2015

(1) Ce poste correspond en quasi-totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.

(2) Dont :

- 5 340 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
- 138 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,
- 4 093 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de titres de participations,
- 6 195 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de comptes courants.

(3) Dont :

- 1 275 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- 46 K€ de charges financières diverses,
- 525 K€ de charges nettes d'intérêts Groupe.

### ➤ Ventilation au 31/12/2014

(1) Ce poste correspond en quasi-totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.

(2) Dont :

- 4 852 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
- 1 414 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,
- 342 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de titres de participations,
- 3 094 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de comptes courants.

(3) Dont :

- 1 122 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- 64 K€ de charges financières diverses,
- 914 K€ de charges nettes d'intérêts Groupe.

## 4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué pour l'essentiel de :

- la moins-value nette sur la cession des parts de la société 2PL Prod à la société Tessi Éditique pour 2 282 K€,
- la moins-value sur l'annulation des titres de la société Intactus pour 1 457 K€,
- la moins-value nette sur la cession des parts de la société Sakarah à la société Tessi Technologies pour 120 K€.

L'ensemble de ces moins-values sont compensées par des reprises de dépréciations classées en résultat financier.

## 5. Impôts sur les bénéfices

### 5.1. Intégration fiscale

La Société a signé une convention relative aux modalités d'application de l'intégration fiscale, en conformité avec les règles fixées par l'administration fiscale, avec certaines des sociétés du Groupe qui ont opté pour ce régime.

Liste des sociétés entrant dans le champ d'application de l'intégration fiscale :

- |                             |                              |                            |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|
| • Atelier Pré Saint Gervais | • T.D.C. Tessi               | • Tessi Informatique       |
| • Accès Informatiques       | • Tessi Chèque Bordeaux      | • Tessi MD                 |
| • Bordeaux Saisie           | • Tessi Chèque Interbancaire | • Tessi Paiements Services |
| • GIP Tessi                 | • Tessi Chèque Nanterre      | • Tessi SA                 |
| • I.C.S.B                   | • Tessi Documents Services   | • Tessi Services           |
| • Logidoc Solutions         | • Tessi Éditique             | • Tessi TMS                |
| • SEDI                      | • Tessi Encaissements        | • TSI Action Informatique  |
| • SIP-Tessi                 | • Tessi GED                  | • XWZ 32                   |

La société Tessi SA est la mère d'un groupe d'intégration fiscale. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuelles économies ou charges d'impôts des sociétés intégrées sont constatées dans les comptes de la société mère Tessi SA. Il en est de même pour les crédits d'impôts compétitivité emploi.

### 5.2. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt correspondant au résultat exceptionnel est une économie d'impôt de 12 K€.

### 5.3. Situation fiscale différée et latente

Au 31 décembre 2015, la situation fiscale différée et latente est la suivante :

➤ **Allègements de la dette future d'impôt**

Étalement des frais d'acquisition : 1 379 K€

Plus-value latente sur VMP : 91 K€

Soit un total de 1 470 K€, générant une économie future d'impôt de 490 K€.

➤ **Accroissement de la dette future**

Néant

## 6. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Sur le premier trimestre 2016, la société Tessi SA a enregistré les opérations suivantes :

- acquisition de 100% de la société RR Donnelley Document Solutions Switzerland et de sa filiale, en date du 11 janvier 2016. La société est basée en Suisse, à Urdof,
- acquisition de 100% de la société BPO Solutions en date du 25 janvier 2016. La société est basée en Espagne, à Madrid,
- acquisition complémentaire des 51% des titres ISEM, le 22 mars 2016.

## NOTE 12 - Autres informations

### 1. Échéance des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

#### 1.1. Créances

En milliers d'euros	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>3 222</b>		<b>3 222</b>	
Créances rattachées à des participations	3 181		3 181	
Prêts	1		1	
Autres immobilisations financières	40		40	
<b>Total actif circulant</b>	<b>51 533</b>	<b>51 533</b>		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	4 281	4 281		
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux				
Taxe sur la valeur ajoutée	460	460		
Impôt sur les sociétés				
Autres impôts				
Groupe et associés	46 417	46 417		
Débiteurs divers	285	285		
Charges constatées d'avance	90	90		
<b>Total créances</b>	<b>54 755</b>	<b>51 533</b>	<b>3 222</b>	



## 1.2. Dettes

En milliers d'euros	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
Autres emprunts obligataires	20 790*	790	20 000	
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	163	163		
- à plus de 1 an à l'origine	93 186	15 379	77 807	
Emprunts et dettes financières divers	251	251		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 133	4 133		
Personnel et comptes rattachés	925	925		
Sécurité sociale et organismes sociaux	594	594		
État et autres collectivités publiques :				
- impôts sur les bénéfices	600	600		
- taxe sur la valeur ajoutée	757	757		
- autres impôts, taxes et assimilés	39	39		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	105 037	105 037		
Autres dettes	16 249	16 249		
Produits constatés d'avance				
<b>Total dettes</b>	<b>242 724</b>	<b>144 917</b>	<b>97 807</b>	

Emprunts souscrits dans l'exercice : 87 000 K€

Emprunts remboursés dans l'exercice : 41 150 K€

\* *Emprunt obligataire émis en janvier 2013 pour 20 M€, remboursable au 31 décembre 2018.*

## 2. Éléments concernant les entreprises et parties liées

En milliers d'euros	Entreprises liées
<b>Actif – Valeur nette</b>	
Participation	150 591
Créances rattachées à des participations	1 455
Créances clients et comptes rattachés	4 217
Autres créances	44 376
<b>Passif</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 157
Autres dettes	105 038
<b>Compte de résultat</b>	
Redevances	14 287
Autres produits annexes	1 795
Charges d'exploitation	7 032
Dividendes	15 280
Autres produits financiers	1 589
Charges financières	2 087
Dotations pour dépréciation de comptes courants	138
Reprises sur provisions pour dépréciation de comptes courants	6 195
Dotations pour dépréciation de titres	5 340
Reprises sur provisions pour dépréciation de titres	4 093
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	3 928
Produits sur cession d'éléments d'actifs	69

## 3. Rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration

Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés dans le rapport du Président conformément aux articles L.225-37 du Code de Commerce.

La rémunération du Président-directeur général est fixée par le Conseil d'Administration et comprend, en principe, uniquement une partie fixe. Pour tenir compte des performances du Groupe, le Conseil d'Administration peut lui attribuer exceptionnellement une prime. La partie fixe est déterminée en considération des normes usuelles pour des postes de responsabilités comparables.

Comme l'ensemble des dirigeants du Groupe, il bénéficie en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés du Groupe et ne bénéficie d'aucun autre avantage spécifique en matière de retraite supplémentaire.

Aucun titre de capital, ou donnant accès au capital, ou donnant le droit d'acquérir des titres du capital de Tessi SA, ne lui a été attribué. De plus, il ne perçoit pas de jetons de présence des mandats qu'il exerce, que ce soit dans des sociétés du Groupe ou dans des sociétés autres mais à raison de ses fonctions dans le Groupe.

Sur l'exercice 2015, les rémunérations brutes des membres du Conseil d'Administration, salariés de Tessi SA, s'élèvent à 936 K€.

Les jetons de présence versés aux membres non salariés du Conseil d'Administration et du comité d'audit de Tessi SA au titre de 2015 s'élèvent à 100 K€.

Une convention de bail est conclue, entre Tessi SA et la SCI Tony Garnier détenue par Mr Marc REBOUAH. Durant l'exercice, des loyers ont été facturés pour un montant total de 160 K€ HT.

#### 4. Produits à recevoir, charges à payer, et charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Charges à payer
Emprunts et dettes financières	790
Intérêts courus à payer	26
Clients avoirs à accorder	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 396
Dettes fiscales et sociales	1 383
<b>Total charges à payer</b>	<b>3 595</b>

En milliers d'euros	Produits à recevoir
Autres créances	271
Fournisseurs avoirs à recevoir	14
Clients et comptes rattachés	1 663
Créances fiscales et sociales	
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>1 948</b>

En milliers d'euros	Charges constatées d'avance
Charges d'exploitation	90
<b>Total charges constatées d'avance</b>	<b>90</b>

En milliers d'euros	Charges à répartir sur plusieurs exercices
Frais d'émission des emprunts	1 043
<b>Total charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>1 043</b>

#### 5. Effectif moyen

	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	6	7
Non cadres	0	0
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

## 6. Engagements financiers et autres engagements

### 6.1. Engagements donnés

- Tessi SA est caution solidaire de ses filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement, en cas de défaillance financière de ces dernières, dans la limite de 25 millions d'euros, et sans limitation de montant à l'égard des administrations fiscales et douanières.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société CNP Assurances à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (99,9 %) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre :
  - du contrat de prestations de services production Préfon Retraite
  - du contrat de prestations de services de traitement des contrats en déshérence
  - du contrat de prestations de services de dématérialisation des courriers entrantsconclu entre sa filiale et la société CNP Assurances. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (99,9 %) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de traitement de documents conclu entre sa filiale et la société Caisse d'Épargne Île de France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi GED soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de licence, d'hébergement et de maintenance d'une solution de gestion électronique de documents conclu entre sa filiale et la Caisse d'Épargne Île de France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale I.C.S.B. soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès du LCL - Le Credit Lyonnais à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Éditiqye tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de Pitney Bowes à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Éditiqye tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Europcar France à garantir que ses filiales les sociétés Tessi Documents Services et Tessi Éditiqye soient en mesure de faire face à toutes leurs obligations respectives au titre du contrat de prestations de services de numérisation de documents et d'éditiqye conclu avec la société Europcar France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de leurs obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

- Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Graddo Grupo Corporativo et de ses filiales d'un montant maximal de 3 000 000 euros en fonction des résultats de ces dernières et ce avant le 30 juin 2017.
- Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Gdoc Holding et de ses filiales d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2017 et d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2018 en fonction des résultats de la société Gdoc Holding et de ses filiales.
- Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société PMC (Promotion Marketing Communication) d'un montant maximal de 2 400 000 euros en fonction des résultats de cette dernière et ce au plus tard le 10 juillet 2018.
- Dans le cadre de l'acquisition du contrôle du groupe Diagonal Company Services & Solutions, Tessi SA s'est engagée à racheter aux actionnaires minoritaires leurs actions représentant 12,6% du capital à un prix fixé selon la même méthode que l'acquisition de départ.

## 6.2. Engagements reçus

- Tessi SA a contracté sur la période un emprunt de 95 M€ mobilisé à hauteur de 80 M€ à la date de clôture. En conséquence, Tessi SA dispose, au 31 décembre 2015, d'une enveloppe de 15 M€ librement mobilisable.

## 6.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

Total capital restant dû sur dettes garanties par des sûretés réelles : 11 186 K€.

### ➤ Répartition :

- 1° emprunt souscrit en 2012 : 3 360 K€  
Nantissement de la créance détenue sur le locataire au titre de la location d'un bien immeuble acquis en VEFA sis à LE HAILLAN au profit du CIC Lyonnaise de Banque.
- 2° emprunt souscrit en 2011 : 375 K€  
Nantissement de 1 421 actions de la société Logidoc Solutions au profit de la Société Générale.  
Emprunt à taux variable, avec une couverture d'intérêt sur un montant nominal initial de 4 000 K€.
- 3° emprunt souscrit en 2010 : 1 481 K€  
Promesse d'hypothèque de premier rang sur les locaux de Lyon au profit du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes.  
Emprunt à taux variable, avec une couverture d'intérêt sur un montant nominal initial de 3 932 K€.
- 4° emprunt souscrit en 2015 : 5 970 K€  
Promesse d'hypothèque en rang utile sur les locaux de Nanterre au profit de la Société Générale en garantie d'un emprunt.

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

---

*de l'exercice clos le 31 décembre 2015*

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Tessi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les méthodes retenues pour la comptabilisation des titres de participation ainsi que l'évaluation des dépréciations sont décrites dans la note 3.3 de l'annexe « Titres de participations et autres titres immobilisés ». Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et apprécié les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Échirolles et Meylan, le 25 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**BDO Rhône Alpes**

**AUDITS et PARTENAIRES**

**Martine PACCOUD**

**Justine GARAUD**

**Eric BACCI**

**Antoine SIRAND**

Associées

Associés